

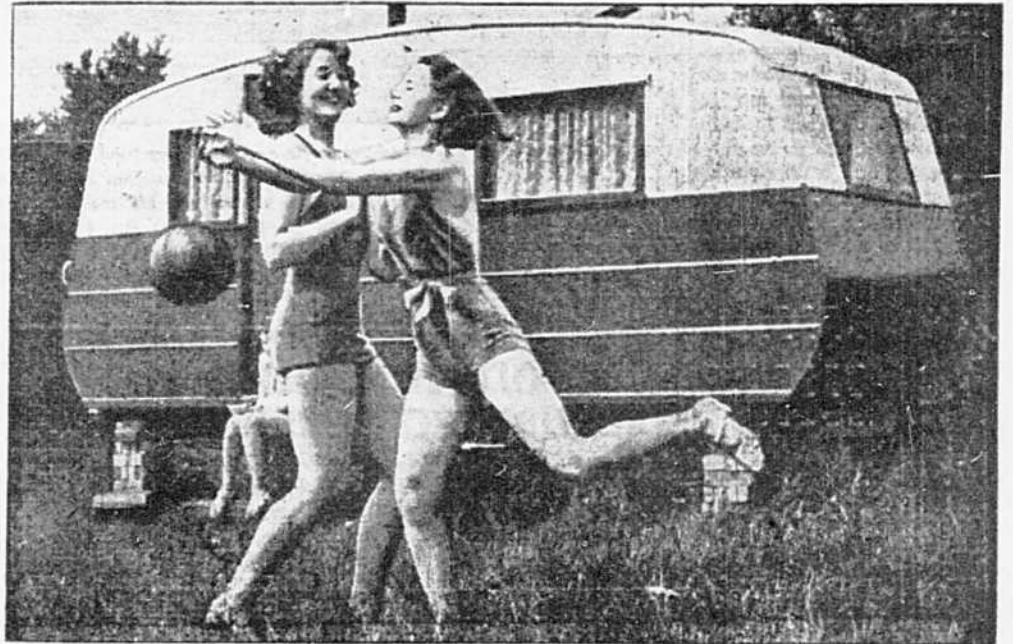
MONTREAL, MERCREDI,
14 AVRIL 1937

Vol. VII — N° 204 — 24 pages
Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

UN ENFANT TROUVE MORT A WESTMOUNT

(A LIRE EN PAGE 3)

A droite—Mlle Perkins, secrétaire du Travail aux Etats-Unis, a hier invité des représentants du gouvernement, de l'industrie et des travailleurs à se rencontrer pour discuter de la nouvelle politique d'échange entre l'employeur et l'employé. On sait que cette politique a été rendue possible à la suite de l'adoption ces jours derniers, par la Cour suprême américaine, du bill des relations du travail Wagner.



La vie en plein air, confortable et reposante, grâce aux commodités remorques qui sont de plus en plus répandues dans tous les pays.



Jean Sablon, le grand artiste français de la scène et de l'écran, en ce moment la vedette du spectacle offert au théâtre Loew's, était fort absorbé ce matin dans la lecture de son journal. A un tel point qu'il ne vit pas un trou d'homme dont le couvercle avait été enlevé. Qu'arriva-t-il? VOIR EN PAGE 5.



La fameuse actrice américaine, Peggy Joyce, est revenue à New-York, avant-hier, à bord du "Normandie".



Le magnat de l'automobile, Henry Ford, a déclaré hier, au cours d'une interview, que ses employés avaient toute liberté de se joindre à n'importe laquelle union.

Mort horrible d'un garçonnet à Ville Saint-Pierre

Un cycliste est tué par un train.

Roy Barrow, âgé de 16 ans, domicilié à 458 rue St-Jacques, Ville Saint-Pierre, a perdu la vie vers 10 h. 50 hier soir lorsqu'il fut heurté par un train et affreusement mutilé au passage à niveau de l'avenue Cinquième, à Ville Saint-Pierre. Son cadavre a été transporté à la morgue pour fins d'enquête.

D'après les renseignements obtenus par le chef de police Auguste Brossoit, de Ville Saint-Pierre, la victime réintégrait apparemment son domicile en bicyclette à l'heure précitée lorsqu'un train de Montréal se dirigeant sur Vaudreuil le frappa au passage à niveau en question et le projeta le long de la voie à une couple de cent pieds plus loin. L'ingénieur de la locomotive stoppa sur le champ et l'on se rendit auprès de la victime qui déjà ne respirait plus, ayant succombé à de multiples fractures. On retrouva la bécane à proximité mais elle n'avait pas subi le moindre dommage. Personne fut témoin de l'accident et l'on n'a pu préciser de façon positive les circonstances qui ont entouré cette mort tragique.

Un débat féminin des mieux réussis

Dans la grande salle du Conseil Lafontaine, des Chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke, hier soir, l'Alliance des Montréalaises, société de bienfaisance bien connue, donnait un de ses concerts-causeries qui réunissait une très nombreuse et élégante assistance.

La direction de l'Alliance avait eu l'idée originale de présenter un débat oratoire sur un sujet d'actualité qui passionne l'opinion publique: Etes-vous pour ou contre l'abdication du Roi Édouard VIII? Présentées par la directrice des Soirées Littéraires, Mlle Germaine Bonnier, deux aimables défenseurs de l'affirmative, Mlle Berthe Lagacé et Estelle Fontaine affrontaient les foudres de leurs deux non moins charmantes contradictrices, Mlles Françoise Bélanger et Jeanne Handfield.

Il n'est de dire que tous les arguments furent mis en avant et qu'ils furent passés au crible de la critique adverse. Si les quatre oratrices ne laissèrent rien au hasard, dans leur argumentation, point de vue religieux, point de vue social, point de vue historique, point de vue politique, point de vue sentimental, etc., toutes surent retenir l'attention de l'auditoire et du jury et de fréquents applaudissements les récompensèrent justement. Nous permettrons-t-on d'insinuer qu'il parut que l'exposé du point de vue sentimental par Mlle Estelle Fontaine sembla particulièrement goûté d'un nombreux public où dominaient les jeunes filles, ce qui est tout à fait normal.

Le jury comprenant le Dr Stephen Langevin, M. René Guénette et M. Léopold Houllé déclarèrent ne pouvoir en toute conscience



Une délégation du Témiscamingue est arrivée à Montréal hier matin à la gare Windsor. Elle se rend à Québec pour appuyer, devant le Comité des Chemins de fer, le projet de construction d'une voie ferrée par le Temiskaming & Abitibi Railroad Company, qui partirait d'Angliers jusqu'à Noranda et là à Senneterre. On remarque sur cette photo, de gauche à droite: MM. Georges Lefort, gérant de la Société Coopérative Agricole du Témiscamingue; Jos. Côté, de l'U. C. C.; Georges Morency, arpenteur; Octave Perron, maire de Lorrainville et membre de la Chambre de Commerce de Ville-Marie; le Père Jutras, O.M.I., curé de Ville-Marie; M. Augustin Chénier, président de la chambre de commerce de Ville-Marie; M. Albert Guay, notaire, et agent des terres. (Photo C.P.R.).

A L'ENQUETE SUR LE CHOMAGE

L'ON DOIT CONSIDERER L'ASPECT SOCIAL DU PROBLEME DU CHOMAGE

La Commission d'enquête du chômage a entendu, hier après-midi, des témoins importants. M. J.-H. Brien occupait le siège présidentiel et il avait à ses côtés, les échevins Barrière, Quinn, Taillon, ainsi que MM. Vaillancourt, Pedley, Dansereau et Tessier.

M. Max Seigler, échevin, a déclaré aux commissaires enquêteurs que la commission de chômage devait être remplacée par une commission de placement. M. Dave Rochon, échevin, a ensuite témoigné et a fait part aux commissaires de quelques cas particuliers, de quelques irrégularités qu'il a pu constater en ces derniers temps. Il ne blâme pas les administrateurs du chômage mais il croit que les gouvernements devraient s'employer à organiser des travaux de chômage.

M. Jos. Schubert, échevin, a témoigné pendant près d'une heure et demie. Il a repassé toute la situation du chômage à Montréal et dans notre pays. Il a fait des suggestions intéressantes.

"Je dois affirmer, dit-il, que la ville n'a jamais demandé au général Panet de trouver de l'emploi aux sans-travail. Notre ville héberge des chômeurs venant de toutes les autres municipalités et de la campagne. Au lieu de nous intéresser à procurer de la nourriture aux chômeurs, nous devrions nous efforcer de lui trouver un emploi. Nous voulons que la Commission

donner de préférence à un parti plutôt qu'à l'autre.

Au début de la réunion et à la fin on entendit deux excellents artistes: Mlle Laure Courtois dans deux morceaux pour chant et piano, et Mlle F. Bellerose dans deux morceaux pour piano seul. Un vif succès fut remporté par ces deux excellentes musiciennes.

du chômage soit un bureau de placement. C'est pourquoi la classification des emplois s'impose. Demandons aux industriels et aux gouvernements de nous aider à solutionner le problème en facilitant cette classification des emplois, en absorbant ensuite la plupart de nos sans-travail. On ne s'est jamais préoccupé à Montréal, de cette aspect de la question du chômage."

M. Paul Vaillancourt fait remarquer que la ville pourrait créer des comités d'organisation sociale afin de venir au secours du chômeur, de lui trouver un emploi, d'obtenir l'appui et la coopération des employeurs. C'est aussi l'avis de M. Jos. Schubert. "Dirigeons, dit-il, la jeunesse vers l'apprentissage ou vers les écoles techniques, mais de grâce faisons quelque chose pour la jeunesse et les chômeurs d'âge mûr.

En diminuant les heures de travail, poursuit M. Schubert, on pourrait faire une meilleure répartition des emplois. Des ouvriers travaillent 50 et 55 heures. Il y a là une véritable anomalie. Des patrons utilisent des méthodes répréhensibles. Ils emploient des chômeurs à salaire de famine puis ne font pas de rapport à la ville et celle-ci verse quand même des allocations. Là est tout le mal. Les enquêteurs ne sont pas assez nombreux, ne sont pas suffisamment rémunérés, ne connaissent pas assez "leurs gens". MM. Pedley, Taillon, Barrière et autres enquêteurs admettent que l'on a négligé cet aspect social de la question du chômage. — A. L.

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DU PIQUETAGE

Il est de plus en plus évident qu'il y aura grève des ouvriers et des ouvrières de l'industrie de la robe à Montréal. Cette grève est devenue nécessaire car les manufacturiers ont jusqu'ici refusé de participer à une conférence avec une délégation des ouvriers et des ouvrières afin d'étudier avec tout le soin nécessaire les clauses devant composer une convention collective de travail basées sur les demandes déjà adressées aux manufacturiers.

Le comité spécial qui a été nommé pour préparer et maintenir dans le meilleur esprit comme aussi dans l'ordre, n'a rien négligé et il a prévu les moindres détails.

Une délégation de l'union s'est présentée auprès du maire Raynault et du directeur de la police pour demander toute la protection possible de la police dans la grève qui s'annonce dans l'industrie de la robe, à Montréal. La délégation des ouvriers et des ouvrières de la robe était accompagnée de l'échevin Jos. Schubert, de MM. Louis Fitch, c.r., Claude Jodoin, organisateur et J. J. Spector, conseiller de ce groupement.

Le comité de la grève a organisé le système de piquetage et toutes les mesures sont prises pour que le tout fonctionne bien. Voici les instructions données à chaque piqueteur qui sera pourvu d'une carte à son nom:

Vous avez le droit de piqueter afin de maintenir la grève. Vous avez également le droit de renseigner les gens au sujet de la grève, et de leur demander leur coopération d'une manière polie et pacifique.

Ne bloquez pas l'entrée de l'édifice ou ne vous tenez pas trop près

ARRESTATION A LA SUITE D'UN ACCIDENT

Joseph Pelletier, âgé de 29 ans, demeurant à 2325, rue Des Manufacturiers, a été mis en état d'arrestation, hier soir, à la suite d'un accident survenu sur l'avenue du Parc, à l'angle de la rue Rachel, lorsque le camion qu'il conduisait capota en s'écrasant contre une zone de sûreté, lui infligeant heureusement des blessures légères. Il est accusé d'avoir conduit son véhicule en étant sous l'influence de spiritueux.

D'après les renseignements obtenus par l'agent Rivest du service de la circulation, M. Pelletier descendait l'avenue du Parc en camion lorsqu'à l'intersection de Rachel il donna contre une zone de sûreté. La voiture capota, tellement le choc fut violent, et le conducteur subit des contusions et égratignures multiples. On le transporta en toute hâte à l'hôpital Royal Victoria où après traitement, l'on proféra l'accusation précitée contre lui. Il comparaitra en cour ce matin.

de l'immeuble; circulez constamment; ne rester pas plus de deux personnes ensemble à la fois, faites ce que l'agent de police vous dira; si vous croyez qu'il agit au-delà de ce que lui commande son devoir, appelez BELAIR 1139; n'usez pas de violence envers les briseurs de grève; si vous êtes malmenés, plaiguez-vous à l'agent de police et en cas de trouble, appelez au téléphone BE. 1139.

Comme ces renseignements l'indiquent, la police recevra des instructions bien précises du directeur de la police, afin de maintenir le bon ordre.

Autres nouvelles locales ou étrangères en page 21.

GRAND CONCOURS D'ANNONCES

ORGANISE PAR

L'EXPOSITION des ARTS MONT-ROYAL Enrg.

2125 est, rue Rachel — MONTREAL

● Toute personne ayant un sujet photographique à entrer dans le concours aura la chance de gagner un des prix en argent de \$5 à \$500

● Un de nos REPRESENTANTS passera à votre DEMEURE, veuillez le recevoir, car il saura sûrement vous intéresser.

Même dans la défaite il peut exister des raisons de crier à la victoire. Tout dépend du point de vue.

3439, St-Denis — BELAIR 1809

Dr Jérôme Fournelle

Maladies de la peau, du sang, voies urinaires, vénériennes.

ELECTRICITE MEDICALE RAYONS-X

GIN CANADIEN
CROIX D'OR
melchers
Incontestablement meilleur

LES CONFLITS DU TRAVAIL

La C.I.O. c'est le communisme, déclare M. Hepburn

Tous deux marchent la main dans la main, affirme le premier ministre de l'Ontario.—Un avis aux ministres de son gouvernement.—Importantes déclarations de Ford.—Le maire Hall veut l'aide d'Ottawa.

TORONTO, 13. — Le premier ministre Hepburn a demandé à son cabinet, cet après-midi, de lui donner son entier support, dans son attitude contre la C. I. O., de John Lewis.

"La C.I.O. et le communisme marchent la main dans la main et si un des membres du cabinet n'est pas d'accord avec la position que je prends, il n'a qu'une chose à faire: démissionner," a déclaré M. Hepburn.

Le premier ministre dit qu'il a noté aucune dissidence encore parmi ceux de ses collègues qu'il a pu rejoindre. Ceux qui l'ont approuvé sont les hon. Harry C. Nixon, secrétaire provincial; J.-B. McQuesten, ministre la voirie et des travaux publics; Paul Leduc, ministre des mines; J.-A. Faulkner, ministre de l'agriculture; et Peter Heenan, ministre des terres et forêts. Les ministres absents étaient: les hon. David A. Croft, ministre du travail; Arthur Roebuck, procureur général; et le docteur L.-J. Simpson, ministre de l'éducation. Le docteur Simpson est actuellement en vacances aux Bermudes.



M. Hepburn

Les employés des usines Ford sont libres

DETROIT, 13. — Henry Ford a déclaré, aujourd'hui, que ses employés "étaient libres d'adhérer à aucune organisation de leur choix". "Ils ont toujours été libres de faire partie de n'importe quelle religion, n'importe quelle organisation et n'importe quelle union jouissant de leurs préférences", a-t-il expliqué au cours d'une entrevue accordée après qu'il eut pris connaissance d'un jugement rendu par la Cour Suprême reconnaissant la validité de la loi Wagner traitant des relations ouvrières.

"Je crois toutefois qu'ils sont mal inspirés de donner leur adhésion à une union quelconque puisqu'en ce faisant ils perdent leur liberté et tout ce qu'ils obtiendront ce sera le privilège de payer des contributions". Il a refusé de dire s'il conférerait avec un comité unioniste. Il a déclaré que ses employés ne lui avaient formulé aucun grief et qu'il était de son devoir de rendre les conditions de travail aussi acceptables que possible pour ses hommes.

Il refusa de discuter des effets possibles du jugement de la Cour Suprême sur l'industrie en général, ajoutant toutefois que la loi Wagner lui semblait tout-à-fait en ligne avec la tentative désespérée par Wall Street en vue de contrôler et l'industrie et le travail.

Le maire Hall veut l'aide d'Ottawa

OSHAWA, Ont., 13. — Le maire Alex Hall a annoncé, aujourd'hui, qu'il demanderait l'aide du fédéral pour obtenir des éclaircissements sur la grève de la General Motors, que la compagnie le veuille ou non.

Le maire a expliqué qu'au cours d'une entrevue, hier soir, avec Harry Carmichael, vice-président et gérant-général de la General Motors et avec J.-B. Highfield, gérant de l'usine, on l'a informé que la compagnie l'aviserait de la nécessité d'une intervention fédérale.

"Je n'ai pas encore reçu de réponse, dit le maire, et à 10 h. ce soir, j'agirai comme bon me semblera.

D'un autre côté, dit le maire, les représentants des chrétiens ont manifesté le désir d'une intervention fédérale."

L'hon. Norman Rogers, ministre du Travail, a déclaré au maire que le gouvernement fédéral était prêt à s'occuper de l'arbitrage.

Aujourd'hui

• Chambre de Commerce du District de Montréal, assemblée générale trimestrielle, à 4 h. 30 p.m.

• Association Nationale de Dorion, réunion de l'exécutif, à 8 h. 30 p.m., au No 6407, rue de Châteaubriand.

• Club des Annonceurs, déjeuner à l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: C.-W. Baker.

• Electrical Club, déjeuner à l'hôtel Queen's. Conférencier: A.-R. George.

Les C. de Colomb en guerre contre le communisme

NEW-YORK, 13. — (ICN.) — Quatre grands chevaliers de Colomb des différents conseils de Montréal se préparent à entreprendre une lutte à mort contre le communisme, dans cette ville, à la suite de l'encouragement donné par Sa Sainteté Pie XI dans une récente encyclique. C'est ce qu'on a appris ce soir de la bouche des chefs de cette puissante organisation, qui sont à dresser les plans de la campagne qui sera menée par les chefs et les membres de l'association, à Montréal.

Ces grands chevaliers de Montréal sont F.-J. Maguire, du conseil Montréal; J.-Allan Bray, St-Henri; Dr S. Langevin, Lafontaine, et Napoléon Courtémance, Montréal-Est.

La motion qui préconisait cette campagne fut présentée par le suprême chevalier Carmody, de Grand Rapids, Michigan, à une réunion tenue ici, à l'hôtel Capitol. Dans sa motion, M. Carmody a déclaré que les grèves sur le tas dans les grands centres industriels font partie du plan communiste pour ruiner le capital et le travail, et il a accusé le communisme de vouloir l'abolition de la liberté religieuse, de l'unité familiale et le renversement de l'ordre actuel.

"De par leur philosophie de haine et d'absolutisme, ils détruiraient toute initiative privée et condamneraient toute habileté; ils désorganiseraient le travail et l'industrie, rebuieraient l'économie et la tempérance, dépouilleraient la sainteté du foyer et de la famille, enlèveraient à l'homme le droit qu'il a de diriger ses propres affaires et finiraient par le réduire à l'esclavage sous un régime de dictature", dit-il.

M. Carmody a révélé que ce mouvement, qui sera connu sous le nom de la "Croisade des Chevaliers", sera entièrement basé sur les multiples encycliques lancées par le pape contre le communisme.

Cette campagne sera conduite uniquement par l'Association des Chevaliers de Colomb, mais les conseils de Montréal coopéreront tout de même avec les autres organisations qui combattent le communisme.

Un avis important

L'industrie de la robe, à Montréal, compte actuellement deux groupements bien distincts qui groupent les ouvriers et les ouvrières.

Il est rumeur et, en certains milieux, on soutient que la grève des ouvriers et des ouvrières de la robe d'un de ces deux groupements est plus qu'imminente.

Devant cette alternative, on nous prie de publier la note qui suit et qui s'adresse particulièrement aux ouvriers et ouvrières de la robe et du vêtement de travail.

Les ouvriers et ouvrière, ici, désignés qui veulent de l'emploi, sont priés de s'adresser à 27, rue Notre-Dame est, 2e plancher: Tailleurs, coupeurs, opérateurs, presseurs, nettoyeurs, examinateurs.

Le bureau est ouvert de 9 heures a.m., à 5 heures p.m.

Découverte du cadavre d'un enfant de 2 mois à Westmount

Nous apprenons de source digne de foi que la police de Westmount poursuit actuellement une enquête très minutieuse sur les circonstances entourant la mort d'un jeune enfant de deux mois dont le cadavre a été trouvé, hier, par des citoyens de Maisonneuve, à environ 300 pieds à l'ouest du chemin Belvedere, à Westmount. Bien qu'il soit actuellement très difficile d'obtenir des renseignements précis, nous croyons savoir qu'un examen sommaire, conduit immédiatement après la macabre découverte, a révélé que l'enfant n'est pas mort de causes naturelles. Il est même question d'arrestations prochaines en rapport avec cette affaire.

Il appert que deux jeunes hommes de Maisonneuve, Guy Beaudoin et Roch Favreau, déambulaient dans le voisinage de l'endroit précité, hier après-midi, lorsqu'ils aperçurent à quelque distance le cadavre d'un enfant pouvant avoir environ deux mois, encore vêtu au grand complet. Ils prévinrent aussitôt la police de Westmount et le capitaine Broden fut chargé d'instituer une enquête sur le champ. Après les constatations d'usage l'on procéda à un examen sommaire du corps de la victime et l'on releva des marques pouvant faire croire à une mort violente. Une autopsie fut dès lors décrétée et le docteur Rosario Fontaine, expert médico-légal, fera connaître au cours de la journée d'aujourd'hui les conclusions auxquelles il en sera venu à la suite de la dite autopsie.

Dans l'intervalle, l'officier enquêteur aurait obtenu des renseignements très précieux et l'on croit dans son entourage à l'imminence de quelques arrestations.

Dans l'intervalle, la police entoure toute l'affaire du silence le plus absolu. Nous ignorons même le sexe de l'enfant.

Echevins étonnés du retard apporté au bill de la cité

Le bill de Montréal sera présenté à la Législature la semaine prochaine, probablement mardi. C'est un retard d'une semaine car le maire de Montréal M. Adhémar Raynault avait déclaré que le gouvernement de la province étudierait cette semaine les amendements que l'on veut apporter à la charte de la métropole. Il n'en avait pas reçu la promesse formelle mais tout semblait concorder en ce sens. Cependant à la dernière minute, hier après-midi, nos échevins qui se préparaient à quitter la ville à destination de Québec, furent très étonnés d'apprendre que le bill de Montréal ne serait présenté que la semaine prochaine.

On dit à l'hôtel de ville que certaines organisations ou associations puissantes de la métropole ont obtenu après certaines démarches le délai qui les avantagerait de quelque façon. D'autres affirment que Québec, Lachine et autres villes ou sociétés ont obtenu droit de préséance. Quoi qu'il en soit, il est certain que la Législature devra faire diligence car le bill de Montréal est très volumineux cette année et il comporte aussi une foule de clauses très importantes que l'on passerait difficilement à la vapeur. Ainsi les clauses se rapportant aux nouvelles taxes que la ville veut imposer à diverses classes de contribuables rencontreront une opposition systématique.

S'il est vrai que la session se terminera dans trois semaines le bill sera étudié à la hâte. La restauration des pouvoirs du maire et surtout certaines prérogatives concernant par exemple le pouvoir de destitution ou d'engagement du personnel provoqueront de l'opposition de la part de quelques échevins. On traitera longuement sans doute de l'immovibilité des hauts fonctionnaires municipaux. Les clauses concernant la compagnie des tramways et la Montreal Light Heat and Power, celle de la carte d'identité, celles de notre système de taxation, etc. feront naître des débats. Et le bill de Montréal attend encore...

A. L.

LES ÉLECTIONS A LA FACULTE DES SCIENCES

Hier, avait lieu les élections des étudiants de la faculté des sciences de l'université de Montréal. M. Jean-Benoît Maille a été élu président, Lucien Delcourt, secrétaire; Robert Dosterd, trésorier; Pierre Harbec et Paul Torval, conseillers.

Les ministères coopéreront pour l'amélioration de notre voirie

"Les ministères de la Colonisation, de la Voirie et des Mines travailleront en collaboration afin de donner à la province de Québec un réseau routier des plus économiques et des plus modernes", déclarait, hier midi, à l'hôtel Windsor, le ministre de la Voirie, l'hon. F.-J. Leduc, au cours du déjeuner du Club Rotary.

"La politique de voirie du gouvernement Duplessis, dit-il, est inspirée par le désir sincère de rendre justice à tous, d'établir un meilleur contact entre les différentes régions de la province et aussi entre les diverses populations de langue française ou de langue anglaise de notre pays.

Il ne peut-être question, a ajouté le ministre, de considérations ou de préférences politique, mais il faut que les citoyens de cette province comprennent bien qu'il s'agit là d'un problème national et

Deux nègres sont torturés et lynchés

WINONA, Miss., 13. — Deux nègres ont été torturés et "lynchés" par une foule de 100 personnes de race blanche près de Duck Hill, Miss., cet après-midi, deux heures après avoir plaidé innocence à la cour de circuit de Montgomery, à l'accusation d'avoir tué un blanc.

Un troisième nègre accusé de complicité dans la cause d'attentat contre George Windham, propriétaire de magasin, fut cruellement battu et fut obligé de s'enfuir afin de ne pas subir le même sort que les deux autres nègres.

Les deux nègres accusés de meurtre furent placés dans un autobus. La foule en colère s'entassa dans l'autobus. La voiture se dirigea au nord de Duck Hill pendant que les nègres demandaient grâce. L'autobus stoppa à quelque distance du magasin où le meurtre fut perpétré. Les nègres furent attachés à un arbre, torturés et moururent quelques instants après.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. R. C.

Publiée et imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens Incor. (Incorporés).

REDICTION ET ADMINISTRATION, 1124, rue Marie-Anne, est
Montréal

Case postale 1452. — Téléphone: FAIKirk 1171.

MONTREAL, MERCREDI, 14 AVRIL 1937

LA VENTE DES JOURNAUX

Parmi les amendements à la Charte de Montréal qu'on soumet à la Législature, il en est un qui propose de fixer à cent dollars la taxe annuelle sur les kiosques à journaux.

Si cette taxe pourrait avoir sa raison d'être pour quelques rares kiosques particulièrement bien situés, elle serait plus qu'exagérée pour la grande majorité des kiosques de notre ville.

A part quelques exceptions que l'on peut facilement compter, la vente des journaux fait à peine vivre celui qui s'en occupe. Il faut vendre de grandes quantités de publications de toutes sortes pour en tirer un modeste pécule.

La diffusion des journaux, c'est-à-dire des renseignements et des nouvelles, constitue un service public en même temps qu'un commerce; et l'on ne saurait grever exagérément le commerce sans nuire au service.

Pour le peu qu'elle rapporte dans la majorité des cas, la distribution des journaux constitue un travail pénible qui expose le vendeur à toutes les intempéries des époques pluvieuses, torrides, neigeuses et froides, qui occasionnent parfois des pertes substantielles.

Les kiosques ne sont pas tous également bien situés, également rémunérateurs. Lorsque les mieux favorisés ont pris la meilleure part d'un trafic intense, les autres — et c'est la grande majorité — doivent se contenter de ce qui reste. Une taxe de cent dollars serait beaucoup trop lourde, elle éliminerait même plusieurs postes de distribution.

Plutôt que de nuire à la distribution des journaux, on devrait plutôt dégrever ce service, afin de multiplier le nombre des kiosques et, conséquemment, les possibilités pour un plus grand nombre d'y trouver une pitance. Plus nombreux seront nos citoyens capables de gagner, plus la ville pourra, par d'autres voies, en tirer des revenus pour ses coffres.

M. Bouchard dénonce son oeuvre

Le journal de M. T.-D. Bouchard déplorait, dans son dernier numéro, le fait qu'il reste très peu de laes poissonneux où peuvent aller pêcher ceux qui, dans nos classes humbles des campagnes et des villes, sont friands de cette récréation.

Il y a beaucoup de vrai et de juste dans les diverses considérations publiées par le journal de M. Bouchard sur ce sujet. Mais qui est responsable de cette situation? On ne peut pas prétendre que cet état de choses n'existe que depuis huit mois!

Durant les longues années que M. Bouchard a collaboré avec les régimes précédents, qui empiétaient d'année en année la situation dénoncée aujourd'hui, pourquoi l'actuel chef de l'opposition parlementaire ne protestait-il pas?

Solidaire des anciens régimes, il est solidaire de ce qu'ils ont fait. Ce qu'il dénonce aujourd'hui, c'est sa conduite passée. Quand il étale ainsi des maux dont il fut avec ses amis responsable, comment peut-il s'offrir comme guérisseur de l'avenir?

Pour qui donnez-vous...?

La Société de Saint-Vincent de Paul a nourri, réchauffé, assisté, dans la dernière année de son exercice, 40,297 pauvres, moyenne mensuelle de 1,039 familles. Cela n'a pu se faire sans argent. Une grande partie de ces frais considérables a été défrayée par les fonds fournis à la Société par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises. Par son intermédiaire, c'est donc aux indigents que vous donnez. Chaque souscription versée aux auxiliaires de la campagne qui se fera cette année du 17 au 27 avril grossit le trésor qui assure à nos pauvres les premières nécessités de la vie.

Ancien athlète disparu

Un ancien joueur de croquet bien connu, Adolphe "Pit" L'Heureux, domicilié 4514 rue Rivard, n'a pas donné de ses nouvelles depuis le 5 février dernier. Il est malade depuis quelque temps et sa famille craint qu'il ne lui soit arrivé un malheur.

L'Heureux, âgé de 38 ans, et mesurant 5 pieds et 9 pouces portait un paletot gris lorsqu'il quitta son domicile.

Tout renseignement concernant cette disparition pourra être reçu par le sergent-défective Lapierre, à la Sûreté municipale.

ALA MANIÈRE DE JOHN L. LEWIS

BAPTISTE

E. L. L'Heureux

«C'est bien tranquille chez-vous... faudrait arranger ça!»

25e anniversaire du désastre du "Titanic"

C'est aujourd'hui le 25e anniversaire du désastre du "Titanic". En effet, c'est dans la nuit du 14 avril 1912 que le "Titanic" ayant à son bord 2,224 personnes, passagers et membres d'équipage, heurta une banquise à 800 milles au large de Terre-Neuve. 1,513 personnes perdirent la vie dans cette tragédie, la plus terrible qui soit survenue en mer.

Soirée à St-Jean de Matha, jeudi, le 15

C'est jeudi le 15 avril à 8.30 h du soir dans la salle St-Jean-de-Matha que les artistes de la Renaissance Théâtrale joueront "L'Abolition", drame en 1 acte de José Germain et Emmanuel Bourcier.

Cette pièce de concours qui permet aux artistes de la Renaissance Théâtrale de se classer première lors du festival dramatique national tenu à la salle Sun Life le 4 février dernier, sera interprétée au cours d'une soirée organisée par la compagnie No 23 des zouaves pontificaux canadiens sous le patronage du R. P. Albert Arnold, O. S. S. T. curé.

"L'Abolition" sera interprétée par les mêmes artistes qui figuraient au festival dramatique, soit: M. Paul Charbonneau, Mlle Adrienne Samuel, élève de Mme J.-A. Audet, Léon Noël de Tilly, Judith Jamin et Mlle Yvette Lorrain.

Outre ce drame, il y aura des saynètes, déclamations, chant, et le tout se terminera par une dédicace comédie d'actualité en 3 actes de Monsieur Paul Charbonneau: "Monsieur l'échevin en robe de chambre".

Déjeuner-causerie de la section Duvernay demain midi

Le déjeuner-causerie mensuel de la section Duvernay de la société Saint-Jean-Baptiste aura lieu au Cercle Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke, à 12.30 heures précises, le jeudi, 15 avril.

M. l'abbé Philippe Perrier sera l'hôte d'honneur et le conférencier. Il a donné pour titre à son allocution: "La grande voix contemporaine".

M. Téléphore Brassard, président de la section, présidera. On peut retirer des bulletins en s'adressant au secrétaire de la société Saint-Jean-Baptiste, Plateau 1131.

PERDU EN MER

OTTAWA, 13. — D'après certaines informations reçues au ministère du Transport aujourd'hui, le chef-ingénieur E. Samson, de Québec, qui était à bord du brise-glace Montcalm, aurait été perdu en mer près du cap Ray.

Les "flotteurs" de bois de la province recevront à l'avenir \$2.75 par jour

QUEBEC, 13. — (D.N.C.) — Aux applaudissements de la droite, l'hon. Maurice Duplessis a annoncé, cet après-midi, à la Chambre, que pour la première fois depuis la Confédération, les "flotteurs" de bois du Québec recevront à l'avenir des gages de \$2.75 par jour, y compris la nourriture et le logement pour une semaine de travail de 60 heures. De plus, si les flotteurs de bois doivent travailler des heures supplémentaires, ils recevront 30 sous de plus de l'heure la semaine. Le premier ministre a annoncé de plus que les aides recevront après le premier mai \$47 par mois au lieu de \$37.

M. le docteur J.-Félix Dubé, député de Témiscouata, a ouvert le débat en posant la question suivante:

M. Dubé: Les flotteurs de bois de la province de Québec ont conçu beaucoup de confiance depuis que le premier ministre a déclaré qu'ils seront amplement protégés par le gouvernement actuel. Mais ils sont un peu inquiets depuis que la saison de flottage est commencée. J'aimerais à ce que le premier ministre nous dise officiellement quel salaire recevront les flotteurs de bois et combien d'heures par jour ils devront travailler, pour retirer ce salaire.

M. Casgrain: — Très bien!

M. Duplessis: — Je félicite le député de Témiscouata de s'intéresser ainsi au salaire des flotteurs de bois. Autrefois, le gouvernement se laissait diriger par les compagnies. Aujourd'hui, ce sont les compagnies qui sont dirigées par le gouvernement. J'ai le plaisir d'annoncer que désormais, les flotteurs de bois recevront \$2.75 par jour, soit \$72.50 par mois. Ils ne seront pas dans l'obligation de travailler plus de 60 heures par semaine, soit dix heures par jour. Si par suite de conditions atmosphériques ils

doivent travailler plus de dix heures par jour, ils seront payés 30 sous de l'heure en plus. Et quand les conditions atmosphériques ne leur permettront pas de travailler, ils seront payés quand même.

M. Casgrain: — Quelle promesse!

M. Duplessis: — Si le salaire des flotteurs de bois n'intéresse pas le député de Rivière-du-Loup...

M. Casgrain: — On s'y intéresse au même titre que les autres promesses du gouvernement.

M. Duplessis: — Nous avons pris des mesures avec notre gouvernement d'angoisse, comme diraient les faiseurs, pour assurer ces conditions

aux flotteurs de bois. S'ils sont obligés de travailler le dimanche, ils seront payés 40 sous de l'heure. Les autres, ceux qui n'auront pas

à travailler sur les rivières, seront payés \$40 par mois jusqu'au premier mai et \$47 par après. Quant aux cuisiniers, ils recevront entre \$100 et \$125 par mois.

M. Casgrain: — Pourquoi le contrat collectif est-il en panne? Et il montre au premier ministre un article de "l'Action Catholique".

M. Duplessis: — Je constate que le député de Rivière-du-Loup, depuis qu'il est dans l'opposition lit "l'Action Catholique". Je lui dis ceci: Il ne s'agit pas de savoir si il y aura un contrat collectif ou non; mais il s'agit de savoir si les bûcherons et les flotteurs de bois seront payés ou non.

Le Dr Arthur Leclerc, député de Charlevoix-Saguenay, se lève et formule des remerciements à l'adresse du gouvernement. M. Casgrain soulève un point d'ordre. Pendant que M. Duplessis proteste, M. Leclerc achève de parler.

M. Casgrain: — Je demande une décision sur le point d'ordre.

M. Sauvé: — Le point d'ordre est maintenu.



J.-B. BERGERON

Directeur de Funérailles

4228, AVENUE PAPINEAU

Vis-à-vis l'Eglise Im.-Con.

Tél. AMherst 2562

LES FUNERAILLES MODELES LIMITEE

SALONS MORTUAIRES

DISTINCTION COURTOISIE DISCRETION

1867, rue Amherst — Tél. CHerrier 9020

Succursale 7736, rue Saint-Hubert. Tél. DQillard 1881.

[LA SESSION PROVINCIALE]

Economies réalisées sur les travaux d'impression

Les impressions coûteront de 35 à 150 pour cent meilleur marché que sous le régime libéral, annonce le premier ministre Duplessis.—Où il est question de l'«Action Catholique», du «Soleil» et de la «Gazette».—Faux surplus parce que les dettes n'étaient pas payées.

QUEBEC, 13. — (D.N.C.) — Un long débat s'est engagé, cet après-midi, au sujet des contrats d'imprimerie, au cours de l'étude des items compris dans le budget. Il a été démontré au cours de la discussion que les contrats d'impression sont maintenant donnés par soumission, voire même à des journaux adversaires du gouvernement.

Pendant la discussion, M. Duplessis déclare que les impressions coûteront de 35 à 150 pour cent meilleur marché que sous l'ancien régime. Il a démontré que des impressions coûtant \$2,800 sous l'ancien régime ne coûtent plus que \$280. Le premier ministre ajoute: «nous ne faisons pas de différence entre les adversaires et les amis, pourvu que ces adversaires soient loyaux».

M. Bouchard—A quels adversaires avez-vous accordé des contrats?

M. Duplessis—Depuis le 31 août, nous avons donné l'impression de la «Gazette Officielle» au «Soleil». Mais désormais, on ne fera plus comme l'ancien gouvernement qui faisait antichamber la «Gazette Officielle» quand ça faisait son affaire.

M. Bouchard—Quelle imprimerie a ainsi antichambé la «Gazette Officielle»?

M. Duplessis—L'ancien régime était un régime de terreur. Je suis prêt à défendre le «Soleil», car nous sommes prêts à rendre justice à nos adversaires.

M. Bouchard—Voilà un adversaire qui a adouci ses rayons.

M. Duplessis—Je constate que le chef de l'opposition n'est pas satisfait. Aujourd'hui, il a moins d'hallucinés et plus de lumière. Nous ne faisons pas de politique avec les contrats d'impression.

L'ACTION CATHOLIQUE

Un long débat s'est engagé ensuite au sujet des contrats d'impression accordés à l'«Action Catholique». M. Duplessis déclare qu'il fait toujours une distinction entre les journaux et les journalistes. Il est d'opinion que certains rédacteurs se trompent et s'ils se trompent, c'est leur droit.

Une discussion s'engage ensuite entre le premier ministre et le chef de l'opposition au sujet de contrats accordés à M. Harry Quart et la maison Cherrie et Dugal et on revient à l'«Action Catholique». Les oppositionnistes prétendent que l'«Action Catholique» n'obtient plus de contrats depuis l'assemblée tenue par l'opposition déguisée au manège militaire.

M. Duplessis—Il est agréable de voir le chef de l'opposition prendre la défense de l'«Action Catho-

lique». Il a dit que Cherrie et Dugal est une belle et bonne imprimerie, pourquoi critiquer le gouvernement. Il a parlé de la «Gazette». Si quelqu'un a eu à s'en plaindre dans le passé c'est bien moi.

Je prend note de son avertissement à l'effet que sous l'ancien régime on se servait des fonds publics pour proscrire le journalisme. Il a semblé tellement sincère que je lui donnerais l'absolution si j'en avais le pouvoir.

M. Bouchard—Envoyez, il n'y a que ça que vous n'avez pas usuré.

LES JOURNAUX

M. Duplessis—Comme il est curieux de constater l'attitude actuelle de l'opposition. Jamais, au grand jamais, nous nous sommes rendus aussi loin que l'ancien gouvernement. L'opposition actuelle comprend les descendants directs de celui qui a eu l'audace d'envoyer à un vénérable cardinal une lettre où il le menaçait de former un parti anti-clérical si on ne faisait pas taire l'«Action Catholique».

C'est aussi le même homme qui refusait d'assister à une bénédiction de cloches parce que l'«Action Catholique» avait écrit quelque chose qu'il n'aimait pas. Nous ne demandons pas de louanges. Nous sommes pour la critique saine à base d'intérêt public. Je parle ici sans faire allusion à aucun journal. La critique à base de déception et d'ambition démesurée, nous n'en avons cure. Qu'on nous donne des conseils modérés et nous les accepterons. Le gouvernement ne demande qu'à faire son profit de toutes les suggestions raisonnables.

M. Casgrain—Le premier ministre n'est pas allé aussi loin que l'ancien premier ministre lors d'une certaine scène.

M. Bilodeau—Est-ce que ce n'est pas l'ancien régime qui a dit que l'«Action Catholique» était une école maudite.

Le premier ministre soulève un point d'ordre et déclare qu'il n'a jamais critiqué l'«Action Catholique».

M. Casgrain s'informe s'il y aura des soumissions de demandes après la session. Le premier ministre lui répond que le gouvernement accordera les contrats aux imprimeries



Par un heureux hasard, JEAN SABLON mit le pied à côté du trou d'homme et put continuer sa route. Mais où Jean Sablou allait-il de ce pas? VOIR EN PAGE 22.

aptes à remplir les contrats et à celles qui donneront les meilleures garanties.

M. CLEOPHAS BASTIEN

M. Cléophas Bastien prétend que les sommes requises pour les impressions sont les mêmes que sous l'ancien régime. M. Duplessis lui répond que l'ancien régime avait inscrit une somme de \$100,000 et qu'il avait dépensé \$187,000. Le gouvernement demande la somme de \$100,000 mais rien ne dit que cette somme sera dépensée. «On parle, ajoute-t-il, d'un déficit de \$31,000,000. Autrefois on calculait les recettes et les déboursés. Le gouvernement actuel reçoit encore des comptes dus par l'ancien régime depuis 1931. Les faux surplus étaient occasionnés parce que le gouvernement ne payait pas ses dettes. Jamais un gouvernement provincial n'a donné des estimés budgétaires aussi détaillées que ceux du gouvernement actuel. On discute ensuite la question de

patronage et des destitutions. La Chambre adopte les montants de-quis pour la législation et la loi du service civil.

Sur la demande du premier ministre la Chambre s'ajourne à demain après-midi afin de permettre aux courriéristes parlementaires de célébrer le 25ième anniversaire de M. Damase Potvin comme représentant de la «Presse» au Parlement.

JOHN CORBER ACQUITTE

Hier matin, le juge Desmarais a rendu son jugement dans le procès intenté contre John Corber, accusé d'avoir assailli son beau-frère Lenn, le 6 mars, à son domicile, 1145, rue Lajoie.

Le juge, en renvoyant purement et simplement la plainte contre Corber fit remarquer que, dans la preuve telle qu'elle a été administrée, il n'existe pas un seul té-

Etude du bill de Montréal mardi

QUEBEC, 13. — (D.N.C.) — Au début de la séance de cet après-midi, Son Honneur le maire Adhémar Raynault, de Montréal, dépose le bill de la Cité de Montréal. L'hon. Maurice Duplessis déclare que l'étude sera faite mardi de la semaine prochaine au comité des bills privés et que ce comité siégera le matin et soir de façon à terminer son travail le plus rapidement possible. Autrefois, l'étude du bill de Montréal prenait un mois à paraître. Il est plus que probable que cette étude se terminera au cours de la semaine prochaine.

M. Anatole Carignan dépose la pétition de M. Esdras Minville et autres pour qu'il leur soit permis de présenter un bill incorporant la Société d'Entreprise du Canada. M. Alexandre Taché, député de Hull, présente un bill pour rendre à la population de sa région un accès plus facile aux cours de Justice.

Le docteur Léo Duguay présente un bill public amendement la loi des dentistes de la province de Québec.

BANQUET EN L'HONNEUR DE M. DAMASE POTVIN

QUEBEC, 13. — (D.N.C.) — Les courriéristes parlementaires ont célébré ce soir au café du Parlement le 25ième anniversaire de M. Damase Potvin, courriériste parlementaire de la «Presse» au Parlement provincial, comme tel. La fête fut rehaussée par la présence de l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, de M. T.-D. Bouchard, chef de l'opposition, et de M. Paul Sauvé, président de l'Assemblée législative. Elle était présidée par le président de la Galerie de la presse, M. Gérard Ouellette, de l'«Action Catholique». MM. Duplessis, Bouchard, Ouellette, Francoeur, Chassé, Vineberg et Dorion ont félicité l'heureux jubilaire.

En plus des courriéristes parlementaires, M. R. Clouthier du service de la publicité du Pacifique Canadien, M. Claude Melançon, du service de la publicité des Chemins de fer nationaux, anciens confrères, MM. Albert Plouffe, René Garneau et Georges Léveillé, du bureau du Procureur général, Campbell Carroll, du bureau provincial du tourisme, assistaient au banquet.

ment établissant que d'une façon ou d'une autre Corber ait participé à la lutte qui eut certainement, au contraire, lieu entre Lenn et J. Brown, qui durent l'un et l'autre être soignés à l'hôpital.

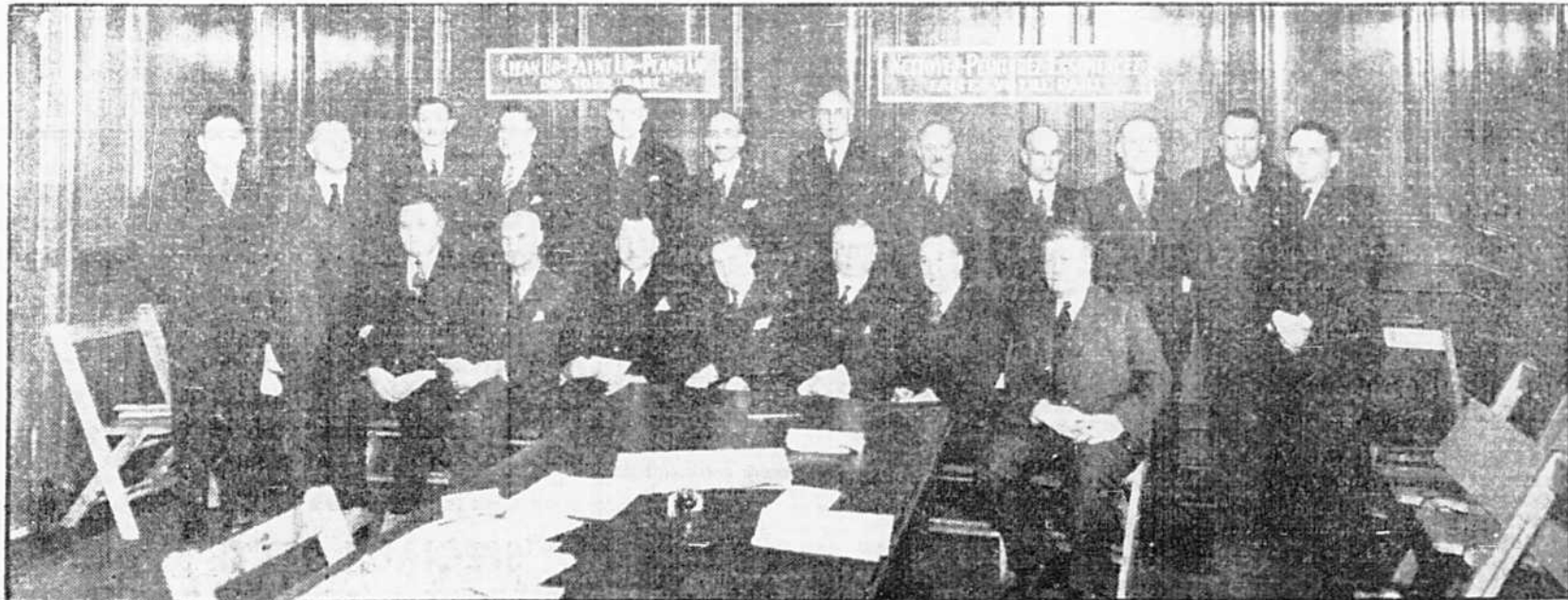


Photo prise à l'hôtel de ville lors de la première réunion du comité d'organisation de la Semaine du Grand Nettoyage, du 1er au 8 mai prochain. Cette année, la campagne prendra une ampleur plus grande, vu que l'on veut nettoyer et embellir la ville à l'occasion des fêtes du couronnement. On remarque sur cette photo: le maire Raynault; J. Taggart-Smyth, président du comité; Royal Cluxton, président général; Dr W. H. Atherton, de la Ligue du Progrès Civique; Dr Milton Hersey, J. C. Bouar, Lt-Col. J. Brosseau, R.-L. Painchaud, J.-E. Blanchard, directeur des travaux publics, Victor Savard, J.-E. Gélinas, capitaine T. Leggett, M. J. Clearg, J.-E. Caron, et Leo Cox, directeur de la publicité.

CE QUI SE PASSE À L'ÉTRANGER

La Russie accentuera son action pour la guerre

PARIS, 13. — (dép. part.) — Plusieurs journaux commentent le dernier discours de Staline que nous vous avons transmis hier et se demandent :

Pour les partis communistes étrangers, que résultera-t-il de cette nouvelle tactique ? D'après des personnes renseignées, la politique extérieure soviétique ne changera pas, mais elle accentuera quelques-unes de ses méthodes. L'Union soviétique est manifestement terrorisée par les menaces que fait peser sur elle l'existence d'Etats fascistes. Comment lutter contre le fascisme ? Il n'y a qu'un moyen de le combattre : la guerre. Et il n'y a qu'un moyen de rendre la guerre efficace, c'est de la faire avec les armées des grandes nations démocratiques et spécialement de la France.

Une fois pour toutes, l'U.R.S.S. a substitué à la politique de lutte révolutionnaire de classe contre le capitalisme intérieur, les fronts de guerre contre le fascisme extérieur. Elle ne s'éloignera jamais de cette nouvelle ligne.

Révolution et nationalisme

Le journal "Aux Ecoutes" écrit : Une lecture attentive du discours de Staline suffit donc à montrer combien vaines sont les espérances de ceux qui croient que Staline, en faisant une politique de plus en plus nationaliste, impérialiste même, renoncera à son action révolutionnaire internationale.

Cette action, il pourra la masquer, la dissimuler pour des raisons diplomatiques bien explicables. Mais c'est en vain que la propa-

gande soviétique, pour réveiller les vieux sentiments patriotiques russes sans mécontenter les nouvelles couches révolutionnaires, montre en même temps dans le communisme le meilleur défenseur de la patrie russe, et dans la patrie russe le meilleur champion de la révolution.

C'est ainsi que le discours de Staline demande en même temps la lutte contre les intrigues de "l'entourage capitaliste" de l'U.R.S.S. — c'est-à-dire des nations voisines, — et le renforcement de la lutte de classes.

Ceux qui espéraient que Staline cesserait d'être révolutionnaire "en devenant national" se trompaient ; l'idéologie marxiste, l'agitation communiste sont la meilleure arme de Staline en politique extérieure.

L'apologie du Mouchardage

D'autres journaux parisiens font remarquer que la lutte contre les trotskistes doit prendre essentiellement, selon Staline, la forme du dépiéage et de la délation. Le nouveau mot d'ordre lancé par le maître de l'U.R.S.S., celui qui doit gouverner tout l'activité des cadres soviétiques dans les années à venir, c'est : "Education politique du prolétariat." Cette éducation a pour but de mettre les militants à même de découvrir les idées trotskystes partout où elles se cachent. "La qualité indispensable de chaque bolchevik, dans les conditions actuelles, a déclaré Staline, doit être la capacité de discerner partout l'ennemi du Parti, si bien camouflé qu'il soit."

Charmant pays.

Les rouges sont pris entre deux feux à Casa del Campo

LE PROBLEME STRATEGIQUE DE MADRID

PARIS, 13. — (dép. part.) — La bataille de la Cité Universitaire, que les rouges s'étaient déjà empressés d'annoncer comme une "victoire", tourne de plus en plus mal pour eux.

Franco, en effet, a pu amener rapidement sur place des forces imposantes qui ont rendu vaine la tentative faite d'encercler les trois mille nationaux qui se trouvaient dans la Cité Universitaire.

Toutes les attaques des gouvernementaux ont été triomphalement repoussées par les nationaux...

La nuit dernière, comme les vagues d'assaut des rouges se répétaient sans cesse, les soldats de Franco sortirent de leurs tranchées, baïonnette au canon, et infligèrent des pertes très sévères aux assaillants, qui furent obligés de se retirer, après avoir subi des pertes très lourdes et très graves.

A l'heure actuelle, à la suite de l'entrée en scène des renforts nationaux la situation s'est complètement retournée, et ce sont les rouges qui sont pris entre deux feux, et qu'on peut considérer comme en très mauvaise posture.

Par ailleurs, les nouvelles de Bilbao signalent que la situation de la garnison rouge de la capitale basque est de plus en plus mauvaise et que l'on s'attend à la chute de la ville, car les défenseurs seront obligés de capituler par la famine.

Enfin, on n'est pas sans remarquer que les communiqués gouvernementaux ne repartent plus des "victoires" de Cordoue, aux alentours des mines de Pennaroya, où, selon ce qu'affirmait Madrid il y a quelques jours, les nationaux "avaient été mis en pièce." Ils l'ont été mis si bien, qu'aujourd'hui les gouvernementaux ne peuvent plus bouger !

L'importance stratégique de Madrid

Comme on le voit, et malgré les bruits que les gouvernementaux

avaient fait circuler il y a quelques jours, et d'après lesquels Franco aurait renoncé à l'idée de prendre Madrid, c'est cette dernière ville qui constitue l'enjeu suprême de la lutte : c'est le fait de s'en emparer ou de la défendre, qui déterminera la victoire définitive.

Or, d'après les déclarations faites par un officier supérieur, qui vient de visiter en technicien les champs de bataille, absolument rien, ne semble pouvoir empêcher la chute de Madrid...

— On a beau parler de reculs nationaux — a dit cet officier — mais si on tient compte du chemin parcouru par le premier détachement national qui avait traversé le Manzanares à aujourd'hui, où de grosses quantités de troupes ont avancé d'environ 15 milles, on voit le chemin parcouru.

Il y a eu, ensuite, la bataille dite des routes... Ici aussi les nationaux ont pris des avantages qu'ils ont gardés. L'affaire Guadalupe n'est que partie remise. Bientôt on s'y battra de nouveau...

Ce jour là ce sera dans d'autres conditions que celles de la dernière offensive, et la route de Valence sera définitivement coupée.

En somme — a conclu l'officier en question — les dés sont jetés. Les rouges ne peuvent plus vaincre. Des deux Espagnes, ce n'est pas celle où règne l'anarchie, où triomphe la balne, ce n'est pas celle où l'on dit : "Quand nous aurons réglé le compte de Franco, nous réglerons le compte des socialistes", qui peut être victorieuse.

Un suspect se suicide

KINGSTON, Jamaïque, 13. — On a retrouvé, hier, le corps d'Alexander Newland qui était recherché par la police à la suite de la découverte, dimanche dernier, du cadavre d'une femme. Il s'était coupé la gorge.

A 18 jours de l'inauguration de l'exposition

La trêve politique se confirme

PARIS, 13. — (dép. part.) — Nous voici à 18 jours de l'inauguration de la grande Exposition Internationale de Paris, qui déjà commence à attirer en France des milliers et des milliers de touristes et de visiteurs...

Les chantiers de l'exposition sont en pleine activité. Partout on travaille, on redouble d'efforts, afin d'être le plus prêts possible le jour de la grande inauguration.

Mais ce que constatent les journaux, c'est que la trêve politique considérée comme inéluctable, (car tous les Français peuvent lutter entre eux, lorsqu'il s'agit de défendre leurs idées politiques, mais ils se retrouvent toujours unis, au moment où l'intérêt national est en jeu) est "une chose réelle et peut-on dire définitivement acquise."

De De La Rocque à Jouhaux

Nous avons signalé avant-hier le discours du colonel de la Rocque, chef du parti Social National, lequel affirmait qu'il était décidé à respecter cette trêve.

Voici aujourd'hui Léon Jouhaux, le chef de la Confédération Générale du Travail qui fait à son tour un appel à la classe ouvrière pour l'inviter à ne pas troubler le gouvernement.

Il a prié instamment les travailleurs de ne pas embarrasser le gouvernement par une série continue de grèves. Ils s'adressait au Conseil national de la C.G.T. Il a rappelé aux travailleurs les lois sociales que le gouvernement Blum a fait adopter. Il a ajouté : "Nous ne fortifions pas, en nous montrant trop impulsifs, les attaques malveillantes des réactionnaires dont les efforts à l'intérieur du pays dépendent aux efforts des réactionnaires étrangers."

Au sujet de la "pause" demandée par M. Blum, Jouhaux a expliqué : "Nous ne voyons pas là une pause éternelle. Nous l'acceptons momentanément comme nécessaire pour l'adaptation aux réformes obtenues."

Il a conclu en disant que le Front populaire s'occupe maintenant des problèmes de la nationalisation des mines, des chemins de fer et de l'énergie électrique.

Evidemment, on aurait pu demander un peu plus. Mais — enfin — c'est déjà ça !

Les radicaux

De leur côté, les radicaux sont décidés à appliquer loyalement la trêve.

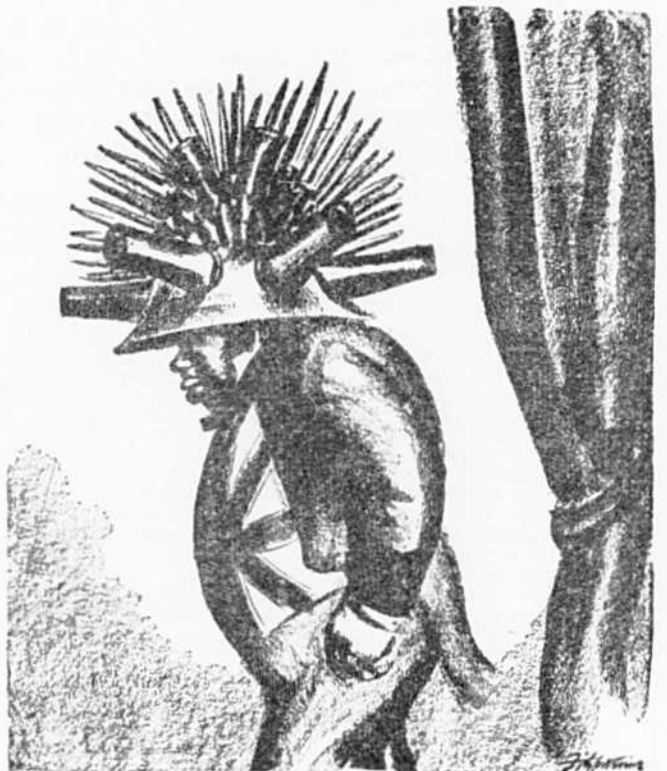
Le président du groupe parlementaire Radical Socialiste, l'avocat Campinchi, a fait en effet, aujourd'hui les déclarations suivantes :

"On nous accuse de collusion avec le communisme. C'est faux. Tant que les radicaux feront partie de ce cabinet, tous ceux qui sont attachés aux idées démocratiques (ordre, liberté, propriété, institutions parlementaires) n'ont rien à redouter d'une action révolutionnaire de la part du gouvernement. Outre que le président du Conseil a publiquement proclamé sa volonté de s'en tenir au programme élaboré par la majorité, on sait assez que les radicaux ne transigeraient pas sur certains points essentiels."

Et cette certitude doit dicter leur devoir à ceux qui s'égarent parfois dans les formations de droite. Que peut-il, en effet, sortir de cette poussière de groupes, incapables de s'accorder sur une politique commune ? Si l'on veut sauver notre état de civilisation et la forme même de ce régime social qui, quoi qu'on en dise, n'est pas mort, si l'on veut résolument maintenir le pays dans l'ordre, si l'on veut assurer un progrès raisonnable et darrer la route à l'émeute, ce ne pourra être qu'en renforçant les rangs de cette "infanterie radicale" qui, depuis tant d'années, a mis tout son cœur au service de l'intérêt français.

Et pour le moment, nous restons fidèles à la trêve.

LA CARICATURE ETRANGERE



L'année du couronnement.

(Fitzpatrick)

(ST-LOUIS POST-DISPATCH)

Roger Lemay est trouvé coupable mais bénéficie de la clémence de la Cour

A la suite d'un jugement rendu par le juge Gustave Perrault, dans un procès pour recel de bicyclettes contre une dame Lemay, Roger Lemay, son fils aîné, suivit, le 25 février dernier, les détectives qui avaient été chargés par le juge de restituer aux propriétaires les bicyclettes qui avaient été identifiées devant la Cour. Ceux-ci avaient transportés les bicyclettes au bureau de M. Pigeon, au Palais de Justice, et étaient occupés à trier les bicyclettes pour faire la remise ordonnée.

Roger Lemay pénétrant dans le bureau se serait livré à un assaut contre le détective Albert Lécuyer, lui infligeant une blessure au front et déchirant son pantalon. Il comparait, hier matin, devant le juge Marin, pour répondre à la double accusation de violences et de dommages.

Le détective Albert Lécuyer déposa avec une modération et un désir de justice qui sont tout à fait à son honneur. L'avocat de la défense, Me Paul Déry crut d'ailleurs devoir lui en rendre un hommage particulier.

Le détective expliqua qu'il se trouvait occupé à examiner les bicyclettes quand Roger Lemay entra vivement et fonça sur lui,

en écartant les bras, lui dit : "Vous ne remettez pas les bicyclettes." Le témoin, craignant qu'il ne le frappât, le prit alors à bras-le-corps, mais comme l'accusé se débattait, le détective perdit l'équilibre et tombant dans les bicyclettes se blessa légèrement. Il endommagea également son pantalon.

Deux autres détectives vinrent corroborer entièrement cette déposition.

Roger Lemay déclara qu'il n'a pas frappé. Il ajoute qu'il avait des preuves à donner que les bicyclettes lui appartenaient bien. Enfin il semble ne s'être qu'à moitié rendu compte que l'affaire des bicyclettes était terminée.

Me Déry fait ressortir que son client n'avait pas l'intention voulue par la loi pour qu'il y ait assaut, mais le juge déclare qu'il y a assez dans la preuve pour établir l'assaut. Toutefois, faisant acte de bienveillance, il condamne Lemay aux frais seulement, ou 15 jours de prison.

Sur la plainte pour dommages aux effets du détective, l'accusé plaide coupable et le juge fixe le montant des dommages à payer par Lemay, à \$5 plus les frais ou 15 jours de prison.

Jarry & Frère

6460 ST-LAURENT

CRéscant 3141

VENDEURS DE FORDS

ENEZ NOUS VOIR pour votre achat d'automobile neuve, ainsi que pour votre

AUTO USAGÉ

Nous avons toujours en main ce qu'il vous faut — Ouvert le soir

SPECIAUX CETTE SEMAINE

1935 Ford Tudor \$425 1931 Buick Coach \$275

1932 Ford Coupé 200 1936 Ford Tudor 550

TERRAIN : ANGLE BEAUBIEN ET ST-LAURENT

[LES COMPTES PUBLICS]

M. Bouchard paie \$60 des sacs de voyage de \$39.50

Ces sacs de voyage ou valises étaient vendus par la compagnie d'impression qui imprime le journal "Le Clairon" de M. T.-D. Bouchard. — En 1931, il y en a eu pour \$10,000. — "Eastern Oil", dont les principales actions sont détenues par M. Edouard Lacroix, aurait fait de faux rapports.

QUEBEC, 13. — L'hon. M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a créé une sensation au sein du Comité des Comptes publics, aujourd'hui, lorsque le nom de M. T.-D. Bouchard, ancien président de l'Assemblée législative et actuellement chef de l'Opposition, a été mentionné en rapport avec certaines transactions auxquelles avait participé l'ancien régime.

Par l'intermédiaire d'un témoin, Paul Gagnon, investigateur, M. Duplessis a accusé M. Bouchard, alors qu'il remplissait les fonctions d'Orateur, d'avoir acheté de l'imprimerie d'Yamaska, de Saint-Hyacinthe, dans laquelle il serait intéressé et qui publie actuellement "Le Clairon", pour une somme de \$10,000 des sacs de voyage devant être distribués aux députés et sur lesquelles des profits substantiels furent réalisés.

La question était encore sur le tapis lorsque le comité s'ajourna. Les sacs de voyage en question auraient été achetés au prix de \$39.50 l'unité et auraient été vendus au prix de \$60.

Les autres témoins entendus au cours de la séance du comité furent M. J.-A. Paradis, ingénieur en chef du service de la Voirie, et M. O. Dallaire. Ils furent interrogés au sujet du paiement d'une somme de \$25,000 à T. E. Rousseau & Compagnie, somme que M. Duplessis prétend n'avoir pas été due lorsqu'elle fut versée à la compagnie trois jours avant les élections de 1931.

M. Alexandre Taché, président du comité, qui déclara la séance ouverte, à 11 h. 30, demanda au public d'observer désormais le silence. "La semaine dernière", dit-il, "il y a eu trop de tapage".

M. ALPHONSE PARADIS

Sur requête de l'hon. T.-D. Bouchard et de M. Léon Casgrain, le premier témoin appelé est M. Alphonse Paradis, ingénieur en chef de la voirie, que l'on veut interroger à propos de l'affaire des \$25,833 qui ont été payés, trois jours avant les élections de 1931, à la maison T.-E. Rousseau, entrepreneurs, affaire soulevée jeudi dernier.

L'hon. M. Bouchard: — A quelle date avez-vous été nommé ingénieur en chef du département de la voirie? — En 1932.

— Vous avez parlé, la semaine dernière, d'une somme de \$25,833 qui aurait été payée à la maison T.-E. Rousseau et qui n'était pas due.

— Je n'ai pas dit que cette somme n'était pas due, mais simplement qu'elle avait été payée sans que je l'aie justifiée.

— Etiez-vous seul à avoir le pouvoir de justifier pareil compte? — J'avais l'habitude de le faire.

— Qui était ingénieur-en-chef alors? — M. Alexandre Fraser.

— Qui était comptable? — Un M. Lachance.

— Qui est M. Marc? — L'assistant-ingénieur pour les Cantons de l'Est.

La seule somme due

— Prétendez-vous que la seule somme due était d'un peu moins de \$400? Maintenez-vous cela? —

CHANGEMENTS À L'HORAIRE

en vigueur
dimanche, le 25 avril, 1937

pour renseignements complets, s'adresser
aux agents

CANADIEN • PACIFIQUE
NATIONAL • CANADIEN

L'hon. M. Duplessis: — Vous jurez que le montant de \$25,833 n'était pas dû en vertu du contrat dont nous nous occupons présentement?

M. Paradis: — Je ne peux pas le dire. Tout ce que j'en sais c'est que ce montant a été payé sans que je le sache et sans que j'aie moi-même justifié le compte.

Le sous-ministre

M. Léon Casgrain: — Le sous-ministre de la voirie, s'il avait les documents nécessaires en mains, avait-il l'autorité de certifier le compte? — Oui.

Pouvez-vous jurer que la somme de \$25,833 n'était pas due? — Je ne peux pas le jurer.

L'hon. Cléophas Bastien: — Savez-vous où M. Rousseau a pris son gravier pour les travaux qu'il

avait à exécuter? — Je ne le sais pas. Il n'y avait rien de spécifié à ce sujet dans le contrat.

"La maison Rousseau était libre de se procurer les matériaux nécessaires où elle le voulait.

M. Léon Casgrain demande ici au témoin si on pourrait consulter, ce matin, le dossier de l'affaire. — Celui-ci répond qu'il pourrait l'apporter au comité dans un quart d'heure.

L'hon. C. Bastien continue d'interroger M. Paradis. Il lui demande, entre autres choses si de 1932 à 1936 il se souvient que, chaque année, T.-E. Rousseau effectuait des travaux pour environ \$25,000.

M. Paradis répond que oui et il explique que ces travaux étaient faits sur réquisition et qu'il approuvait les comptes

A un moment donné, le témoin a eu une réclamation de \$50,000 entre les mains et il a cru bon de garder un montant de \$28,000 pour récupérer un montant de \$25,000, afin de soumettre le cas au ministre. Le témoin affirme cependant qu'il ne peut jurer si le montant était dû ou pas dû.

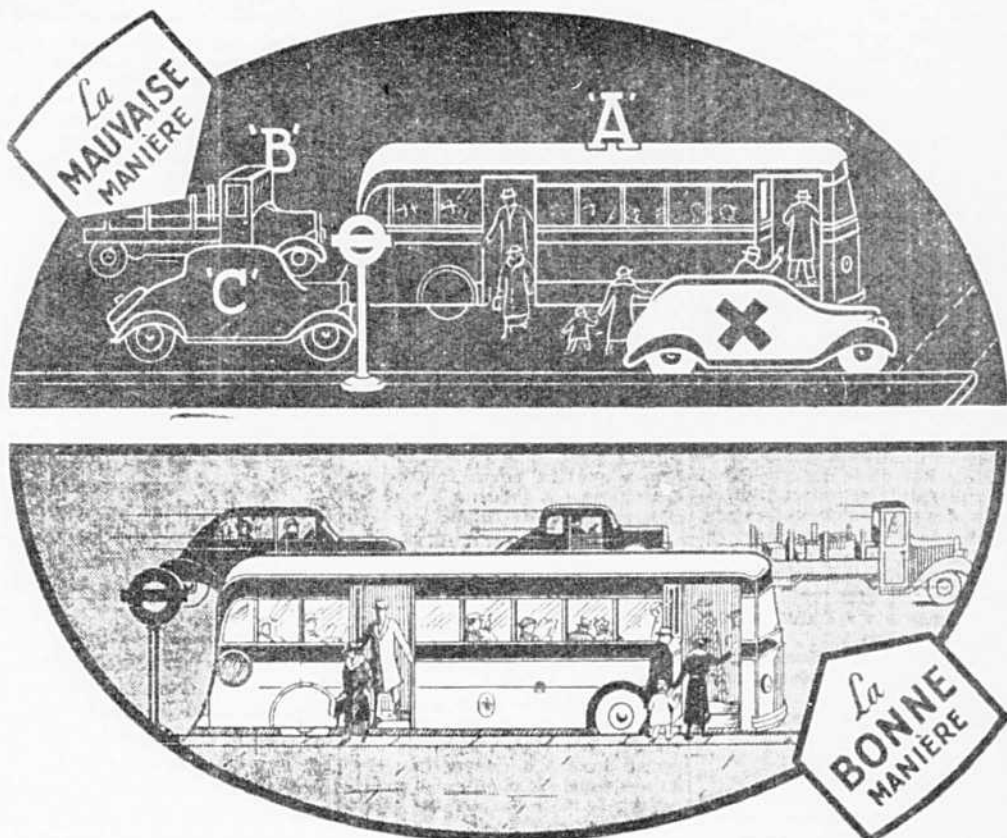
L'hon. M. Duplessis: — C'est bien, le témoin n'est pas juge!

M. O. DALLAIRE

M. O. Dallaire, officier en loi, vient de nouveau devant le comité. Il est questionné par M. Léon Casgrain, député libéral.

M. Casgrain veut discréditer le témoin; plusieurs membres du comité soulèvent des objections, mais

(Suite à la page 18)



Amélioration de la circulation

Le règlement de la circulation de Montréal existe afin de rendre la circulation libre et sûre dans les rues de la ville. Résultat d'une étude scientifique de la question, il tient compte des intérêts des piétons, des automobilistes et des personnes qui voyagent en tramways et autobus.

Toute violation affecte l'ensemble de la circulation. Remarquez, dans l'exemple illustré ci-dessus, que les automobilistes sont retardés et que les voyageurs de l'autobus sont grandement incommodés "à cause de X."

Cette personne, qui ne se soucie guère des ennuis qu'elle cause, viole la loi; elle interrompt la libre circulation dans la rue et nuit ainsi à plusieurs de ses concitoyens.

A L'autobus ne peut s'approcher du trottoir pour laisser monter ou descendre ses voyageurs.

B & C Toute la circulation est interrompue dans une direction.

Article 48

Règlement de la Circulation No 1319

Aucun conducteur d'un véhicule ne devra laisser stationner tel véhicule à aucun des endroits suivants: — (8) Entre la croisée la plus rapprochée et l'enseigne indiquant le poste d'arrêt établi par la Compagnie des Tramways de Montréal pour son service d'autobus, ou en deçà de trente (30) pieds de chaque côté de l'enseigne à un poste d'arrêt si elle se trouve au milieu de l'espace entre deux croisées.

Autres comptes certifiés

L'hon. M. Bouchard, s'adressant toujours à M. Paradis: — Vous avez été nommé ingénieur-en-chef du département de la voirie en 1932. De 1932 à 1935, n'avez-vous pas vérifié d'autres comptes de la maison T.-E. Rousseau? — Non. Je ne me rappelle pas.

L'hon. M. Bouchard: — Des paiements lui ont-ils été faits? — Oui mais je ne me souviens pas du montant.

— Pendant la période que je viens de vous indiquer, n'avez-vous pas certifié des comptes? — Oui.

— Pour quel montant? — Pour à peu près \$50,000, y compris un montant de \$28,000 que je n'ai pas voulu approuver.

M. Léon Casgrain: Jurez-vous que le montant de \$25,833 n'était pas dû à la maison T.-E. Rousseau? — Non, je ne puis le jurer.

L'hon. M. Duplessis: Jamais vous n'avez été demandé pour vérifier ce montant de \$25,833? — Jamais.

M. Casgrain: L'ingénieur de district, n'avait-il pas l'autorité pour le vérifier? — Oui, mais mon information est qu'il ne l'a pas vérifiée.



LA SOIXANTE-SEIZIÈME ANNÉE DE

TRANSPORT URBAIN À MONTRÉAL

47-4-D4

AGRICULTURE -:- COLONISATION -:- TOURISME

=COLONISATION DANS QUEBEC

Colonisons pour donner du travail aux chômeurs...

Nous extrayons les passages suivants de la causerie faite à la radio par M. J.-B. Lanctôt, du C.N.R.

Où, messieurs, COLONISONS ! COLONISONS pour donner du travail à nos chômeurs ! COLONISONS pour permettre l'établissement de nos fils de cultivateurs ! COLONISONS pour rétablir tous ces anciens agriculteurs que la crise a privés de leur ferme ! COLONISONS pour agrandir notre domaine agricole ! COLONISONS pour devenir un peuple de propriétaires ! COLONISONS pour augmenter notre prestige national et notre influence individuelle ! COLONISONS, enfin, pour nous emparer du pays que nous ont légué nos ancêtres : les terres, les forêts, les mines, toutes les ressources naturelles qui attendent l'exploitation pour produire des richesses nationales ! COLONISONS surtout pour vivre !

Vivre ! c'est cela surtout qui intéresse actuellement des dizaines de milliers de familles de chômeurs à la ville comme à la campagne ! D'après le plan providentiel, d'après le commandement divin, il faut travailler pour vivre.

Un travail!... Voilà ce qui constitue la vie, tant morale, que physique.

Où trouver du travail ? Comment gagner son pain ? Le problème que pose cette question n'est pas facile à résoudre à la campagne, encore moins à la ville.

Dans les centres urbains, toutes les nécessités de la vie s'achètent à prix d'argent; et souvent, le travail le plus ardu rapporte très peu.

A la campagne, moyennant un travail intelligent, une famille peut produire au moins de quoi manger; et en plus, elle peut profiter d'une vie morale dont la salubrité ne peut se trouver ailleurs.

Quelle est la situation qu'envisage notre peuple à l'heure actuelle ?

Depuis 1930, des dizaines de milliers d'ouvriers de l'industrie et du commerce ont été mis à pied; des dizaines de milliers de fils de ces mêmes ouvriers ont atteint l'âge de s'établir et ne peuvent trouver à se placer. La conséquence de cette situation nous est révélée par un recensement entrepris au premier octobre dernier, par la Commission Nationale de Placement. Il se trouve dans la Province de Québec, 70,000 familles de chômeurs vivant de secours publics. Et cette enquête ne tenait aucun compte des milliers de familles qui vivent de charité privée: aux dépens de la Saint-Vincent-de-Paul, de parents et d'amis charitables. Malgré une amélioration sensible dans les affaires, depuis 1933, bien peu de ces ouvriers furent embauchés.

Chaque année, depuis 1930, s'accumulent à la campagne un nombre, toujours croissant, de fils de cultivateurs qui ne savent trop où aller pour s'établir et gagner leur vie. Avant 1930, ils traversaient la frontière des Etats-Unis où se dirigeaient vers les villes pour travailler dans l'industrie. Mais les Etats-Unis ont fermé leurs portes et les villes n'offrent plus les mêmes avantages qu'autrefois. Alors

ces fils de cultivateurs, faute d'emploi et de direction, s'amassent dans nos paroisses rurales, les surpeuplent et attendent vainement une issue!... Une enquête sérieuse et très récente indique qu'il se trouve dans les paroisses rurales de la province de Québec, environ 80,000 familles ou célibataires prêts à s'établir.

Messieurs, pour sauver tout ce capital humain du marasme qui l'attend, il faut coloniser ! La colonisation est l'oeuvre de l'heure ! Prise dans son sens large, c'est-à-dire, non seulement comme développement de notre ressource-terre, mais aussi comme exploitation de nos richesses minières, forestières, hydrauliques ou autres, la colonisation est tout un programme, qui doit être mis à exécution sans tarder.

Il est temps de donner du travail à nos chômeurs par la colonisation ! Il faut supprimer une fois pour toutes les secours directs... et cela, par l'adoption et la mise en oeuvre d'un plan de colonisation méthodique et d'assez grande portée pour donner de l'ouvrage à tous ceux qui veulent travailler. A tous ceux qui veulent reconquérir leur indépendance et leur fierté.

Mais comment coloniser?... Les temps sont passés d'une colonisation à la diable, au petit bonheur; de procéder sans un plan défini à l'établissement des familles sur la terre. Il faut prévoir et surtout posséder la certitude scientifique que les terres sont fécondes et peuvent produire les nécessités primaires de la vie.

Il est temps, messieurs, de faire acte de courage, de bien analyser la situation actuelle, de déterminer avec précision la nature et l'étendue du problème à résoudre. Et, après l'adoption d'un plan, il faut être imbu de la volonté ferme de voir à son exécution sans écouter les éternels critiques qui broderont toutes sortes d'histoires, la plupart fatalistes, autour de ce projet destiné à relever le moral de nos populations et de les remettre sur la voie de la fierté et de l'espérance en l'avenir.

Sans avoir la prétention de vous dire le dernier mot sur la nature de résoudre le problème actuel, permettez-moi de poser, bien hâtivement, quelques jalons."

● Le Canada est, après l'Australie, le pays qui a fourni le plus de blé au Japon en 1936. Le Canada a également maintenu et même amélioré la position qu'il occupait comme le plus grand exportateur de plomb, d'aluminium et de papier à journal sur le pays du soleil levant.

● L'Etat libre d'Irlande annonce qu'à partir du 22 mars 1937, il sera payé aux cultivateurs une prime de 10 shillings (\$2.40) pour chaque peau de veau approuvée par le Ministère de l'Agriculture de l'Etat libre d'Irlande et exportée.



La vie saine des colons.—En haut, un camp modeste mais où règne une saine atmosphère de fierté et de confiance en l'avenir. En bas, l'église qui domine un grand "défriché" et qui est inspiratrice de nobles efforts et de courage.

(Cliché Canadian National.)



Les loisirs du touriste

Le tourisme a de nombreux aspects dans un pays vaste comme le nôtre et aux richesses diversifiées. Nous avons l'intention d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'un ou l'autre de ces aspects, chaque semaine. Nous parlerons aujourd'hui des multiples moyens qui s'offrent à nos hôteliers de retenir chez elles le touriste, de l'intéresser, de le distraire, de l'inviter à revenir dans des lieux et dans des décors qui lui plairont tout particulièrement. Une des mille et une façons de plaire au touriste c'est de lui fournir comme distraction, un de ses divertissements favoris. Nous n'avons que le choix. Les hôtelleries ne devront pas oublier que le touriste, venant de loin, a des habitudes, des façons de vivre et d'occuper ses loisirs, qu'il ne quittera pas ou n'abandonnera pas facilement. Faut-il ordinairement de la culture physique, de la natation? Pratique-t-il le tennis, le ski, la gymnastique, la musique, la photographie, le camping, le billard, le canotage, le patinage? Aime-t-il l'équitation, la chasse, etc., etc. Autant de questions que les propriétaires de pensions et d'hôtels ne manqueront pas de se poser. Ils prendront toutes les mesures voulues afin de répondre au désir du touriste. Ils lui procureront l'immense avantage de retrouver, dans un pays étranger, à lointaine distance de son foyer, avec le repos qu'il est venu chercher, sa distraction préférée, si bizarre ou si ordinaire soit-elle.

Alphonse LOISELLE

Campagne d'éradication des mauvaises herbes pour l'été

Au cours de l'été prochain, le ministère de l'Agriculture, par son service de Protection des Plantes, inaugurera une campagne d'éradication des mauvaises herbes. A la section des mauvaises herbes, des inspecteurs divisionnaires seront nommés incessamment. Ils auront pour mission de faire l'éducation des cultivateurs, de veiller à l'observance de la loi, d'appuyer et de conseiller les inspecteurs municipaux. Ils s'occuperont également de faire des démonstrations illustrant les méthodes d'éradication les plus efficaces et d'enquêter sur la nature, la distribution et la nocivité des plantes nuisibles de la Province. Les mauvaises herbes constituent un des plus grands fléaux de l'agriculture chez nous et il importe de mettre un frein à l'envasissement de nos terres par ces redoutables ennemis.

Achetez vos poussins,
c'est le meilleur temps

Si vous voulez avoir des poules qui pondent bien en automne, ou des poulets de grill qui soient prêts à être mis sur le marché à l'époque où ils obtiennent un bon prix, vous ferez bien de ne pas trop tarder à acheter vos poussins, pas plus tard que les trois ou quatre semaines prochaines. C'est là le conseil que le Service des volailles du Ministère fédéral de l'Agriculture donne aux cultivateurs.

La vente des poussins est active actuellement dans les Provinces Maritimes, ainsi que dans les qua-

AGRICULTURE

SERVONS-NOUS DE NOS COOPÉRATIVES LOCALES

En agriculture, il est tout aussi important, au point de vue revenus, de bien vendre que de bien produire.

Que d'améliorations apportées à notre production, à nos cultures, à notre élevage, à notre alimentation, ont été faites à perte pour l'unique raison que nous n'avons pas toujours su nous organiser pour bien vendre.

La vente des animaux vivants nous offre mille et un exemples malheureux nous montrant que ce sont moins les producteurs qui s'enrichissent par la vente de leurs sujets que les intermédiaires qui les leur achètent.

Et pourtant ce n'est pas parce que les cultivateurs n'ont pas à leur portée dans leurs coopératives locales ce dont ils ont besoin, pour tirer le meilleur parti possible de marchés où d'autres trouvent profit à écouler leur produits.

Pourquoi, en effet, la vente coopérative de nos produits agricoles, et notamment de nos animaux vivants, se recommande-t-elle pour un cultivateur de préférence à tout autre système de vente?

1. — Les prix de nos grands marchés, marchés domestiques ou marché d'exportation, sont mis à la portée de chacun.

tre provinces de l'Ouest; elle est passable dans l'Ontario et le Québec. Il est évident que la demande de bons poussin croît sans cesse; par bons poussins on entend ceux qui descendent de bonne souche et qui proviennent de basses-cours soumises à l'épreuve du sang et approuvées. A l'heure actuelle, 95 pour cent des couvoirs approuvés au Canada n'emploient que des œufs provenant de poules bonnes pondeuses et appartenant à des basses-cours dont le sang a été éprouvé. Ces couvoirs vendent environ 15,000,000 de poussins par an, dont le prix varie de 10 à 15 cents par poussin.

2. — Le groupement des expéditions permet de réduire à un minimum les frais de transport, de manipulation et vente.

3. — La coopérative locale, par ses relations avec la Centrale, offre une garantie absolue de paiement, appuyée par le gouvernement fédéral.

4. — Les profits, et quels profits parfois, des intermédiaires inutiles sont comp.èment éliminés à l'avantage des producteurs dont les retours sont d'autant plus élevés.

5. — Des vendeurs avertis et parfaitement au courant de toutes les phases de la vente et du commerce sont à la disposition des producteurs, en sorte que leurs intérêts sont protégés par des hommes pour le moins aussi compétents que le sont les acheteurs de nos grandes maisons de salaison.

6. — La coopérative fournit un service régulier et sûr de renseignements sur les marchés: prix en cours, conditions générales, commentaires et pronostiques, toutes choses que le petit commerce cherche toujours à cacher aux cultivateurs.

7. — Chaque animal est vendu sur classification et est payé suivant sa valeur propre. Le bon producteur reçoit un prix proportionné à la valeur de son sujet.

Ces multiples avantages sont mis à la portée de chaque cultivateur pour sa coopérative locale.

La coopérative locale, par son affiliation avec la Coopérative Centrale, la Coopérative Fédérée dans le cas, jouit de tous les avantages, relations, renseignements, expérience, moyens d'action, voire même le crédit de l'organisme central, et en fait bénéficier chacun de ses membres.

Mais la coopérative est un peu comme un outil qui ne vaut qu'en autant qu'on s'en sert et dont l'utilité s'accroît en proportion de l'usage qu'on en fait. A. S.

BRICK BRADFORD —

— Perdu dans un atome? —

Brick, il passe trois heures. Il est temps que tu manges un peu et que tu te reposes. Tu vas te rendre malade.

Une autre raison pour laquelle je suis heureux d'être devenu un citoyen américain, c'est que cela m'a permis de connaître l'hamburger sandwich.

Dites-moi, Kalla, qui est Ego et pour quoi le craignez-vous?

Brick. Ego est un homme brillant, rusé, un génie... Il fut un temps où nous étions tous deux de grands amis.



Nous nous rencontrâmes pour la première fois alors que nous étions étudiants à la Sorbonne, à Paris. Nous étions tous deux fort intéressés à la chimie.

La Tutelle de Georgette

FEUILLETON DE
"L'ILLUSTRATION
NOUVELLE"

Par
Arthur DOURLIAC

Publication autorisée par la
Société des Gens de Lettres

No 53 (Suite)

On dirait les "Mères de la débâcle".

Au lieu de s'en prendre à elle-même, à son imprudence, à ses coquetteries, elle rejetait la faute sur les autres. Déjà, avec sa mobilité capricieuse, elle commençait à trouver la mère et le fils plutôt encombrants; aussi soulagait-elle sa bile en faisant une scène à la douairière interloquée.

Quelle idée de s'enticher ainsi des premiers venus! Une ancienne amie, soit, pas bien intime, puisqu'on était resté trente ans sans se voir. On ne devait pas se jeter à la tête des gens, capables d'en abuser, sous prétexte que l'on a fait campagne ensemble! Tous ces vieux débris de l'Empire sont un tas d'intrigants, de paniers percés, qui débâtèrent contre les jeunes...

Oh! Georgette!...

D'abord, j'en ai assez de Vichy, moi! Je vais écrire à Albert de venir me chercher... Tu restas, si tu veux, avec tes amis!...

Mais c'est toi qui insistais encore tout à l'heure pour qu'ils viennent ce soir!

Donne leur contre-ordre, j'ai la migraine.

Ce serait une impolitesse.

Alors, reploie-toi seule, si bon te semble.

Froissée, la vieille dame se renferma dans un silence plein de dignité et monta dans sa chambre réfléchir au moyen d'éconduire en douceur ces hôtes malencontreux, qui avaient cessé de plaire.

Un peu calmée, Georgette s'installait devant son bureau et relisait la dernière lettre de son mari, qui attendait sa réponse depuis plusieurs jours, quand sa femme de chambre vint lui annoncer que M. le baron l'attendait au salon.

Il arrivait à point! Pas besoin d'excuse! Pour une fois, il avait été bien inspiré!

Elle descendit toute légère et entra souriante, sans remarquer l'air soucieux de son mari.

Voilà une bonne surprise! mon ami! Je m'ennuyais justement après vous.

Ce gracieux accueil, auquel il n'était cependant guère habitué, ne suffit pas à déridier le baron et, s'inclinant avec sa courtoisie un peu froide:

J'en suis charmé, ma chère Georgette, car je voulais vous prier d'abréger un peu votre séjour... qui touche à sa fin, du reste.

C'était répondre à ses désirs, sans qu'elle eut besoin de les formuler, mais le ton, un peu raide, eut le don de l'irriter:

Pour quelle raison, s'il vous plaît?

Je suis obligé à quelques réceptions, en vue des élections prochaines et votre présence est indispensable.

Eh bien, je rentrerai dans une quinzaine.

J'espérais que vous voudriez bien m'accompagner?

Comme cela, tout de suite?

Il ne faut pas plus d'un jour ou deux pour faire vos malles?

Un enlèvement, alors?

Un enlèvement conjugal.

Moqueuse, elle fredonna: "C'est un mari qui se sauve avec sa femme."

"Une femme qui fuit avec son mari."

Vous qui n'aimez pas la banalité!

Encore moins le ridicule.

Il se mordit les lèvres et froidement:

Croyez-moi, ma chère, mieux vaut ne pas voyager seule.

Vous seriez mal venue à me le reprocher.

Je le reconnais et me ferai un plaisir de vous accompagner désormais.

Sous la forme très correcte, la volonté s'affirmait très nette.

Georgette essaya de se cabrer:

Je ne suis pas disposée à quitter Vichy si tôt.

Parce que?

C'est mon bon plaisir.

Elle avait pris son air de reine; il ne put s'empêcher de sourire:

Raison de jolies femmes qui n'en est pas une.

En avez-vous une plus sérieuse?

En effet, mais je voulais éviter une explication inutile et, si vous aviez acquiescé de bonne grâce à mon désir, je n'aurais même pas effleuré ce sujet indigne de vous et de moi. Je ne saurais attacher d'importance aux bruits qui me sonnent aux oreilles, ni vous reprocher des imprudences qui sont un peu mon fait, puisque j'ai eu la faiblesse de vous exposer aux commérages, sans un chaperon suffisant. Reconnaissons gaillardement nos torts et qu'il n'en soit plus question.

Ce langage mesuré cette noble confiance touchèrent le cœur de la jeune femme, mais les fermentations de révolte bouillonnaient toujours dans sa cervelle l'emportèrent encore sur ce bon mouvement:

Parlez pour vous, dit-elle dit-elle agressive. Je ne saurais reconnaître des torts que j'ignore!

Il reprit un geste d'impatience:

J'attendais mieux de votre franchise.

Et moi de votre loyauté. Ces insinuations me sont odieuses. Précisez!

La douairière entra une lettre à la main:

C'est fait, ma petite-fille, j'ai écrit au Villedonne.

Le baron regarda sa femme, sans mot dire. Ce blâme muet porta le comble à son exaspération et, arrachant la lettre à sa grand-mère, l'interdit:

Inutile, je recevrai ce soir, comme à l'ordinaire.

Et elle alla s'asseoir dans un coin, battant rageusement le tapis de son petit pied.

(A suivre)

NOS DESSINS A RECONSTITUER



Un conseil par jour

GANTS DE SUEDE.—Servez-vous d'un savon contenant plus d'huile qu'un autre pour laver les gants de suède et autres articles de cuir, les meubles et les boîtes et pour donner les shampoos.

Les savons ordinaires sont de nature à assécher les cheveux et les cuirs et plusieurs enlèvent le vernis sur le bois.

Bon courage vaut mieux que bonne fortune

Il est certain que l'homme sans courage n'arrivera à rien de grand ni de bon. Il ne saura même pas défendre ce qu'il a.

Le courage est indispensable pour établir solidement une chose quelconque.

Les anciens disaient: "L'homme énergique dort le courage va jusqu'à l'audace verra ses projets couronnés de succès."

Dans combien de rencontres une poignée de braves, transportés par le courage, ont enfoncé de solides bataillons qui savaient résister et mourir, mais qui ne savaient repousser l'attaque.

Le doux et aimable Sauveur plus d'une fois réclama de ses disciples ce courage du soldat.

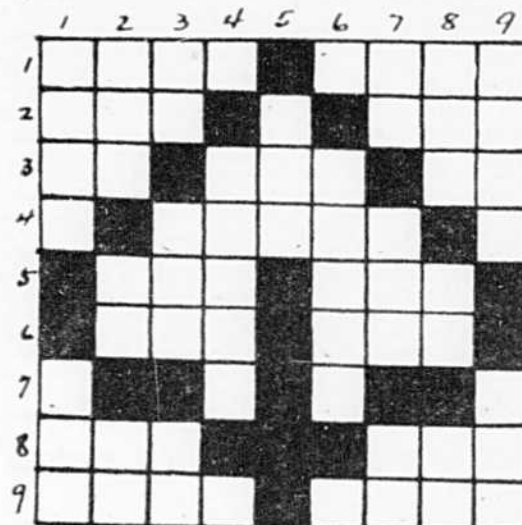
La forteresse du mal ne sera emportée que par ceux qui savent se faire violence et qui sont animés d'un noble courage. Le Christ ne veut à son service ni lâches, ni timides.

Le principe du courage se trouve dans une ferme conviction du devoir: Vaincre ou mourir.

Quels prodiges de valeur ont été accomplis par ces deux mots: Dieu le veut!

LES MOTS CROISÉS

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition de demain matin.



SERIE J. No 78

HORIZONTALEMENT

- Boisson japonaise. Fleur du ro-sier.
- Application des connaissances à la réalisation d'une conception. Particule négative, opposée à oui.
- Adverbe de négation. Le cinquième mois de l'année. Article simple.
- De peu d'étendue, limité.
- L'un des juges d'Israël. Qui ne sont pas vêtus.
- Terre entourée d'eau. Saison.
- Bord de la falaise d'une toile à voile. Morceau de musique pour deux voix ou deux instruments.
- Mouvement subit avec effort. Air agité par un moyen quelconque.

VERTICALEMENT

- Liquide rouge, qui circule dans les veines et dans les artères. Espèce de graminées, qui produit le grain dont on fait le pain.
- Mesure agraire. Altesse Impériale (abréviation). Pronom personnel.
- K.T. Vase demi-sphérique. Adjectif possessif.
- Usage passager qui dépend du goût, du caprice (pluriel).
- Nom vulgaire des labrax, poissons de mer.
- Que nous apportons en naissant (féminin).
- Pronom indéfini. De l'auxiliaire avoir. Préposition.
- On considère quant à ses qualités productives. Sol, à sol. Le premier nombre.
- Prince tyrien, dont Virgile a fait le héros de son Enéide. Dénudé d'esprit, de jugement.

Comme les fanons qu'on allume dans les ports sont d'un grand secours aux vaisseaux qui ont perdu leur route, de même un homme de bien dans une ville battue de la tempête est d'un grand secours pour ses concitoyens. — (Eplète).

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER MATIN



SERIE J. No 77

SPECTACLES et CONCERTS

MES DEBUTS AUX COTES DE CHARLES BOYER ET 2 MOTS SUR SIMONE SIMON

Par JEAN SABLON

Je tiens aujourd'hui à présenter mille excuses à ceux qui m'ont écrit au théâtre ou à mon hôtel. Mais je suis tellement "pris" depuis mon arrivée ici, qu'il me reste juste un petit peu de temps pour dormir. Je vais faire de mon mieux pour répondre le plus vite possible.



Aujourd'hui, je vais vous parler de deux des plus grandes gloires du cinéma français, Charles Boyer et Simone Simon, qui ont si bien réussi depuis leur arrivée à Hollywood.

CHARLES BOYER

Je n'ai guère de choses à vous raconter sur Charles Boyer, sauf que j'ai eu la joie de débiter à ses côtés et que j'admire beaucoup. En effet, j'ai fait mes débuts sur la scène dans une comédie de Claude Roger Marx, comédie intitulée "Simili", au Théâtre du Vieux Colombie. Charles Boyer et Falco-Netti, deux grands artistes, en étaient les vedettes. Je jouais le rôle d'un jeune homme de 18 ans.

C'était à peu près mon âge à l'époque. (Vous voyez, je ne vous cache rien). J'étais, vous vous imaginez, mort de peur à l'idée de répéter et de jouer avec des artistes aussi célèbres pour lesquels j'avais tant d'admiration. Mais leur simplicité et leur gentillesse m'ont tout de suite donné un peu plus de courage.

SIMONE SIMON

Simone Simon comme vous le savez peut-être, est très jeune, et sa mère donne l'impression d'être sa sœur tant elle est elle aussi, jeune et jolie. Simone a commencé à jouer aux Bouffes-Parisiens. Elle a débuté dans une comédie musicale de Sacha Guitry, qui lui a valu un succès personnel formidable.

J'ai failli jouer avec elle dans une reprise de l'opérette "Dédé", toujours aux Bouffes-Parisiens. On répétait depuis plusieurs jours, lorsque Simone tomba malade. Comme je ne voulais pas jouer l'opérette sans elle, j'ai dû abandonner la reprise de cette pièce.

"Lac aux Dames", son premier grand succès au cinéma, a été présenté à Paris, à peu près à cette époque, et lui a valu son engagement à Hollywood, quelques mois après. Vous connaissez la suite, donc... A DEMAIN.

Jean Harlow et Robert Taylor dans un même film

Deux des artistes les mieux connus des cinéastes remplissent les principaux rôles dans "Personal Property", film qui prendra l'affiche du théâtre Capitol commençant vendredi de cette semaine.

Ce sont Jean Harlow et Robert Taylor qui pour la première fois de leur carrière apparaissent dans une même production, basée sur la pièce "Man in Possession", qui a remporté un brillant succès sur la scène du Broadway. Cette production cinématographique fut dirigée par W. S. Van Dyke, ce directeur "qui n'a jamais connu l'insuccès." Au nombre des autres artistes qui font également partie de la distribution, mentionnons: Reginald Owen, Una O'Connor, Henrietta Croftman, E. E. Clive, Clara Williams, Maria Shelton, Foster Harvey, Lionel Braham et Barnett Parker. Dans "Personal Property", Mlle Harlow personnifie une riche veuve américaine dont la situation financière est vraiment désespérée à un moment donné.

Par une série de situations toutes plus intéressantes les unes que les autres, deux frères, dont Robert Taylor, se disputent la main de la jeune femme et c'est alors que les complications les plus drôlatiques viennent donner du piquant au film.

"The Good Earth" au His Majesty's le 30

"The Good Earth", film grandiose du A Pearl S. Buck, au Prix Pulitzer, sera à l'affiche du théâtre His Majesty's à partir de vendredi prochain, le 30 avril. Deux repré-

"Top of the Town" au Palace dès vendredi

Le film "Top of the Town" qui fait actuellement sensation à Hollywood prendra l'affiche du théâtre Palace commençant vendredi de cette semaine. Présentée dans les décors le plus somptueux et interprétée par un groupe d'étoiles de l'écran "Top of the Town" est une présentation musicale de premier plan ayant comme vedettes la ravissante Doris Nolan et le joli George Murphy, deux des favoris de la scène de Broadway.

Font également partie de la distribution des artistes comme Hugh Herbert, Gregory Ratoff, Gertrude Niesen, Ella Logan, Henry Armetta, Ray Mayer, Mischa Auer, Ernest Cossart, Claude Gillingwater, Peggy Ryan, Jack Smart, Samuel Hinds, Richard Carle, etc.

"Top of the Town" nous fait un récit vivant d'une charmante fille possédant une fortune de 50 millions de dollars qui décide tout-à-coup de devenir la Jeanne-d'Arc des clubs de nuit et de donner aux programmes qui sont exécutés un cachet tout à fait nouveau. A cette fin, elle retient les services de George Murphy. C'est ensuite toute la gamme des complications qui culminent en un véritable fiasco pour les artistes en raison même du fait que la jeune fille est surtout éprise de Murphy.

sentations seront données chaque jour, l'une à 2 h. 30 et l'autre à 8 h. 30. Les deux vedettes de "The Good Earth" sont Paul Muni et Luise Rainer.



GINGER ROGERS qui vient de terminer "Shall We Dance", avec Fred Astaire, commencera bientôt à tourner "Vivacious Lady" pour RKO Radio. Son partenaire sera James Stewart, une nouvelle étoile de la colonie du cinéma.

A l'Electra

Le célèbre ténor Jean Klepura sera présenté au programme de l'Electra dans le superbe film qu'est



Danielle Darieux

"J'aime toutes les femmes" en programme double avec "Enfants de Paris" ayant pour vedettes Lisette Lanvin et Paul Bernard.

Ces deux films seront à l'affiche d'aujourd'hui à vendre. "J'aime toutes les femmes" nous présente en plus du fameux Klepura des artistes bien connus tel que Larquey, Deschamps, la séduisante Danielle Darieux comme partenaire du ténor, Georges Frieur et Hélène Robert.

"The Garden of Allah" avec Marlene Dietrich et Charles Boyer est un autre superbe sous tous rapports, l'idylle, les décors, la technique tout y est magnifique. Il sera à l'affiche de l'Electra de samedi à mardi en programme double avec "The Big Game".

Concert-boucane à Verdun, demain soir

Un grand concert-boucane aura lieu jeudi soir, le 15 courant, à Verdun, au no 4032, rue Wellington, sous les auspices de l'Union Nationale, M. P.-A. Lafleur, député de Verdun à l'Assemblée législative sera présent.

Soirée française de gala au Loew's, ce soir

Ce soir, au théâtre Loew's, aura lieu une soirée de gala en l'honneur de Jean Sablou, le populaire artiste français de la scène et de l'écran. Le consul général de France et plusieurs autres personnalités importantes seront présents. Plusieurs artistes de langue française de Montréal seront présents et en plus de la revue du Loew's, "New Faces of 1937", l'auditoire aura le plaisir de voir le spectacle du cabaret de Kerhul et Odian, avec une troupe dirigée par M. Henri Letondal. Cette soirée française promet d'être des plus intéressantes.

"Michel Strogoff" porté à l'écran américain

"Michel Strogoff", le célèbre chef d'œuvre de Jules Verne, est enfin porté à l'écran américain, sous le titre de "Soldier and the Lady". RKO Radio présente ce film sensationnel que l'on pourra voir au théâtre Princess à partir de vendredi prochain.

Tout le monde connaît l'intrigue de "Michel Strogoff" et il est inutile de la relater ici. Le rôle de Strogoff sera rempli par Anton Walbrook, acteur européen qui fait ses débuts aux Etats-Unis dans ce film.

Font aussi partie de la distribution: Margot Grahame, Elizabeth Allan, Akim Tamiroff, Fay Bainter, Eric Blore, Paul Guilfoyle et Edward Brophy.

Un autre film sera à l'affiche en même temps que "Soldier and the Lady", "Nobody's Baby", avec Pat-ty Kelly et Lynn Overland.

"Nancy Steele is Missing" à l'Impérial

Pour trois jours, à partir de vendredi, le théâtre Impérial présentera un autre magnifique programme. Le film principal à l'affiche sera "Nancy Steele is Missing" mettant en vedette Victor McLaglen, Peter Lorre, Walter Connolly et June Land. L'intrigue de cette production commence aux jours anglo-saxons de 1917, alors que les E.-Unis furent plongés dans la guerre. La fille de Walter Connolly, magnat de l'industrie des munitions, disparaît soudainement de façon sensationnelle. McLaglen, après maintes mésaventures, tente de rendre la jeune fille à son malheureux père mais ce n'est pas sans difficulté qu'il réussit.

Le second film à l'affiche sera "Step Lively Jeeves", une comédie avec Arthur Treacher et Patricia Ellis.

"Head Over Heels in Love" au His Majesty's

Demain soir aura lieu la dernière représentation de "Wings of the Morning", le film qui vient d'établir un record sur le continent américain en demeurant à l'affiche durant onze semaines au théâtre His Majesty's. C'est la première fois qu'un film anglais obtient tant de succès. A partir de vendredi, la direction du His Majesty's présentera "Head Over Heels in Love" mettant en vedette Jessie Matthews ainsi qu'une attraction supplémentaire, "The Man Who Lived Again" avec Boris Karloff.

"Head Over Heels in Love" est une production qui nous permet d'apprécier le jeu d'un groupe des acteurs les plus fameux de l'écran américain, et tout particulièrement celui de Jessie Matthews. C'est un film de premier ordre qu'il ne faut pas manquer.

Ce film nous permettra aussi d'entendre six chansons bien populaires: "Head Over Heels in Love", "May I Have The Next Romance With You", "Through the Courtesy of Love", "There's That Look in Your Eyes Again", "Looking Around Corners For You" et "Don't Give a God Gosh Dann".

L'HORAIRE DES SPECTACLES

HIS MAJESTY'S — "Wings of the Morning" à 1 h. 31; 4 h. 11; 7 h. 03; 9 h. 49.
CAPITOL — "Waikiki Wedding" à 11 h. 09; 1 h. 54; 4 h. 39; 7 h. 24; 10 h. 09. "Murder Goes to College" à 10 h. 00; 12 h. 45; 3 h. 30; 6 h. 15 et 9 h. 00.
PALACE — "Fire Over England" à 10 h. 15; 1 h. 15; 4 h. 07; 7 h. 03; 9 h. 54. "Family Affairs" à 11 h. 51; 2 h. 47; 5 h. 43; 8 h. 39.
PRINCESS — "Quality Street" à 11 h. 13; 1 h. 55; 4 h. 38; 7 h. 20; 10 h. 03. "Girl Overboard" à 10 h. 00; 12 h. 42; 3 h. 25; 6 h. 07; 8 h. 50.
ST-DENIS — "Les Deux Gosses" à 12 h. 00; 3 h. 15; 6 h. 15; 9 h. 30. "Oeil de Lynx" à 1 h. 50; 5 h. 05; 8 h. 20.
CINEMA DE PARIS — "Un Grand Amour de Beethoven" à 12 h. 00; 2 h. 20; 4 h. 45; 7 h. 10; 9 h. 30.

ELECTRA
JUSQU'A VENDREDI
Jean Klepura - Danielle Darieux dans
"J'aime toutes les Femmes"
Aussi "Enfants de Paris"
avec Lisette Lanvin - Paul Bernard

ST-DENIS PRESENTE
Serge Grave et Jacques Tassili dans
"LES DEUX GOSSES"
Aussi Armand Bernard et Pauley dans
"Oeil de Lynx Détective"

HIS MAJESTY'S 11^e GRANDE
"Wings of the Morning"
avec ANNABELLA et HENRY FONDA
Tous les jours de 12 p.m. à 1 p.m. 25c

PRINCESS Maintenant
Katherine Hepburn et Franchot Tone
dans "QUALITY STREET"
Attraction supplémentaire
"GIRL OVERBOARD"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

CAPITOL Maintenant
Bing Crosby, Bob Burns et Martha Raye
dans "WAIKIKI WEDDING"
Attraction supplémentaire
"MURDER GOES TO COLLEGE"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

PALACE Maintenant
FIRE OVER ENGLAND"
Attraction supplémentaire
"FAMILY AFFAIR"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

MAINTENANT
NEW FACES OF 1937
A LARGE AND LUSH REVUE WITH
JEAN SABLON
"THE KING CROSBY" OF FRANCE
TWO 15 MIN. HITS
"THE BIG HOUSE"
WALLACE BERRY-LEIGHAM
JOE MONTGOMERY
MAY 1937
"LADY FROM NOWHERE"
CHARLEY QUIGLEY THURSTON HALL

IMPERIAL
2 DERNIERS JOURS
Jean Crawford et William Powell
dans "The Last of Mrs Cheyne"
AUTRE GRAND FILM
Bruce Cabot et Margaret Lindsay dans
"SINNER TAKE ALL"
DEMAIN SOIR A 9 HEURES
SOIREE D'ENCAN
VENDREDI SOIR A 8 H. 45
"RADIO SINGING PARTY"

VARIETES LYRIQUES
MONUMENT NATIONAL
LE TZAREWITCH
Opérette de FRANZ LEHAR
Les 4, 6, 8 et 9 mai en soirée
Direction: Dagnais-Goulet
Prix des places: \$1.25, \$1.00, .85, .60
(taxe incluse) — En vente maintenant
au Monument National, L'Anastasia 4418

CAFÉ DE VENISE

64 est, rue Ste-Catherine PLateau 0356

3 VAUDEVILLES 3
TOUS LES SOIRS AVEC

Mlle ALICE JEANFELS

ACCORDEONISTE-VIRTUOSE

CE SOIR: PROGRAMME D'AMATEURS

Un message du duc de Gloucester au nom du Souverain

A l'occasion de l'ouverture de l'Overseas League Building, à Londres, le Duc de Gloucester lira un message du Roi à ses sujets des Dominions et des Indes. Ce message sera transmis de Londres par la British Broadcasting Corporation et relayé dans notre pays par Radio-Canada.

Les gouverneurs généraux du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Sud-Africain répondront au message de Sa Majesté au cours de cette même émission qui commencera à 11 heures ce matin. Elle sera diffusée à Montréal par le poste CFCF, étant donné que le poste CRCM ne commence ses émissions que l'après-midi à 5 heures.

Entrevue de M. le notaire E. Poirier sur le Crédit agricole

Ce soir, aux postes Radio-Canada, M. E. Poirier, président de l'Office provincial du Crédit Agricole, accordera une entrevue sur le Crédit Agricole à un cultivateur des environs de Montréal. Cette émission sera faite sous les auspices du ministère de l'Agriculture de Québec.



(Photo Dumas)

M. Omer CÔTÉ, échevin du quartier Ville-Marie, qui vient d'être nommé maire-suppléant de Montréal, en remplacement de M. Léon Trépanier.



Vers le couronnement



AVEC LA REINE MARIE A BALMORAL

(SUITE)

Dans notre article précédent, il était fait mention de la visite de la reine Marie au Château de Glamis, en Ecosse, en compagnie de son deuxième fils. Ce fut cette visite, peut-être plus que toute autre chose, qui confirma aux yeux de la population anglaise, les fiançailles qui devaient suivre, ainsi le mariage du prince avec sa dulcinée de l'Ecosse.

Aujourd'hui, nous retrouvons ces amoureux royaux en Ecosse, encore en compagnie de la reine Marie. Ce n'est pas le château avec ses côtes historiques qui servira de théâtre à notre incursion d'aujourd'hui, mais Balmoral, siège de la famille royale en Ecosse et lieu de retraite abritant souvent l'ancien monarque lorsque les soucis

de sa charge lui commandaient un peu de repos et de quiétude.

Le roi et la reine d'alors avaient donné leur plein consentement au mariage que recherchait le prince Albert et lorsque la reine Elisabeth fut appelée à faire partie de la famille royale à titre de duchesse de York, elle fut l'objet d'une bienvenue très chaleureuse tant par leurs Majestés que de la part des frères et sœurs du duc. L'une des photographies les plus expressives qui aient jamais été prises du souverain décedé fut lorsqu'il fit ses adieux à sa bru alors qu'elle partait pour son voyage de nocces.

C'est ainsi que la photographie ci-dessus nous présente une scène bien humaine dans un décor tout-à-fait pittoresque. Ainsi qu'il

était de tradition dans la famille royale en Ecosse le duc portait l'uniforme du montagnard écossais. En parcourant les jardins enchantés de Balmoral la reine Marie entrevoyait peut-être les lourdes responsabilités qui retomberaient un jour sur les épaules de ce jeune couple bien qu'elle-même, admirée de tous par le stoïcisme dont elle fit preuve durant les longs mois qui ont précédé l'ascension du duc et de la duchesse sur le trône de l'Angleterre, était loin de prévoir toutes les situations dramatiques devant marquer la vie de son fils bien-aimé.

(à suivre demain)

Celui qui veut être indépendant de tout le monde risque de tomber dans l'erreur.

L'enquête pour la contestation dans Laurier suspendue

L'enquête sur la contestation de l'élection de l'hon. Charles-Auguste Bertrand, comme député de Montréal-Laurier à l'Assemblée législative, a été interrompue hier matin abruptement par un jugement de l'hon. juge Curran, de la Cour de pratique. L'instruction avait débuté devant l'hon. juge Chase-Casgrain, de la Cour supérieure, vers 10 h. 15, lorsque Me A. Décarie, procureur de M. Bertrand, annonça que le juge Curran avait en délibéré une motion pour suspendre les procédures suivant la cause de la loi électorale qui exige la suspension des procédures en contestation durant la session.

Cette motion avait été présentée à plusieurs reprises durant les mois derniers, mais le juge de la Cour de pratique n'avait jamais pu l'accorder, vu que l'instruction de la cause n'était pas encore commencée. L'enquête commençant hier matin le juge Curran suspendit immédiatement l'instruction en accordant la motion de la demande.

Cette contestation a été instituée par le Dr Zénon Lesage, adversaire de M. Bertrand, lors de l'élection du 17 août dernier.

Il faut aimer ce que l'on fait, et l'on ne fait bien que ce que l'on aime.



(Photo Dumas)

M. OLIVIER MAURAUULT, p.s.s., recteur de l'université de Montréal, à qui Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur du diocèse, a remis un bref de Rome lui conférant la dignité de prélat domestique de Sa Sainteté Pie XI.

RADIO PROGRAMME

Deux mots de critique

Roger Brien a dédié un poème intitulé "Résurrection" à Jacques Auger qu'il a appelé lui-même, et avec raison, "noble et profond artiste du théâtre et de la radio", et Jacques Auger nous a généreusement délecté, avant hier soir, dans son quart d'heure de poésie en déclamant avec toute son âme vibrante, et humaine, ces belles strophes qui confirment une fois de plus que Roger Brien n'est pas seulement un "grand poète canadien-français" mais un grand poète français, et pourrait on même dire "un grand poète" tout court.

Il est difficile, en effet, de trouver dans toute la production poétique moderne en Europe et ailleurs, un écrivain possédant une plus large vision du drame humain et une plus vaste résonance dans ses vers.

Roger Brien, qui une fois édité à Paris connaîtra sans aucun doute la gloire qu'il mérite, a donné avec son poème "Résurrection" une belle occasion à Jacques Auger de faire entendre sa voix grave et prenante, qui à la radio assume des tonalités encore plus émouvantes... Avec quelle ardeur, avec quelle flamme, avec quelle passion dramatique, Jacques Au-

ger nous a dit avant hier soir cette exaltation de Marie et de Madeleine, qui assistent Jésus pendant les derniers instants, et qui symbolisent "toute" la femme...

"Ah Vous saurez si bien, tantôt, le reconnaître,

Lui le Réussit, le vivant des vivants

Lui qu'on adorera dans la suite des temps.

Dieu qui contient le monde, homme me dont la poitrine

Battait humainement aux rafales divines!

Chante Roger Brien...

Et ces vers sont si beaux, qu'ils ne mourront pas de si tôt!

—LE CRITIQUE MASQUE.

MERCREDI, LE 14 AVRIL

CKAC

Matinée

- 7.15—Mélodies rythmées.
- 7.30—Pot-pourri matinal.
- 8.00—Sérénade matinale.
- 8.15—Nouvelles.
- 8.30—Bonjour voisins.
- 8.35—Chansons françaises.
- 9.00—Programme musical.
- 9.25—"Press-Radio News."
- 9.30—Bonjour, Madames.
- 10.00—Programme commercial.
- 10.10—Programme commercial.
- 10.20—Les secrets de la ménagère.
- 10.45—Programme commercial.

- 11.00—Programme commercial.
- 11.30—"The Big Sister".
- 11.45—Boîte à surprises.

Après-midi

- 12.00—Le programme des marchands de Sherbrooke.
- 12.15—Programme commercial.
- 12.30—Programme commercial.
- 12.45—Programme commercial.
- 1.00—Cours de la Bourse.
- 1.15—Mercuriale des produits laitiers.

- 1.15—Causerie agricole.
- 2.00—Trio Mignon.
- 2.15—Programme commercial.
- 2.30—Le monde féminin.
- 2.45—Programme commercial.
- 3.00—"Manhattan Matinée."
- 3.30—Musique hawaïenne.
- 3.45—Jimmy Briley et orchestre.
- 4.00—Curtis Institute of Music.
- 4.15—Nouveautés instrumentales.
- 4.30—Événements sociaux.
- 4.45—Récital de piano.
- 4.55—Le programme du foyer.

Soirée

- 6.15—Programme de valeur.
- 6.30—L'heure récréative.
- 7.00—Consultations du Dr Tranquille.
- 7.15—Le curé de village.
- 7.30—Programme commercial.
- 7.45—"Dans les griffes du diable."
- 8.00—Le programme Sweet Caporal.
- 8.20—"Laugh with Kew Murray."
- 8.30—Chantons en chœur.
- 8.45—Programme commercial.
- 10.00—Musique de danse.
- 10.15—Radio-Journal.
- 10.30—La Pharmacie Montréal.
- 10.45—Vera Guilaroff, pianiste.
- 11.00—Le reporter sportif.
- 11.15—Musique de danse.
- 12.00—Radio-minuit.
- 12.15—Musique de danse.

Soirée

- 6.15—Programme de valeur.
- 6.30—L'heure récréative.
- 7.00—Consultations du Dr Tranquille.
- 7.15—Le curé de village.
- 7.30—Programme commercial.
- 7.45—"Dans les griffes du diable."
- 8.00—Le programme Sweet Caporal.
- 8.20—"Laugh with Kew Murray."
- 8.30—Chantons en chœur.
- 8.45—Programme commercial.
- 10.00—Musique de danse.
- 10.15—Radio-Journal.
- 10.30—La Pharmacie Montréal.
- 10.45—Vera Guilaroff, pianiste.
- 11.00—Le reporter sportif.
- 11.15—Musique de danse.
- 12.00—Radio-minuit.
- 12.15—Musique de danse.

Soirée

- 6.15—Programme de valeur.
- 6.30—L'heure récréative.
- 7.00—Consultations du Dr Tranquille.
- 7.15—Le curé de village.
- 7.30—Programme commercial.
- 7.45—"Dans les griffes du diable."
- 8.00—Le programme Sweet Caporal.
- 8.20—"Laugh with Kew Murray."
- 8.30—Chantons en chœur.
- 8.45—Programme commercial.
- 10.00—Musique de danse.
- 10.15—Radio-Journal.
- 10.30—La Pharmacie Montréal.
- 10.45—Vera Guilaroff, pianiste.
- 11.00—Le reporter sportif.
- 11.15—Musique de danse.
- 12.00—Radio-minuit.
- 12.15—Musique de danse.

Soirée

- 6.15—Programme de valeur.
- 6.30—L'heure récréative.
- 7.00—Consultations du Dr Tranquille.
- 7.15—Le curé de village.
- 7.30—Programme commercial.
- 7.45—"Dans les griffes du diable."
- 8.00—Le programme Sweet Caporal.
- 8.20—"Laugh with Kew Murray."
- 8.30—Chantons en chœur.
- 8.45—Programme commercial.
- 10.00—Musique de danse.
- 10.15—Radio-Journal.
- 10.30—La Pharmacie Montréal.
- 10.45—Vera Guilaroff, pianiste.
- 11.00—Le reporter sportif.
- 11.15—Musique de danse.
- 12.00—Radio-minuit.
- 12.15—Musique de danse.

- 11.00—Programme commercial.
- 11.30—"The Big Sister".
- 11.45—Boîte à surprises.

Après-midi

- 12.00—Le programme des marchands de Sherbrooke.
- 12.15—Programme commercial.
- 12.30—Programme commercial.
- 12.45—Programme commercial.
- 1.00—Cours de la Bourse.
- 1.15—Mercuriale des produits laitiers.

Soirée

- 5.05—Thé dansant.
- 5.20—Méli-Mélo.
- 5.30—Programme commercial.
- 5.45—Variétés.
- 6.00—Radio-annuaire.
- 6.15—Programme commercial.
- 6.30—Radio-annuaire.
- 6.45—Mme X, graphologue.
- 7.00—Radio-annuaire.
- 7.15—Mme X, graphologue.
- 7.30—La princesse de l'air.
- 7.45—Emission Sweet Caporal.
- 8.00—Siesta.
- 8.15—Chansons.
- 8.30—Musique de danse.
- 8.45—Le lever de rideau.
- 9.00—Musique de danse.
- 9.15—Musique de danse.

CFCF—CFCX

Matinée

- 7.45—Nouvelles du matin.
- 8.00—"Morning Devotions".
- 8.15—Mélodies.
- 8.30—"Cheerio."
- 8.45—"Breakfast Club".
- 9.00—"Personal Column of the Air."
- 9.15—"The House of Peter McGregor."
- 9.30—Dorothy Dale.
- 9.45—Cecil et Sally.
- 10.00—Causerie sur l'hygiène.
- 10.15—Musique de danse.
- 10.30—Programme musical.
- 10.45—Higher Reel.
- 11.00—"Happy Dan."
- 11.15—Nouvelles.

Après-midi

- 12.00—"Sunshine Revue".
- 12.15—Programme musical.
- 1.00—"Cours de la Bourse."
- 1.15—"Dan Harding's Wife."
- 1.30—"Le trio de concert du Mont-Royal."
- 1.45—Les nouvelles.
- 2.00—"Kre", causerie sur le soin des enfants.

- 2.15—L'orchestre de Cleveland.
- 2.30—"Airbreaks."
- 2.45—"Voulez-vous écrire?"
- 2.55—Variétés.
- 3.10—Prog. de la S.P.C.A. américaine.
- 3.25—"Inks Spots."
- 3.40—"Imo de piano."
- 3.55—"Collegians."
- 4.10—"Club Matinee."
- 4.25—"Nouvelles."
- 4.40—"Les histoires de mer du capitaine Jim."
- 4.55—"Adventure Bound."

Soirée

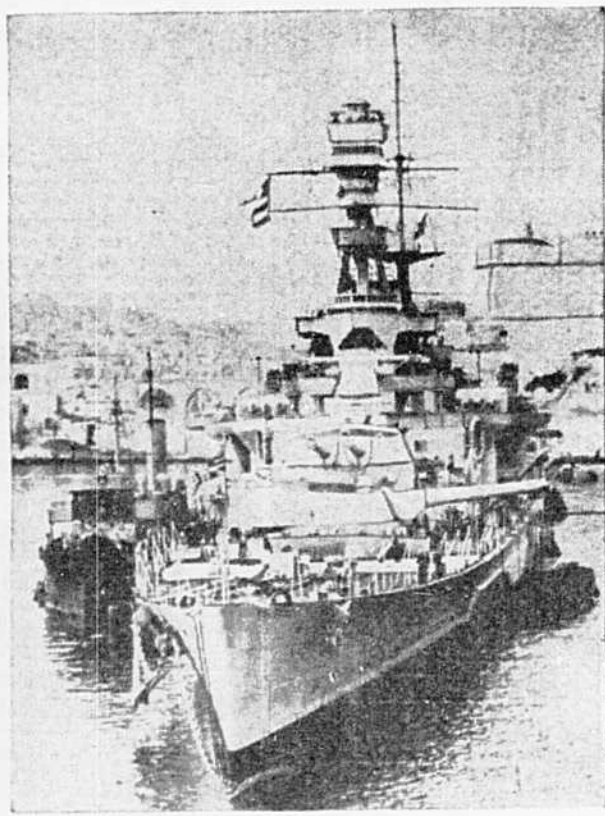
- 6.05—Les valeurs minières.
- 6.15—Variétés.
- 6.30—Drame vécu.
- 6.45—Programme musical.
- 7.00—Théâtre.
- 7.15—Solistes.
- 7.30—"One Man's Family."
- 7.45—Musique de danse.
- 7.55—Concert.
- 8.10—"Spotlight Parade."
- 8.25—Emission du studio.
- 8.40—Concert.
- 8.55—Récital de piano.
- 9.10—Nouvelles en anglais.
- 9.25—Magie noire.
- 9.40—Musique de danse.

CRCM

Soirée

- 5.00—Concert.
- 5.15—Le trio de concert du Château Frontenac.
- 5.30—Cours des Bourses.
- 5.45—"The Friendly Corner."
- 6.00—Le disque pour tous.
- 6.15—Ernest Dainty, organiste.
- 6.30—Léo-Pol Morin, pianiste.
- 6.45—Service de nouvelles.
- 7.00—La Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises.
- 7.15—Causerie par M. Albert Rioux, sous les auspices du ministère de l'Agriculture.
- 7.30—"Band Box Revue."
- 7.45—"Radio-concert."
- 8.00—"Spotlight Parade."
- 8.15—Musique de chambre.
- 8.30—Musique de danse.
- 8.45—Radio-journal.
- 9.00—Musique de danse.

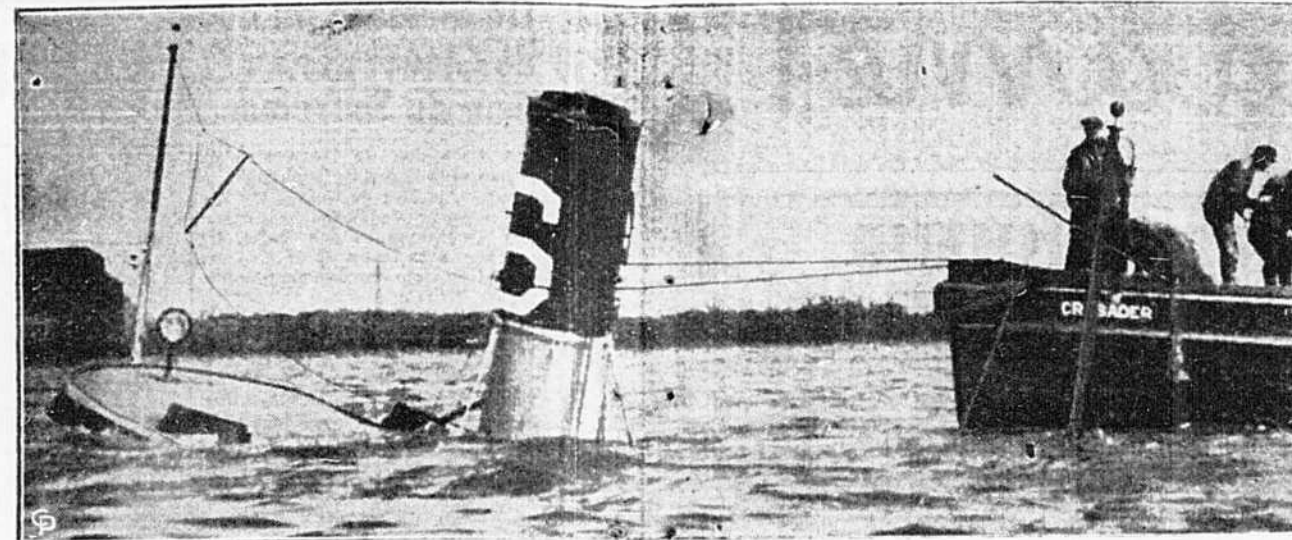
L'Actualité Illustrée



Après avoir, à plusieurs reprises, fait entendre au gouvernement insurgé de l'Espagne qu'elle ne tolérerait pas que l'on intervienne avec la flotte marchande britannique en haute mer, la Grande-Bretagne a dépêché à Bilbao son plus formidable vaisseau de guerre dans le but d'empêcher le ravitaillement des troupes loyalistes. Précédemment une session d'urgence du cabinet anglais avait été convoquée à Londres après que le général Franco eut déclaré à Sir Henry Chilton, à gauche, ambassadeur de la Grande-Bretagne en Espagne qu'il ne craindrait pas de créer un incident de portée internationale si les vaisseaux anglais pénétraient dans le port de Bilbao. Les vaisseaux anglais s'aventurant dans les eaux territoriales ne reçoivent aucune protection de la part de Franco.



L'on voit à droite une partie de la foule de grévistes qui s'était rendue dans le voisinage des usines de la General Motors à Oshawa pour y entendre Homer Martin, organisateur de l'Union des Employés de l'Industrie de l'Auto et autres représentants du Comité pour l'Avancement de l'Organisation industrielle. Martin dès lors fustigea le premier ministre Hepburn de l'Ontario et les membres du bureau de direction de la compagnie pour avoir refusé de s'entretenir avec les "organiseurs américains" en vue d'un règlement de la grève. L'on voit à gauche l'organisateur Martin, de Détroit.



L'on aperçoit à droite quelques membres de l'équipage du "Crusader" assistant impuissants "aux derniers moments" d'un remorqueur qui a sombré dans la rivière Delaware près de Camden, N.-J., en moins d'une minute. Le capitaine et le premier officier de bord du Radiant ont été sauvés mais les huit autres membres de l'équipage, y compris la fille de l'ingénieur, âgée de 15 ans, ont perdu la vie dans cet accident maritime. Un scaphandrier s'apprête à descendre sous les eaux pour y voir l'étendue des dommages causés préalablement au remorqueur.



Alors que dans certains milieux on dit que Robert Irwin, recherché par la police en rapport avec le triple meurtre de New-York, s'est donné la mort, par ailleurs on maintient qu'il est à la veille de se livrer aux autorités. On le croit incapable de subir son procès même s'il était capturé. On voit en haut le jeune sculpteur, et deux photos de Mlle Gedeon, l'une des trois victimes.



Ralph Ince, acteur et directeur de productions cinématographiques, a perdu la vie dans un accident d'automobile récemment à Kensington, Londres. Mme Ince s'en est tirée avec des lésions au visage. Ince demeurait en Angleterre depuis quelque trois ans, s'intéressant à la préparation de films anglais.



Mlle Alice Jeanfils, accordéoniste-virtuose qui se fait entendre dans la revue présentée tous les soirs, cette semaine, au populaire Café de Venise.



George Murphy et quelques jolies danseuses que l'on pourra voir dans le nouveau film musical Universal, "Top of the Town", à l'affiche du théâtre Palace à partir de vendredi.



Alice Faye, dont le dernier film, "Wake Up and Live" vient d'avoir sa première à Miami. Watler Winchell et Ben Bernie sont les autres vedettes de ce film.



Voici John Wuest Hunt, riche membre de la société des Côtes du Pacifique, photographié dans sa cellule après qu'il se fut livré à la police de Los Angeles pour répondre à des accusations proférées par Delight Jewett, âgée de 17 ans, étudiante de Denver et qui faisait autrefois partie du culte religieux conduit par "Le Père Divin" et qui fait aujourd'hui l'objet d'une enquête de la part des autorités.

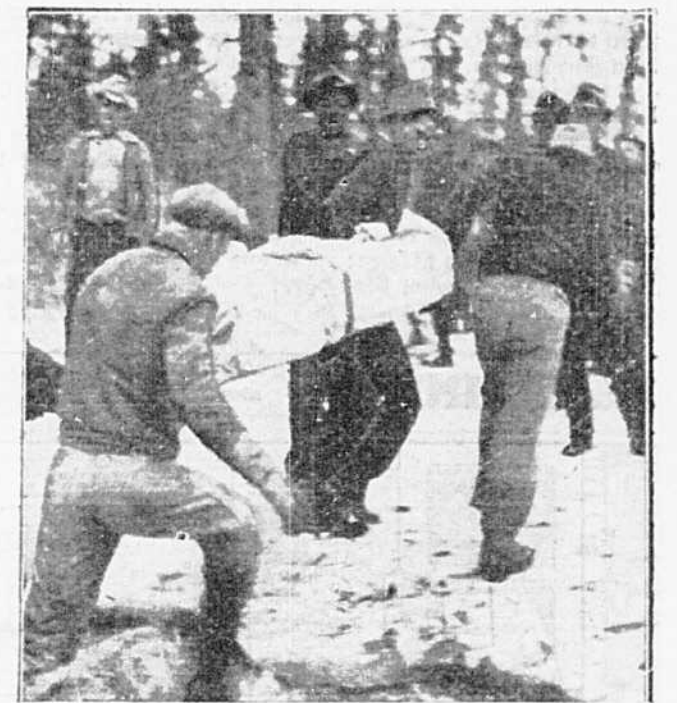
Le monogramme décore le sac, la robe, le foulard, les lainages. C'est l'envoûtement de l'heure. Initiez vos accessoires, pour être dans la note du printemps.



A gauche, nouveau bonichon printanier à plume de paille lisse convenant avec une simple petite robe qui n'a pour tout décor qu'un monogramme d'or, d'inspiration moderne. A droite, chapeau de style Victorien, dont les fleurs s'apparentent à l'imprimé de la robe. Le monogramme en épingle est aussi du même style.



Le général Garnet Hughes, fils de Sir Hughes, ministre de la Milice canadienne au cours de la Grande Guerre, est décédé à l'hôpital Général de Toronto à la suite d'une opération. Le général commandait la cinquième division canadienne au cours des hostilités et était le plus jeune général de toute l'armée britannique.



A travers des routes enneigées, parfois en pleine forêt, ces hommes ont transporté les sept victimes de l'accident au cours duquel un avion de transport s'est écrasé sur les flancs d'une montagne située au sud-est de McNary, Arizona. L'aéroplane était parti de Burbank, Californie pour se rendre à New-York. Aucune des personnes à bord n'a été sauvée.

Bonjour Madame!

Quedis-tu? Que dit-on?

Tu dis qu'il tarde?

—... Mais non, voyons, ça ne s'est jamais vu que l'on puisse reconnaître le printemps d'après la température! Si tu vas te fier à la vitesse et à la pente du vent, aux giboulées, au thermomètre, tu seras toujours emmêlée, pour les autres saisons, mais quand il le calendrier, l'almanach, c'est bon s'agit du Joli, de l'Envoûtant! quand il s'agit du Printemps, ne te fie qu'à tes yeux, à tes oreilles et surtout à tes impressions.

Vas-tu me faire croire que tu attends le lilas, pour t'exalter: "Oh! le printemps est arrivé!" Tu sais bien qu'il est en ville, le printemps, il rôde à la campagne, dans la banlieue, partout. L'après-midi, vers deux heures, quand il fait soleil, il va jusque dans la forêt vierge pour taquiner les arbres, agoucher les jeunes pousses.

Et puis tu n'as pas besoin d'aller flâner sur le balcon, le temps qu'il fait, ni de prendre le tram pour faire un tour, ni de monter dans l'auto de ton mari pour constater que le Printemps est dans l'air.

— Mais non, tu ne t'es pas trompée. Tu as cru le voir l'autre jour, et tu l'as vu, le Printemps. Cette fois où le laitier est arrivé le front humide dans ce matin frisquet, et qu'il t'a demandé (lui qui n'en a jamais l'habitude et qui est sec comme le nord-est) quand il t'a demandé avec aménité: "Êtes-vous bien servie, madame?" Tu te rappelles? et il te couvrait des yeux avec l'air de dire: "Est-elle assez jolie, assez mignonne la petite dame du troisième!"

Tu n'en revenais pas, hein? eh bien! lui non plus n'en revenait pas de cette émotion qu'il avait. Et ce n'était pas sa faute ni la tienne. Je te connais. C'est le Printemps!

C'est le printemps qui fait trébucher le boulanger dans l'escalier, et qui distrait ton tapissier: il y a de quoi poser les panneaux et les fleurs à l'envers! Et l'épicier qui donne à toutes ces dames un petit bouquet d'échalottes, une pomme de choï, un melon... c'est parce que c'est le printemps, voyons!

Ce beau vieux qui est ton voisin, remarque quand tu vas étendre le linge... il se penche à la fenêtre, il froisse les rideaux, il n'en finit plus de te reluquer, avec l'oeil drôle, comme s'il voulait te voler ton jupon, (in jupon de celanese qui bat au vent). C'est pas sa faute, au vieux. C'est le Printemps!

Et toi. Bien sûr, toi! je t'ai vue l'autre jour: tu avais l'air joliment jolie et gentille avec ton petit chapeau qui a des fleurs. Je peux bien te le dire pendant que ton mari n'y est pas: le contrôleur du tram, il en louchait quand il t'a vue monter avec tes petits pieds. Même il s'est retourné pour te voir aller, et on voyait que ça le chagrinait d'être tenu de rester là, par son métier. Tu ne l'as pas vu? Non. Je crois bien, tu regardais la moustache du beau brun qui lisait son journal seulement d'un oeil.

Si ce n'est pas le Printemps tout ça, je me demande ce que c'est? sinon une petite fièvre pas méchante pour un sou et qui vous rend heureux d'être un peu surmonté.

Je te parle de tous ces gens-là que je t'ai nommés, mais tu peux reconnaître ces émotions chez tes proches. Pour tous, c'est la même affaire: remarque les yeux de ton beau-frère... Même de ton beau-père!

Jovette.

HOROSCOPE DU JOUR

MERCREDI,
14 AVRIL 1937

Ce jour sera plein de malheurs et de tristesse. L'argent ou la santé devront être sauvegardés. L'imprudence, le manque de soin ou les mauvaises idées causeront des pertes. L'amour et le commerce ne vont pas ensemble. Les influences spirituelles prouvent qu'il est essentiel d'être prudent.

Voici pour chaque personne, et selon son mois de naissance, l'horoscope détaillé de la journée.

JANVIER — Moins vous croyez aux choses que vous entendez, mieux cela vaudra. Prenez garde au crédit et aux employés.

FEVRIER — La spéculation et la promotion ne devraient pas être pris légèrement.

MARS — Vous ne pouvez pas vous attendre à la promotion si vous vous endormez sur le travail.

AVRIL — Prenez garde à ce que vous direz aujourd'hui.

MAI — Prenez votre commerce plus sérieusement. Prenez garde au crédit.

JUIN — Evitez l'extravagance; acceptez les limitations domestiques le plus galement possible.

JUILLET — Vous êtes un peu douteux de votre avenir. N'y songez pas.

AOUT — Vous regretterez si vous ne tenez pas votre promesse faite aujourd'hui. Ne croyez rien de ce que vous entendez.

SEPTEMBRE — Les amis, les enfants et ceux que vous aimez vous excitent au sujet d'une promotion que vous recevrez. Ne rêvez pas trop.

OCTOBRE — Gardez votre vie domestique et votre crédit ouvertement; les secrets causent des ennuis autour de vous.

NOVEMBRE — Les amis sont confus, mais les nouvelles sont bien fondées.

DECEMBRE — Moins vous entendrez parler de finances et de commerce, plus vous croirez que ce n'est pas la vérité.



JOVETTE

LE BONHEUR

"Le bonheur" voilà un mot merveilleux que nous entendons plus souvent prononcer et dont nous ne connaissons presque plus la signification.

Autour de nous, nous n'entendons que des plaintes et des gémissements; ce sont ceux qui, en apparence, auraient le plus de raisons de se féliciter de leur sort qui se lamentent le plus non pas sur les infortunes qui les frappent, mais sur celles qu'ils redoutent et leur imagination grossit et exagère.

La perspective des maux à venir, réels ou fictifs, nous empêche de jouir des biens que nous possédons: la vie, la santé, la famille, le travail, les amis.

Le plus doux de nos moralistes, disait: "Quand tu te trouves malheureux, songe au grand nombre de maux qui te sont épargnés."

Un autre philosophe ajoutait: "Tu te trouves pauvre parce que d'autres possèdent un domaine? Combien seraient heureux s'ils possédaient ce que tu as: un foyer, des parents, un ami! Ton voisin a des champs et des bois! Mais tout ce qui existe au-dessus de ces champs et de ces bois, jusque par delà les étoiles, l'appartient."

Un académicien du siècle dernier à qui l'on demandait à 72 ans, une signification précise du bonheur, de recueillir et déclara: "Le bonheur, s'est d'avoir 20 ans et d'être aimé d'une belle fille que l'on aime."

A quoi un de ses confères, faisant allusion à la compagnie admirable qui avait soutenu l'immortel tout au long de sa vie, ajouta spirituellement: "Le bonheur, c'est d'avoir 72 ans, d'aimer toujours celle que l'on a aimée à 20 ans, et d'en être aimé."

Alors, être aimé, est-ce que cela n'est pas à la portée de tous? Je sais bien qu'il y a l'absence, la séparation, des difficultés qui peuvent s'opposer à la réalisation du seul rêve que l'on se soit permis, des obstacles qui peuvent faire croire qu'il est insensé d'espérer.

Je suis entré récemment dans l'intérieur du modeste ménage d'un travailleur. Il faisait très froid au dehors; j'avais marché longtemps; depuis longtemps la nuit d'hiver était venue et m'avait plongé dans une méditation mélancolique. J'avais cheminé en songeant aux divisions qui séparent maintenant en deux camps de farouches adversaires, j'allais dire d'irréconciliables ennemis, les citoyens de notre pays.

J'avais pensé également à tout ce qui nous menace de

tous côtés, aux nuées noires qui s'amoncellent à l'horizon et d'où peut tomber la foudre à l'improviste.

Aussitôt que j'eus pénétré dans la toute petite salle à manger où le ménage ami venait de prendre en commun le repas du soir, quelque chose d'inattendu et de réconfortant m'assaillit.

Une douce chaleur émanait du poêle bourré de bois.

Une rayonnante lumière tombait de l'ampoule électrique sur les visages qui réglaient une affectueuse confidence.

Sur les genoux du chef de famille, un écolier fatigué du labeur du jour, s'était assis. Il avait passé son bras sur l'épaule de son père et il restait là, blotti, heureux d'être dorloté et de se sentir chéri.

Sa mère, à côté d'eux, raccommodait un vêtement auquel l'enfant avait, en jouant pendant la récréation, fait un accroc. Le frère de l'écolier, plus grand, et qui déjà travaillait à l'atelier avec son père, lisait une revue dont il commentait à haute voix les articles.

Les voix, les coeurs, les esprits de tout ce petit monde étaient paisibles, leurs âmes étaient empreintes de placidité.

Petits et grands se sentaient là à l'abri de toutes les tempêtes de la vie, de toutes les méchancetés des hommes, de tout ce qui passionne, exaspère ou révolte.

Ils étaient comme une barque amarrée dans son refuge, au port ombilic de toutes les tourmentes d'hier et de demain.

Et je me disais: "Voilà le bonheur. Il est à la portée de tous, des pauvres et des riches; hélas, pourquoi tous les hommes ne le comprennent-ils donc pas? pourquoi sont-ils intoxiqués d'envie, de rancœur, de haine, de sentiments troubles? Un foyer, une lampe, des enfants, de bons parents."

Je me disais aussi: "Tout le monde peut-être ne peut pas avoir cela" et je me rappelai cette phrase du célèbre romancier allemand Haeckelander qui disait: "Le bonheur voltige, invisible, à notre portée! mais la plupart des hommes sont distraits ou négligents et sont assez malheureux pour laisser passer le moment où ils devraient le happer au vol; pour jeter la main à droite quand le bonheur est à gauche; pour rebrousser chemin au moment où ils allaient le rencontrer; pour l'aller chercher au bout du monde, quand il était à leurs pieds."

Et je conclus: "La douce tiédeur d'un foyer... la clarté d'une lampe... des enfants..."

Claude MONTORGE

Recettes

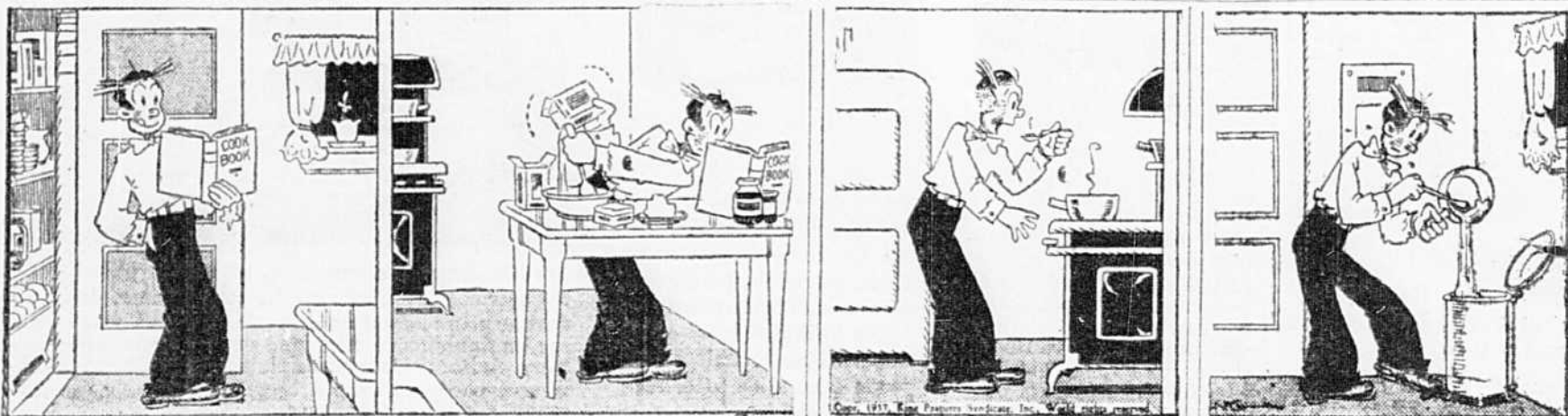
Carottes à la ménagère

Mettre dans une casserole avec du vin blanc, du bouillon ou du jus de viande, des carottes coupées en rondelles. Ajouter un bouquet garni, des oignons, du sel et du poivre. Les carottes cuites, retirer le bouquet garni et les oignons, lier la sauce avec un jaune d'oeuf, un morceau de beurre et un peu de farine.

Ce n'est pas la peine de te répéter chaque jour que tu es mortel, tu le verras bien.

BLONDINETTE —

— Un expert!



L'INSPECTEUR WADE —

— LE RUBAN VERT

Voici le message que révèle la tablette...

Conduisez Field of Glory à Riverside, Wiltshire... Qu'est-ce que cela veut dire, Field of Glory?

C'est le nom d'un cheval. Mais tu manques la partie la plus importante du message, Donovan.

En effet, il y a quelque chose que l'on peut lire difficilement. V-E-N-D-I.

Oui, c'est tout ce qu'on lit, mais il est facile de compléter.

VENDINA! le cheval de Mlle Gray.

C'est cela. Et nous avons la preuve que nous cherchions depuis longtemps. Vendina a été volé par la bande du ruban vert.



L'information littéraire

UNE FÊTE INTIME

Fête intime et artistique, pour fêter l'anniversaire de Mme Karschensko, autour de laquelle se sont retrouvés entre autres M. et Mme Armand Poupard; Maître Emery Phanoent, M. et Mme Charlier, M. et Mme Demers, Mlle Des Rochers, Mme Yvonne Macé, le Dr Lesage, M. et Mme Beaudry, Mlle et Mlle Delahaye, M. René O. Bolvin, Mlle Jacquot.

On eut l'occasion d'admirer les dernières toiles du grand peintre russe, M. L. Matzouli, qui étant présent fut félicité, et d'applaudir un artiste incomparable de la balalaïka — un instrument russe — M. V. Zoukine qui sut enchanter l'auditoire par ses exécutions absolument extraordinaires.

AUX LUNDIS LITTÉRAIRES

Le deuxième "Lundi Littéraire" chez Mme Juliette Saint-Mars Gauthier a remporté un succès aussi vif que le précédent. Nombreux assistants, parmi lesquels de nombreuses charmantes dames et demoiselles.

Le discours sur le "secret du rire" intéressa et notre confrère, M. Serge Brousseau improvisa à son tour une courte causerie pour remercier le conférencier.

Ensuite, M. Jacques Anger déclama les derniers sonnets de "Chairs symphoniques" de Roger Brien, remportant un succès très chaleureux.

La prochaine soirée des Lundis Littéraires aura lieu le 26 avril. Mlle Jeanne Grisé fera une causerie sur les jeunes filles modernes, qui s'annonce comme très curieuse.

HENRI FALK

Dernièrement mourait à Paris l'écrivain et auteur dramatique Henri Falk, qui avant la guerre se rendit célèbre dans les cercles journalistiques parisiens par ses "nouvelles à la main".

C'était un genre qui avait alors les faveurs du public.

— Il y a une de mes "nouvelles à la main", disait Henri Falk, dont je me souviendrai toujours, tant je la jugeai grotesque. Elle parut pourtant et elle eut beaucoup de succès. Comme quoi les gens ne sont parfois pas difficiles... C'était l'histoire d'un homme saoul qui rencontrait un garde et qui lui disait: "Mon premier naît de mon second, et si mon troisième vous traversait immédiatement, vous seriez mon quatrième." Et il fallait répondre: "Municipal", parce que la mue se fait dans le nid, et qu'un

homme traversé par une scie devient pâle.

"Etait-ce bête, mon Dieu, était-ce bête?" concluait-il en riant.

VENISE REINE DE L'ADRIATIQUE

L'Institut de Culture Italienne de Montréal, qui présida avant tant d'autorité le Juge Fabre-Survery, après le succès remporté par la commémoration en français de Pirandello, a décidé de présenter deux ou trois fois par an des conférences tour à tour anglaises ou françaises, parlant sur des sujets italiens.

C'est ainsi que jeudi 22 avril, à l'hôtel Mont-Royal, le Dr W. Harvey-Jellie fera une conférence en anglais, avec des projections lumineuses en couleur, intitulée "Venise Reine de l'Adriatique".

Les cartes d'entrées sont gratuites. Il faut les demander à l'Institut de Culture 1410 rue Stanley.

AU M. R. T.

La section anglaise du M. R. T., le théâtre de Martha Allan, vient de donner une soirée extrêmement brillante, au cours de laquelle on a présenté trois pièces de jeunes auteurs canadiens anglais. Inédites, et jouées par les artistes du M. R. T.

La première "Painted money" de Percy Jacobson, est une scène très comique; la deuxième "Onzième heure" de Joseph Schull est un acte très dramatique, et la "Gallant bête noire" un acte d'ironie historique de Mlle Bonar Acton.

Les trois pièces, bien jouées, surtout par Hal Grindon, Helen Muir et Aler Frazer, ont remporté un très vif succès.

Pour donner une idée de l'utilité et de la répercussion que ces présentations peuvent avoir, il suffira d'ajouter qu'un des auteurs joués, Joseph Schull, fut tellement apprécié par la Radio des États-Unis, qu'il fut engagé à aller créer une de ses pièces à New-York, où l'émission vient d'avoir lieu.

Nous pourrions ajouter que bientôt quelque chose de semblable commencera à fonctionner également chez Martha Allan pour les jeunes auteurs et pour les jeunes auteurs canadiens-français.

MOTS D'ENFANT

Voici un mot du petit André Desnoyers, âgé de quatre ans, en amour de petit enfant espiègle.

Comme sa grand-mère se plaignait d'avoir mal au bras droit il demanda:

— Pourquoi as-tu mal?

— Que veux-tu mon petit...

C'est l'âge!...

— Non, répliqua le petit André,

car ton bras gauche a le même âge

que ton bras droit, et il ne te fait

pas mal.

L'HUMOUR

Voici l'histoire qui raconte notre confrère, Gérard Dagenais.

Dialogue entre deux amis.

— C'est curieux comme vous me

rappelez Louis...

— Moi? s'étonne l'interpellé, nous

nous ressemblons pas du tout!

— Non... mais... — répliqua le

premier — Vous me devez tous les

deux cinq dollars, et tous les deux

vous ne m'en parlez jamais.

L'AMOUR

Les femmes sont comme les

fruits... Ce ne sont pas toujours



Mme Mary Wight, âgée de 99 ans, est sûrement la plus vieille actrice professionnelle. Elle demeure à Phoenix, Arizona, et on l'a vu sur la scène durant plus de 40 ans.

AUJOURD'HUI
Dans le monde féminin

● Pensionnat Mont-Royal, partie de cartes à 8 h. p.m., au profit des enfants pauvres et des missions.

● Maison du Rosaire, 369, rue Champ-de-Mars, partie de cartes annuelle à 8 h. 30 p.m.

● Partie de cartes au bénéfice des missions, sous la présidence du R. P. Cérureau, o.m.i., chez Mme J.-Sylvio Mathieu, 3851, rue Dandurand. Organisatrice: Mme Gustave Godin.

● Cercle Santa Maria des Filles d'Isabelle, partie de cartes et bingo à l'hôtel Mont-Royal.

● Partie de cartes et bingo, ce soir, à la salle de l'Assistance Publique, au profit d'œuvres de charité et des missions.

UNE BAGATELLE

Réginaud: "Vous pleurez: vous êtes émue par le récit de mon amour?"

Puis-je...

Elle: "J'ai le cœur tendre, je

pleure pour une bagatelle."

ceux qui paraissent les plus beaux, qui sont les meilleurs.

LE BONHEUR

Et puis voici votre provision

quotidienne de bonheur:

"Si l'on ne voulait qu'être heu-

reux, cela serait bientôt fait. Mais

on veut être plus heureux que les

autres, et c'est presque toujours

difficile, parce que nous croyons

les autres plus heureux que nous."

(Montesquieu)

LES QUATRE

Mondanités

Déplacements

Mlle Martine Panneton, de Sherbrooke, passe une quinzaine en ville. Mlle Panneton sera l'une des demoiselles d'honneur au mariage de Mlle Hélène Saint-Pierre avec M. Raymond Dupuis.

Sir Frederick et lady Williams-Taylor, après avoir passé l'hiver à Nassau, sont arrivés en Angleterre, à bord du "Queen Mary" et occuperont leur résidence à Londres, pendant toute la saison printanière.

GRAPHOLOGIE

Cette rubrique est ouverte à tous, gratuitement. Il suffit d'envoyer un fragment de son écriture à Mlle M. S. H. L., L'Illustration Nouvelle, Case Postale 1480, Montréal.

SYLVIA D. — Nature anxieuse qui se donne bien du mal avec son imagination. Vous êtes en plus enthousiaste et vous ne possédez pas assez de philosophie pour tenter tant de choses. Vous tombez d'une émotion dans une autre et jurez chaque fois de ne plus vous y faire prendre. Belle âme et de la compréhension pour autrui.

Mlle T. — Esprit primesautier et charmant, assez malin mais ne visant jamais plus qu'à la plaisanterie. Tout ce jeu n'est que pour cacher une profonde sensibilité, et un état d'âme un peu mélancolique dont vous ne voulez pas faire montre. De l'intelligence, c'est certain: vous vous amusez autant à vos dépenses qu'à ceux d'autrui.

MARGUERITE GITA. — Ce que Marguerite décide aujourd'hui sera peut-être tout changé demain: on ne sait jamais. Seulement, ce qu'on sait, c'est qu'elle est sincère mais qu'elle est variable. Pas précisément inconstante en amour, plutôt des nuances. L'imagination est souvent dans le merveilleux et l'impossible. Tendresses qui pourraient tout aussi bien être suivies d'attitudes mystérieuses.

LEANDRE BAPTISTE. — Franchise et loyauté sont premières qualités. Mais ce que vous êtes impulsif. Vous ne contrôlez jamais ce qui part avec une telle fougue de votre cœur. Besoin d'activité et de confort aussi. Léandre aime les voyages et les sports, et tout ce qui traduit la vie active, tout ce qui vous fait fuir vous-même.

RONANE LEGRAND. — Nature indépendante qui aime mieux souffrir que céder, même si elle a tort, parfois pour ne pas dire souvent, car l'impulsion est vive et il vous échappe bien des paroles et bien des gestes que vous n'avez pas eu le temps de mesurer.

JULIETTE S. L. — Elle paraît être la douceur même, mais sans être un orgre qui vous menace, elle fait bien des colères qui surprennent. Tout est impulsion et sincérité dans cette âme-là. Juliette a le sens de la droiture et de la justice et elle reconnaît généralement ses torts. On l'aime en dépit de tout.

BLONDINETTE DE 17 ANS. — Pas toujours de la constance, mais de la sincérité: il arrive par conséquent que vous promettez avec la meilleure foi du monde, mais il arrive toujours quelque chose qui fait flancher vos promesses. De la jeunesse et de l'ambition. Vous croyez en l'effort et au travail pour réussir.

Sabine SABIN.

Une question par jour
par
G. Saint-Evrot
Courrier historique

Q. — Quel fut le premier journal publié au Canada? Est-ce la Halifax Gazette ou la Gazette de Québec? — Marcel Arsenault.

R. — Un chroniqueur qui se cache derrière le pseudonyme de Beaujour écrit ce qui suit sur le premier journal publié au Canada:

"Je n'hésite pas à croire que la Halifax Gazette a été le premier journal publié dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Seulement, ce que l'on a tort d'affirmer, c'est de faire de cette gazette la première publication canadienne."

"A l'époque où la Halifax Gazette parut, la Nouvelle-Ecosse n'était point province canadienne. Le Canada ne comprenait que les provinces de Québec et d'Ontario."

"On ne pourrait donc raisonnablement enlever à M. Guillaume Brown, le fondateur de la Gazette de Québec en 1764, l'insigne honneur d'avoir été le premier journaliste canadien. Que la Nouvelle-Ecosse revendique le premier journal qui ait été publié dans le nord de l'Amérique, c'est son droit et c'est déjà un légitime sujet d'orgueil pour elle. Nous nous contentons, de notre côté, d'avoir produit, dans la ville de Québec, le premier journal canadien."

"Les Néo-Ecossais — je puis bien le confesser la chose sans malice — ont été assez longtemps à s'apercevoir que la première gazette publiée dans les colonies anglaises avait vu le jour chez eux. Ils l'ont ignoré jusqu'en 1883."

"A cette date, un journaliste du nom de Lawson, en fouillant dans une bibliothèque de la Société Historique du Massachusetts, à Boston, a mis la main accidentellement sur un exemplaire de la fameuse Halifax Gazette. Sa curiosité fut vivement piquée, cela se conçoit. C'était du reste, une fort belle trouvaille. Le numéro du journal que M. Lawson avait sous les yeux était le premier par ordre de publication. Il portait, à sa première page, la date du 23 mars 1752, avec le nom de son éditeur, M. John Bushnell, et l'indication des ateliers d'imprimerie, Grafton Street."

"L'éditeur de la Halifax Gazette ne paraît point — d'après la chronique — avoir fait dès le début de brillantes affaires."

"Les abonnés anglais du temps étaient aussi récalcitrants que bon nombre des nôtres. La Halifax Gazette se faisait vivre pendant quelques mois, puis ensuite traînait de l'ail, elle dut interrompre sa carrière pour un certain temps. On la ressuscita en 1760, mais pour choir quelques années après."

Robert PREVOST.

NOS MEILLEURS VOEUX

— A Mlle Laura Poirier, de la rue William-David, à l'occasion de son anniversaire de naissance, de la part de la Mlle Léa Gadoury.

— A Mme Albert Lefort, de Verdun, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son époux et de ses parents.

HERNIE



MM. les Médecins recommandent la ceinture BONIN. Redonnez absolument normal. Portez la fameuse ceinture herniaire (brevetée), du spécialiste BONIN, faite sur mesure. Ne se déplace jamais. Ecrivez pour brochure gratuite.

GRATIS

EXAMEN CONSULTATION

Bureau, 9 a.m. à 10 p.m.

ANTOINE BONIN

SPECIALISTE

3617, AVENUE PAPINEAU

angle rue Gauthier

vis-à-vis Parc Lafontaine

Montréal

Tél. Adhémar 8640



Allure irrégulière sur le marché local

CURB de MONTREAL

Courtoisie de la Maison
JOHN PIERLADO & CO
460, rue Saint-Jean

	Conv.	Hunt	Has	Per.
Abtini P. & P.	124	124	124	100
do Cor. Dep.	11	72	71	72
do 6% pr.	724	724	71	72
Ashurst	114	114	114	100
Bathurst P. B.	11	11	10	10
Beaugharnots P.	51	82	81	82
Brewing Corp.	24	24	24	24
Str. Amet. Oil	241	242	241	24
B. C. Packers pr.	204	204	204	204
C. N. Power pr.	1104	1104	110	110
Clas. Vickers	124	124	12	12
do priv.	49	49	49	49
Castell M. pr.	9	9	9	9
Cons. Paper	194	204	194	20
Com. Alcohols	2	2	2	2
do	42	42	44	44
Domneca A.	164	17	164	17
do B.	17	17	17	17
Dom. Stores	104	13	104	13
Engineering	71	71	71	71
Ford A.	24	24	24	24
Power	42	44	42	44
do (Voting)	424	424	424	44
G. St. Wares pr.	104	104	102	102
Hunt Oil	204	204	200	200
Imperial Oil	224	224	224	224
Int. Paints	9	9	9	9
Int. Petroleum	342	37	264	264
Int. Utilities B.	184	182	184	184
M. Oil Fr. pr.	92	924	92	924
Michlers	4	4	4	4
do priv.	74	74	74	74
Michell Robb.	264	264	264	264
McLaren	224	224	224	224
Page Hersey	104	104	104	104
Price Br. new	464	47	46	464
do priv.	74	74	74	74
Power Corp. pr.	104	104	101	101
Pelliance Grain	124	124	124	124
Royalite Oil	424	424	42	42
South. Bridge	17	17	17	17
Walkers	42	42	42	42
do priv.	194	192	194	194
Walkerville B.	24	24	24	24

**BOURSE DE
NEW-YORK**

Courtoisie de la Maison
LANGVIN & CIE
 95, avenue des Nations Unies

Air Reduction	74
Albion Chemical	243
American Can	168
American & Foreign Power	14
American Power & Light	10
American Smelting	92
American Water Works	18
American Tel. & Tel.	183
Anaconda	8
Atchafson	8
Atlantic Refining	20
Baldwin Locomotive	3
Baltimore & Ohio	5
Bethlehem Steel	9
Canadian Pacific	1
Celanese	3
Commercial Solvents	1
Chrysler Motors	11
Columbia Gas & Electric	1
Consolidated Edison	1
Corn Products	6
Commonwealth Southern	
Curtiss Wright	15
Dupont	5
Douglas Aircraft	5
Electric Power & Light Corp.	2
Essex Sulphur	5
General Motor	5
Gillette Razor	5
General Electric	2
Hudson Motors	2
Int. Tel. & Tel. Co.	1
Kennecott Copper	5
Loews Theatres	8
Mack Truck	5
Montgomery & Ward	6
Nash-Kelvinator Co.	2
New-York Central	4
National Power & Light	1
North American	2
Packard Motors	1
Pennsylvania R. E.	1
Phila.	

Presque tous les
stocks ont fléchi
hier à la Bourse

Bien que Wall Street semblait indiquer une tendance vers la hausse, hier, les marchés locaux continuaient à enregistrer des déclinés sur presque toute la ligne, les stocks de papier étant les plus affectés de tous les groupes. Seuls International Nickel, Consolidated Smelters et Noranda ont accusé un gain de peu d'importance à la fermeture. Les stocks de Canadian Industrial Alcohol étaient fermes tandis que tous les stocks miniers avaient tendance à baisser.

Le déclin signalé dans les stocks de papier fut attribué à une déclamation de Lord Beaverbrook à l'effet, que ces stocks étaient trop haut cotés. Les stocks ont conséquemment fléchi à l'ouverture des deux bourses locales et bien que ces fléchissements aient été en partie éliminés au cours de la journée, la baisse a été générale. Consolidated Paper s'est stabilisé à 29, après une perte d'un demi point tandis qu'Abitibi Paper descendait d'un point et un quart. Bathurst "A" a décliné de près de deux points.

Canadian Industrial Alcohol "A" était fort en demande, augmentant d'un point pour descendre d'un demi point un peu plus tard. Le "B" a fait également une légère avance.

A WALL STREET

NEW-YORK, 13. — Les stocks s'élevaient de l'avant aujourd'hui sur la place de New-York, montrant des avances d'une fraction au plus de 3 points. Les aciéries étaient en tête de la reprise, suivies de plusieurs moteurs, accessoires électriques, instruments agricoles, caoutchouffères, compagnies chimiques et spécialités, qui affaiblissent surtout de la vigueur durant les dernières opérations.

Les courtiers attribuent cette reprise en partie au fait que les opérateurs ont pris très calmement la décision si longtemps attendue de la Cour suprême sur la loi Wagner. Les nouvelles financières favorables ont aussi fortement contribué à de nombreux achats.

MARCHE DE CALGARY

Cours fournis par
BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL
477, St-François Xavier

	Offer	Dem
Alberta Pacific	—	31
Alcanada	16	17
Associated Oil	—	15
Altac	07	08
Ammer	—	18
Arntson	05	05
Calgary & Edmonton	2.91	2.95
Calmont	62	63
Common	29	30
Commonwealth	28	30
Althouse	98	100
Arctic Petroleum	33	—
Arctic Crest	—	18
Arctic	1.70	1.55
Arctic	10	11
Arctic	16	18
Arctic	24	24
Arctic	1.78	2.23
Arctic	—	10
Arctic	074	60
Arctic	10	10
Arctic	204	21
Arctic	204	21
Arctic	17	20
Arctic	48	53
Arctic	054	06
Arctic	1.28	1.41
Arctic	17	18
Arctic	52	57
Arctic	124	13
Arctic	16	16
Arctic	42.10	44.00
Arctic	26	50
Arctic	10	12
Arctic	54	—
Arctic	25	25
Arctic	14	14
Arctic	1.20	1.24
Arctic	18	20
Arctic	14	—
Arctic	174	181

MINES NON INSCRITES

Fournis par
STERLING SERVICE LIMITED
207, rue Notre-Dame

	Office Des.	Price
Acme Cadillac		75
Albany River		62
Algold		8
Amity Gold		62
Amos Cadillac		15
Bousquet		1
Brown Cadillac		12
Car Kirkland		62
Car. Pandora		12
Central Duvernay		24
Central Duvernay		10
Darwin		26
Deane Cad.		68
Demsey Cadillac		29
Dunlop new		11
Duvernay		20
Fleming		31
Fontana		5
Garnet L. L.		64
Gilbee		94
Gold Bar		17
Hudson Patricia		66
Jellison		8
King Kirkland		93
Lafayette L. L.		64
Lake Hill		18
Lake Rowan		30
Lamorne Gold		8.00
LeRoy		16
Martin Bird		1.00
Moosha		37
Mosher		22
Payette Malartic		26
Payette		24
Potterdown		92
Quebec Eureka		69
Routhier Cad.		26
Rubin		16
Sagin-Rouin		95
Shawmagne		2
Sigma		6
Simmons Mining Co.		3.00
Sisco Ext.		40
Smelter's Gold		54
Springer Sturz		15
St. Pierre Cad.		16
Tonawanda		6
Wawbano		12
West Red Lake		67
Westwood Cad.		27
Wheatport		1
Winoka		20
Young Davidson		15
Young Sharon		1

BOURSE DES MINES

Fourrés par RUTKE, DANSEMAN
& Co., membres du Toronto
Board of Merchants.

	Stock	Percentage.	Conv. Hunt Res.	Per.	
Arkose		8	32	68	84
Ashley			10	10	10
Alex. Huronian		8.90	6.20	6.20	6.90
Alderman		1.16	1.16	1.10	1.10
Buffalo Anke		1.01	1.04	1.00	1.00
Big Muscon		.95	.95	.95	.95
Bidgood		1.13	1.13	1.08	1.08
Bear Metals		.40	.40	.38	.38
Bankfield		1.25	1.25	1.18	1.18
Braceborne		8.00	8.00	8.00	8.00
B. C. Pioneer		5.70	5.70	5.00	5.00
Bolbo		.18	.18	.18	.18
Castle Tr.		1.30	1.30	1.25	1.25
Cent. Patricia		3.75	3.75	3.40	3.40
Can. Macbride		1.68	1.68	1.60	1.60
Central Mann.		.12	.12	.104	.104
Chem. Res.		.30	.50	.30	.30
Chibougamau		1.68	1.68	1.66	1.66
Conarum		1.55	1.55	1.53	1.53
Dome Mines		.43	.43	.42	.42
East Macbride		1.60	1.60	1.40	1.40
Edorado		3.35	3.35	3.25	3.25
Falconbridge		9.25	9.25	9.25	9.25
God's Lake		.64	.65	.64	.64
Goddard		.34	.34	.34	.34
Granada		.34	.34	.34	.34
Gunner Gold		.50	.92	.90	.90
Hume Ore		1.95	2.00	1.95	2.00
Hudson East		.25	.25	.24	.25
Howay Gold		.41	.41	.39	.40
Hardrock		2.10	2.10	2.00	2.00
Hawinger		1.21	1.21	1.21	1.21
Int. Nickel		.65	.65	.65	.65
Jacks. Manion		.15	.15	.47	.47
Kirk, Hudson		1.90	1.90	1.85	1.85
Kickland Lake		1.58	1.52	1.50	1.50
Label		.22	.22	.21	.21
Lake Shore		.52	.53	.52	.52
Lacmeque Con.		.11	.11	.11	.11
Lake City		.96	.98	.96	.96
Little Long L.		6.40	6.50	6.30	6.30
Man. & East		.04	.04	.04	.04
McKenzie R. L.		1.51	1.51	1.50	1.50
McMillan		.041	.04	.04	.04
Michael Cook		2.10	2.10	2.00	2.00
Mining Corp.		.80	.86	.85	.85
Minerva		.372	.372	.372	.372
Moctaya		6.90	6.90	6.90	6.90
Morris Kirk		.48	.48	.48	.48
Nipissing		2.65	2.65	2.65	2.65
Granada		1.93	1.93	1.93	1.93
O'Brien Cad.		9.55	9.56	9.50	9.50
Omeca		.81	.81	.78	.78
Packhill		.265	.264	.264	.264
Premier Gold		2.90	2.90	2.90	2.90
Plekie Crow		6.90	6.95	6.60	6.60
Pamour		2.20	2.30	2.10	2.10
Paymaster		.76	.77	.75	.75
Royallite		.43	.42	.43	.43
Red Lake G.		.55	.55	.55	.55
Reno Gold		1.02	1.02	1.00	1.00
Sullivan G.		1.85	1.85	1.75	1.75
Sudbury Basin		5.05	5.10	5.00	5.10
Shaden		1.68	1.70	1.50	1.50
Stadacona		2.40	2.43	2.35	2.35
Shene		4.85	4.90	4.50	4.50
Sherritt G.		2.85	3.00	2.90	2.90
San Antonio		1.75	1.75	1.55	1.55
Sylvanite		3.70	3.71	3.55	3.55
So. Tidemont		.038	.038	.038	.038
St. John Hughes		5.50	5.50	5.15	5.15
Township		1.45	1.45	1.35	1.35
Ventures		2.25	2.29	2.18	2.18
Wayside		.04	.04	.04	.04
Wright Harker		7.35	7.35	7.25	7.25
Watts Annet		3.50	3.50	3.45	3.45

Canada Bud Breweries

Canada Bud Breweries Ltd., est à faire quelques changements à son établissement. Les opérations seront facilitées par la suite. Les recettes nettes, pour l'exercice fiscal terminé le 31 décembre 1936, compte tenue de toutes les charges, sont de \$1.12 par action, soit un fort excédent sur le dividende actuel de 80 cents par action.

IVAN SABOURIN
AVOCAT
EDIFICE ALDRED

**NOUS RECOMMANDONS
L'ACHAT IMMEDIAT DE**

Routhier-Cadillac

et

LeRoy Mines

Circularaire sur demande

STERLING SERVICE

LIMITED
Valeurs de Placement.
F. H. 1925

267 ouest rue Notre-Dame.
T4 Pl. 8241

Totaux des ventes:

Industrials: 84,500 actions.

Mines: 291.19 6actions.

La franchise serait trop commode si elle ne devait s'exercer qu'aux dépens des autres.

— DANS LA FINANCE —

Opinions de
New-York

Shearson, Hammit and Co. — Nous espérons qu'aujourd'hui l'on verra en bourse une augmentation du volume et du prix des cours.

Abbott, Proctor and Paine. — Après un moment de lenteur suivi de ventes rapides causées par la décision de la Cour Suprême, le marché s'est rallié. Nous ne croyons pas à une extension du malaise ouvrier et le marché ne sera plus en butte aux rumeurs. Cependant il prendra quelque temps avant de revenir à sa position d'attente.

Post and Flagg. — On liquide encore les actions de compagnies d'utilités publiques, et tant que continuera cette pratique les stocks auront des prix variables.

Jenks, Gwynne and Co. — Les cotes seront à la hausse bientôt si on cesse les ventes en grosse quantité et si le marché demeure en position d'attente.

Les affaires de Burns
se sont améliorées

Une amélioration générale des affaires vient d'être annoncée par Burns and Co. Limited, (salaisons) pour l'année 1936. L'intérêt sur les obligations à 5 p. c. sera payé le 1er avril 1937. Le profit, après déduction de la dépréciation, intérêt sur les obligations et impôts sur le revenu, a été de \$933,579 com-

POTINS

New-York Life Insurance Company annonce une augmentation de 12.5 p. c. dans le volume des assurances en vigueur au cours du premier trimestre de 1937 et comparativement à la même période de temps en 1936.

Le bulletin mensuel de la Banque Royale du Canada, attire l'attention sur le fait que la production de la sole artificielle atteint actuellement son plus haut niveau depuis 1926. Le progrès de cette industrie peut en somme se comparer à celui de l'industrie minière.

Il y a eu peu de changements sur le marché des obligations canadiennes, nous communiquons Wood, Gundy and Company.

Les arrivages de blé des provinces des Prairies pour la semaine terminée le 2 avril s'établissent à 1,277,371 boisseaux contre 1,386,966 la semaine précédente et 1,205,849 la semaine correspondante de l'année dernière.

La hausse des prix pour les produits de la compagnie Howard Smith va contribuer à augmenter les recettes de cette firme, cette année. Les recettes nettes par action ordinaire, en 1936, compte rendu d'une forte dépréciation, ont été de 77 cents l'action.

parativement à \$894,497 l'année précédente.

Rapport annuel de la New York Life

Contrairement à la règle établie partout ailleurs, la New-York Life Insurance Company donne dans son rapport annuel une grande importance au conseil d'administration, qui, déclare la compagnie, constitue un grand actif qui n'apparaît jamais dans le bilan. Ce sont les membres du conseil d'administration qui administrent d'une façon efficace la New-York Life et qui représentent 2,000,000 d'assurés.

Chaque administrateur est un homme qui s'est distingué dans la vie publique. Il doit faire partie

d'au moins un comité sur les cinq qui se réunissent régulièrement pour suivre les opérations de la compagnie.

L'actif de la New-York Life s'élevait au 31 décembre 1936 à \$2,404,236,413. Selon le rapport annuel, 18.31 p. c. de cet actif comprennent des obligations du gouvernement américain ou gagées par le gouvernement; 16.81 p. c. des premières hypothèques sur des propriétés urbaines; 15.02 p. c. des prêts sur polices et 13.62 p. c. des obligations ferroviaires. Les obligations de l'Etat, du comité et des municipalités constituent 9.49 p. c. de l'actif total, et les obligations des services publics, 8.98 p. c., tandis que les immeubles, y compris le siège social de la compagnie à 27 p. c.

Le principal item du passif de la compagnie est la réserve d'assurance et d'annuités, qui se chiffre par plus de \$1,957,000,000. Les dividendes non retirés dépassent \$100,000,000 et la valeur actuelle des futurs versements à tempérament est de plus de \$97,000,000.

La compagnie a une réserve de dividendes payables aux assurés de plus de \$38,000,000 et une réserve spéciale de placements de \$50,000,000. Elle a de plus un fonds de surplus destiné aux contingences générales de plus de \$123,000,000. En 1936, la compagnie a payé ou crédité ses assurés ou bénéficiaires une somme de \$199,000,000. Durant la même année, \$451,000,000 de nouvelles polices ont été émises, et une somme de \$46,000,000 était payée à la compagnie pour des annuités.

Nouvelles
minières

OBALSKI. — On vient de recevoir un rapport au siège social de l'Obalski Mining Corporation, annonçant que les chaudières, le montage et l'outillage du puits, expédiés par la route d'hiver à Chibougamau, sont maintenant rendus à un mille environ de la propriété de la compagnie.

Un télégramme de M. A. M. Potter, ingénieur résident, annonce qu'au 1er avril les six premiers puits du puits à trois compartiments ont été creusés à la main. Le premier trou de sondage est présentement à quelques pieds du filon "D". Le capitaine Giroux, président, vient de partir avec M. H. E. Corbett, ingénieur conseil, à destination du camp et un rapport sera publié sur les activités de la mine à son retour.

BEAUFOR. — M. J. P. Norris, gérant de la Beaufor Mining Corporation, déclare qu'on a commencé le creusage en galerie, vers l'est et l'ouest sur cette propriété, sur 5 fortes veines dans une zone minéralisée favorable, ouverte par le travers-banc nord 600.

BEATTIE. — Beattie Gold Mines a fait des progrès durant 1936. Les profits nets de l'année ont été de \$130,000 plus élevés que ceux de 1935; ils furent l'équivalent de 11c par action. Le coût d'exploitation fut moins élevé et une légère augmentation a été enregistrée dans les réserves de minerai.

La compagnie se propose d'ouvrir maintenant de nouveaux étages.

PAYMASTER. — Au cours du mois de mars, la production de la Paymaster Consolidated Mines, Limited, s'est établie à \$105,625, soit un gain de \$9,112 sur celle du mois précédent qui s'élevait à \$95,513. L'amélioration accusée par rapport au mois de mars 1936 est de plus de 52 p. c.

NOUVELLES COMPAGNIES

OTTAWA, 12. — La dernière édition de la Gazette officielle du Canada publie la liste des nouvelles compagnies suivantes :

Belcourt Mining and Development Co. Ltd., \$100,000, Ottawa; General Investment Co. of North America Ltd., 10,000 actions s.v.n., Montréal; San Benito Gold Mines Ltd., 3,500,000 actions s.v.n., Ottawa; Canada China Clay, Ltd., 300,000 actions s.v.n., Lac Rém, Québec; Iron Oxide Products Co. Ltd., \$500,000, Montréal; The National Adjustment Co. Ltd., \$50,000, Ottawa; Haras Corporation Ltd., 5,000 actions s.v.n., Charlottetown; The Edmonton Butcher's and Packers' Supplies, Ltd., \$20,000, Edmonton.

Canadian Dredge and Dock

En 1936, le bénéfice net de la Canadian Dredge and Dock Company a été de \$201,016 ou de \$2.12 par action, comparé à \$180,296 ou \$5.02 l'action l'année précédente. Trois dividendes de \$1 chacun ont absorbé une somme de \$284,325 et à la fin de l'année le compte de surplus était de \$859,325 contre \$955,016 le 31 décembre 1935.

Le fonds de roulement a décliné de \$1,268,630 à \$811,656.

La réunion annuelle aura lieu le 24 avril à Toronto.

DIVIDENDE

Consolidated Gold Mines, 2 1/2 cents par action ordinaire, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.



GRANDE VENTE
Clavigraphes Underwood
Remington — Royal
Portatifs toutes marques
CALCULATEURS DUPLICATEURS
Ouvert le samedi après-midi
N. MARTINEAU & FILS
4019, rue Bleury, Montréal, M.A.Q. 2545

Des protestations contre le projet de taxe
sur les chaînes de magasins de nettoyage

Une lettre du président de Paul Service Stores
au conseil municipal.

M. Léo Dandurand, président de Paul Service Stores, Limited, vient de faire tenir à Son Honneur le Maire et aux échevins du conseil municipal, la lettre dont nous publions aujourd'hui le texte, et dans laquelle l'on proteste contre le projet de loi d'impôt d'une taxe très forte sur les établissements du genre de ceux de Paul Service Stores.

Son Honneur le Maire et les Membres du Conseil Municipal de la Cité de Montréal.

Messieurs :

Nous vous adressons cette lettre dans un but de co-opération, et afin d'attirer votre attention sur des faits importants dont vous devriez être au courant avant de légiférer sur la question du surcroît de taxes devant être imposé à l'industrie du Nettoyage à sec, opérant les magasins à chaîne.

Notre compagnie est purement une organisation locale confinant ses activités dans la Ville de Montréal et ses environs. Nous sommes créateurs dans cette Ville des premiers magasins à chaîne à employer le service "Cash and Carry" en nettoyage. L'élimination des coûts excessifs nécessaires au système de service de livraison, l'installation de la machinerie et de l'équipement les plus modernes, l'introduction de l'efficacité du vingtième siècle, rendent possible un service à coûts extrêmement modiques.

Nous avons donc établi à Montréal trente-et-un magasins, et nous avons l'intention d'en ouvrir neuf autres. Nous savons que le Conseil de la Cité n'a pas l'intention d'imposer ces taxes à une seule Compagnie, ni de se laisser influencer d'un côté ou d'autre dans une industrie où la compétition est si intense. Malheureusement, par inadvertance, c'est précisément ce que vous faites. C'est pourquoi, nous voulons, avant la Législation, vous exposer tous les faits afin d'éviter une situation périlleuse.

Le coût de notre service aujourd'hui, est approximativement le quart de celui qui existait auparavant. Le consommateur profite de la différence. Conséquemment, les nettoyeurs à sec qui demandaient des prix excessifs, voient leurs profits diminuer. Nous savons toute l'influence dont ils se servent pour nous anéantir et rétablir leurs prix exorbitants. Ils ne réalisent pas, comme disait M. Pêchevin Biggar, qu'on ne peut pas revenir un demi-siècle en arrière, parce que, jusqu'à l'introduction des méthodes les plus modernes et des plus récentes découvertes, l'industrie du Nettoyage à sec Montréal était arriérée de vingt-cinq ans. Toute industrie doit être à date, le nettoyage à sec particulièrement, puisqu'il présente à tous des avantages considérables.

Les prix étant réduits, le nettoyage à sec devient accessible à la masse du peuple, alors qu'il était un luxe. Le public, en général, peut maintenant s'habiller proprement et tous les citoyens de Montréal en bénéficient. Le nettoyage devenu très peu dispendieux, la classe pauvre n'a plus à se servir de gazoline, élément dangereux et souvent cause d'explosion, feux, blessures et pertes regrettables.

Les Commissaires d'Incendies et Assureurs savent, sans doute, que depuis l'introduction du nettoyage à bas prix, les feux causés par la gasoline servant à nettoyer dans les maisons privées, sont pratiquement éliminés.

Un examen des chiffres divulguant le montant dépensé par notre Compagnie en Taxes, Salaires, Loyers, Imprimerie, Annonce et

autres dépenses, démontre que nous avons dépensé en quinze mois plus d'argent que toutes les autres compagnies conjointes durant les cinq dernières années. Les chiffres suivants donnent une idée de l'étendue de nos opérations à Montréal.

Placements: 6-bièces, machinerie, équipement, après déduction de toutes hypothèques ou liens \$	27,555.02
Construction des Magasins et Manufacture:	49,891.55
Salaires	159,771.20
Loyers	22,876.98
Taxes et Assurances ..	13,229.01
Achat de nouvelles machines	21,366.75
Annonce et Imprimerie	47,623.49
Sacs en papier, crochets, et autres	66,546.99
Véhicules à moteur ..	5,406.03
Divers	47,470.39
TOTAL	\$461,737.46

Nous avons en plus, loué et équipé trente-et-un magasins. Les localités où nous avons ouvert ces magasins se sont considérablement améliorées, augmentant la valeur des propriétés à un certain degré.

De plus, nous employons de deux cent-cinquante à trois cents personnes, dont plusieurs étaient sous le Secours Direct. Personne ne doute que le progrès de notre entreprise ait apporté des avantages extraordinaires à la masse de la population à l'exception peut-être, de compétiteurs qui rêvent encore de compter \$1.25 pour nettoyer un vêtement alors que le même ouvrage peut être fait pour \$0.39 avec un profit raisonnable.

Nous savons que nos compétiteurs réunissent tous leurs efforts dans le but de nous imposer des Taxes et nous contraindre à fermer nos portes pour pouvoir revenir aux anciens prix. Nous pouvons prouver que les autres nettoyeurs à sec dans cette ville, ont tenu des assemblées pour chasser un commerce qui progresse dans cette ville, pour la simple raison qu'ils refusent de moderniser leurs établissements du 19e siècle, et donnent au public les avantages qui en résultent, en donnant un excellent service à prix réduits. Mais non, ils veulent des prix élevés et n'arrêtent devant rien pour atteindre cette fin.

Nous avons aussi les preuves en mains qui démontrent qu'ils ont conclu que le seul moyen d'augmenter les prix est : "la plus indirecte méthode de taxer les magasins à chaîne et leur imposer d'autres conditions onéreuses contraignant ainsi l'organisation "Cash and Carry", à augmenter leurs prix". Voilà leur plan de campagne et ils l'exposent franchement dans un article du "Dry Cleaning Trade Journal", copie de mars, 1937.

Nous disions : "d'autres conditions onéreuses"; apparemment, cela est exprimé dans l'amendement où vous proposez de fermer nos magasins à bonne heure. Tout en considérant le désir d'augmenter le revenu de la Cité par un surcroît de Taxes, nous ne voyons aucun avantage à obliger la fermeture prématurée de nos magasins, à moins que ce ne soit pour encourager nos compétiteurs à nous nuire davantage. Par conséquent, ils dénatureront les faits devant le Conseil de la Cité.

Voilà les raisons pour lesquelles nous vous adressons cette lettre. Nous sommes prêts à paraître devant votre Comité avec les faits nécessaires à la confirmation de ces exposés, et nous croyons qu'il est contre l'intérêt public que les Législateurs de la Cité légifèrent dans l'intérêt de quelques nettoyeurs intéressés, au détriment de la population montréalaise.

Bien à vous,

Paul Service Stores, Limited
Léo Dandurand, président,

L'ILLUSTRATION
NOUVELLE

Tarif d'abonnement

[Edition quotidienne]

MONTREAL ET BANLIEUE

12 mois	\$6.00
6 "	3.50
3 "	1.75
1 "	.75

PROVINCE

12 mois	\$5.00
6 "	2.75
3 "	1.50
1 "	.50

TELEPHONE: FAIKIRK 1171*

CASE POSTALE 1480

1124 EST, RUE MARIE-ANNE

Payable d'avance par mandat postal, en chèque ou par C. M. Montréal. En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.

MARCHÉ DES CHANGES

Cote des devises étrangères
(Câbles et traites au meilleur cours)
Fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 81, Notre-Dame O.

PAYS	COURS SUR	DEVISE	Valeur au Pair	Montréal à l'échelle
Angleterre	Londres	Livre Sterling	\$4.86 2/3	\$4.90%
France	Paris	Franc	\$0.0392	.0446 1/2
Belgique	Bruxelles	Belga	0.1390	.1655
Italie	Rome	Lire	0.0526	.0527
Suisse	Genève	Franc	0.193	.2278
Hollande	Amsterdam	Florin	0.402	.5476
Espagne	Madrid	Peseta	0.193	.0587 1/2
Suède	Stockholm	Couronne	0.268	.2530
Norvège	Oslo	Couronne	0.268	.2466
Danemark	Copenhague	Couronne	0.268	.2191
Brésil	Rio de Janeiro	Milreis	0.1196	.0620
Etats-Unis	New-York	Dollar	\$1.00	1-16% E.
Allemagne	Berlin	R. Mark	0.2382	.4021

M. Bouchard paie \$60 des sacs de voyage de \$39.50

(Suite de la page 7)

Le premier ministre suggère de laisser faire M. Casgrain.

M. Casgrain tente d'établir que le témoin doit des droits de coupe et qu'il est orage de le voir maintenant officier en loi au département des terres et forêts.

Le témoin finit par dire qu'il ne croyait pas devoir de l'argent au gouvernement.

M. Paul Gagnon est ensuite interrogé par M. Duplessis au sujet de plusieurs comptes contre-signés par l'honorable M. T.-D. Bouchard alors qu'il était Orateur de l'Assemblée législative, et relativement à l'achat de valises aux membres de cette Chambre.

— Voulez-vous prendre connaissance des factures suivantes pour un montant de \$10,636, et contre-signées T. D. B., soit les initiales de l'ancien Orateur et maintenant leader de l'Opposition? — Oui.

— Il s'agissait de valises et malles achetées de l'imprimerie Yamaska, St-Hyacinthe qui publie "Le Citron" journal appartenant à M. Bouchard? — Oui.

— Combien coûtaient ces valises et combien étaient-elles vendues au gouvernement? — Quelques-unes coûtaient \$26 et étaient vendues \$47; d'autres coûtaient \$39.50 et étaient vendues pour \$60.

Le témoin produit alors des factures de l'imprimerie Yamaska pour des sacs de voyages vendus à l'Assemblée législative et qui démontrent que des sacs coûtant \$39.50 ont été vendus \$60 chacun et d'autres coûtaient \$17.50 ont été vendus \$30.

— Considérez-vous ces prix exorbitants? — Je ne pourrais vous dire.

— Vous n'avez pas fait d'enquête à ce sujet? — Non.

— Vous êtes-vous occupé de savoir si l'imprimerie Yamaska avait un permis fédéral pour effectuer ce genre de commerce? — Non.

M. Bouchard rétorque alors qu'il avait un permis fédéral.

M. PHILIPPE GIMAEI

M. Philippe Gimaei, directeur du service de la gazoline, est appelé. Le premier ministre l'interroge sur les activités de la "Eastern Canadian Oil", dont M. Edouard Lacroix.

Convocations

Il y aura ce soir réunion des membres de la Société St-Jean-Baptiste dans les sections suivantes:

St-Philomène de Rosemont: Assemblée à 8 h. 15, à la salle paroissiale. Conférence sur l'organisation économique des nôtres par M. Roland Langlois, avocat. Tous les paroissiens sont invités.

Côte-Cherrier: Réunion mensuelle à 8 h. 30, à la Palestre nationale. Rapports des comités de la chanson; de l'œuvre du livre français et de l'organisation du deuxième congrès de la langue française. Invitation aux paroissiens de St-Louis de France d'être présents et de collaborer avec la section. Les dames sont admises.

Bourget: Assemblée à 8 h. 15, au sous-sol de l'église St-Marguerite-Marie. Les kiosques de journaux dans la paroisse, rapport du dernier congrès, etc.

St-Marc: Séance mensuelle à 8 h., à la salle paroissiale. Causerie sur l'achat chez nous. Tous les paroissiens sont invités.

De Salaberry: Réunion à 8 h. 15, à l'école St-Anselme. Questions d'intérêt paroissial à résoudre.

A bord du "Normandie"

NEW-YORK, 13. — Parmi les passagers qui s'embarquent demain sur le "Normandie" de la Ligne Générale Transatlantique, on remarque nombre de vedettes de cinéma et de théâtre, ainsi que des directeurs de Hollywood. La plupart de ces gens participeront aux fêtes du couronnement, à Londres. On remarque aussi MM. les abbés P. J. Bolvin et J.-A. Lafamme, respectivement de Rumford et Biddeford, Maine.

Un accusé ne doit jamais avouer — Ménier (mais nler).

député de Beauce, possède 330 actions sur 600.

M. Gimaei dit, entre autres choses, que son premier relevé comportait que 125,000 gallons n'avaient pas été mis au compte des achats.

— Ce qui signifie, dit le premier ministre, que la taxe de six sous n'était pas payée sur cette gazoline? — Oui.

Un "conlage" de gazoline

M. Gimaei continue son rapport. Il conclut:

"Tout ce que je sais, c'est que la gazoline manquait".

M. Gimaei dit ensuite qu'il a découvert que la gazoline se rendait directement chez les distributeurs, sans aucun contrôle.

Les stations de service de la compagnie à Québec n'avaient pas de comptabilité à Québec, durant un mois. En 1931, il s'est aperçu qu'il manquait 9,669 gallons.

Cependant, le témoin assure avoir obtenu l'autorisation du premier ministre de poursuivre la compagnie, mais qu'il n'a pu établir la preuve.

Un peu plus tard, la compagnie

Un magistrat arrête lui-même un chauffard

TORONTO, 13. — Un magistrat de la Cour de police a lui-même procédé à l'arrestation d'un chauffard, hier, et ce dernier voulant se venger, il répliqua en lui appliquant quelques coups de poing qui eurent vite raison de lui. Le magistrat vit un automobiliste apparemment ivre, frapper une femme puis continuer sa route. Il le rejoignit et l'arrêta lui-même.

dont M. Lacroix était président, a payé, une fois, \$500 en argent.

Sur une question de l'hon. M. Bouchard, le témoin répond que la compagnie collectait mais qu'elle ne faisait pas de remise.

Il est à remarquer que le premier ministre fait souvent mention que M. Edouard Lacroix était le principal actionnaire de cette compagnie.

Suit une petite passe d'armes

entre ministériels et oppositionnistes, sur l'allégeance politique de M. Lacroix.

M. Simoneau témoigne ensuite.

M. SIMONEAU

C'est un ancien comptable de la "Canadian Oil", une autre compagnie dans laquelle M. Lacroix avait des intérêts.

Il vient dire qu'il avait instruction de laisser plusieurs choses inaperçues, au contrôleur du revenu. On ne faisait ni factures, ni rapport.

— Et c'était pour voler le trésor de la province? conclut le premier ministre.

— En dernier essor, oui, dit le témoin.

Le témoin raconte avec détails ce qu'on l'obligeait de faire pour "frauder le gouvernement". (C'est l'expression du témoin).

C'est ainsi que pour compenser les pertes de certains postes, on payait le moins de taxes possible.

M. Casgrain, à la fin de la séance, demande que le témoin revien-

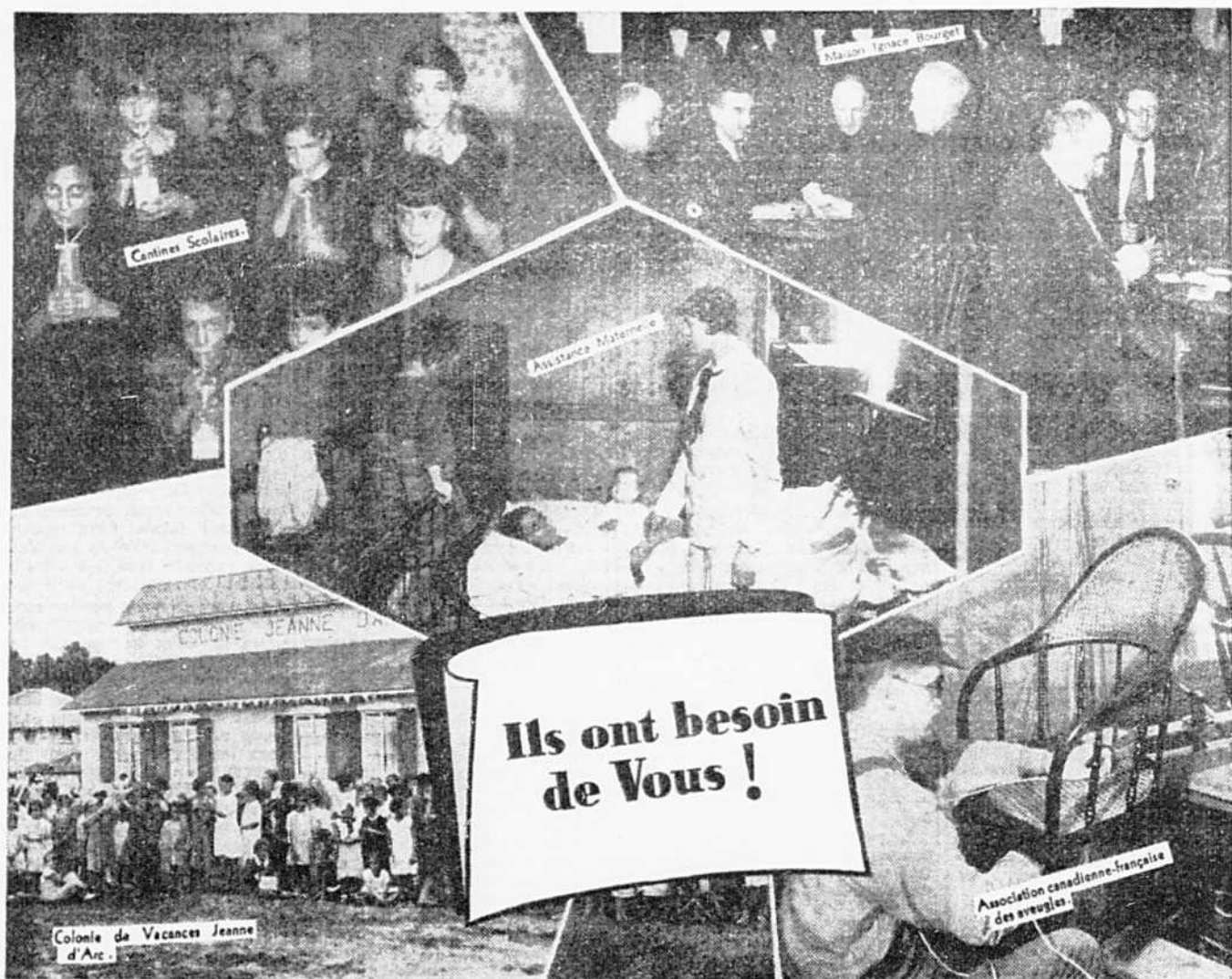
Elections chez les étudiants en médecine

Le Comité de Régie de la Faculté de Médecine de l'université de Montréal a hier fait le choix de ses officiers pour un autre terme. Ont été élus: président, Marc Del Vecchio; vice-président, Roland Cloutier; trésorier, Henri-Georges Landry; secrétaire, Paul Vigneau; directeur des sports, Paul Fortier; porte-drapeau, Lionel Lafleur; maître de chapelle, Lucien Panaccio; conseillers: 5ème année, Gérard Beauregard; 4ème année, Paul Potvin; 3ème année, Louis Lamoureux; 2ème année, Gérard Rivard; et 1ère année, Bernard Gratton; adviseur, Gérard Ducharme.

ne, demain matin. M. Casgrain demande de nouveau l'assignation de M. Edouard Lacroix lui-même.

M. Duplessis n'y voit aucune objection, mais rien n'est décidé, à ce sujet.

A une heure, la séance est levée.



3
RAISONS
DE
DONNER

La famille impose à ses membres le devoir de s'entraider. Avons-nous songé que la société est une famille de familles? Donner aux pauvres est un devoir social.

La Fédération doit soutenir aujourd'hui un plus grand nombre d'indigents qui se sont tournés vers elle. L'accroissement de ses obligations rend votre devoir social impérieux et urgent.

Enfin, vous pouvez souscrire aujourd'hui une somme globale que vous paierez en plusieurs versements. Ce mode de souscription, en répartissant votre aumône sur une période assez longue, facilite votre devoir social.

Trois raisons de donner généreusement. Souvenons-nous, au cours de la campagne, que les pauvres ont besoin de nous!

CINQUIÈME
APPEL
DU 17 AU 27
AVRIL
1 9 3 7

OBJECTIF: \$379,831

Fédération DES **OEUVRES DE CHARITÉ**
CANADIENNES - FRANÇAISES

Direction: Immeuble "ALDRED",
Tél. PLateau 8617

Section Féminine: HOTEL WINDSOR, Suite 32
Tél. LAncaster 5261

LA PAGE OUVRIERE

Contrat de travail des travailleurs du port

Nous commençons aujourd'hui la publication de la convention collective de travail intervenue entre la Canada Steamship Line, Limited, Clarke Steamship Co. Ltd., Inter-Provincial Steamship Lines Co. Ltd. et l'Union des travailleurs du port de Montréal, Inc. telle que publiée par la "Gazette Officielle" de Québec.

I. — **Juridiction industrielle:** La juridiction industrielle pour fins d'application de la présente convention, comprend le chargement et le déchargement des navires préposés à la navigation intérieure et côtière dans le Port de Montréal (à l'exception du manutentionnement du grain), tel que défini à l'article X de la présente convention, et le chargement et le déchargement des navires dans les limites du canal Lachine (à l'exception du manutentionnement du grain).

II. — **Définition:** Le terme "débardeur" comprend toute personne s'occupant de travail physique de chargement et de déchargement d'un navire à l'exception de l'équipage du navire engagé selon la disposition de la Loi de la Marine Marchande du Canada.

III. — a. Tout travail exécuté entre 7.00 a.m. et 7.00 p.m., sera rémunéré au taux de \$0.45 l'heure.
b. Tout travail exécuté entre 7.00 p.m. et 12.00 minuit, sera rémunéré au taux de \$0.46 l'heure.
c. Tout travail exécuté entre 12.00 minuit et 7.00 a.m., sera rémunéré au taux de \$0.48 l'heure.

L'heure utilisée pour le calcul des heures de travail sera l'heure officiellement reconnue dans la cité de Montréal, (heure normale ou heure avancée).

IV. — Les heures des repas seront:
a. déjeuner: de 6.00 a.m. à 7.00 a.m.
b. dîner: de midi à 1.00 p.m.
c. souper: de 6.00 p.m. et 7.00 p.m.
d. repas de nuit: de 11.00 p.m. à 12.00 minuit.

Les débardeurs qui seront requis de travailler pendant les heures stipulées pour les repas seront rémunérés à raison de salaire et demi par rapport au taux de salaire en vigueur et ce pour chaque heure subséquente jusqu'à ce qu'ils soient requis de prendre leur repas, excepté les hommes requis de travailler de 10.00 p.m. à minuit, qui seront rémunérés au taux régulier du salaire en vigueur; cependant s'ils doivent travailler après minuit ils seront rémunérés

à raison de temps et demi l'heure suivant le taux en vigueur à compter de minuit. Si le chargement ou le déchargement d'un navire pourait se terminer dans une heure de travail, les débardeurs seront requis de travailler pendant l'heure ou repas sans autre rémunération que le salaire régulier en vigueur. Si les hommes sont requis de travailler pendant plus d'une heure ils seront rémunérés à raison de temps et demi l'heure pour tout le temps qu'ils seront ainsi employés incluant l'heure du repas.

Cet article ne s'applique pas pour l'heure du déjeuner.

V. — Les hommes commençant à travailler avant 11.00 p.m., et devant travailler après minuit auront une heure pour le repas à 11.00 p.m. et recevront 25 cents pour ce repas. Cependant il n'est pas nécessaire de relever avant 12.00 minuit les hommes commençant à travailler à 10.00 p.m.

Les hommes commençant à travailler à minuit recevront 25 cents pour leur repas de nuit mais aucun temps ne leur sera alloué pour prendre ce repas. Le prix du repas de nuit, 25 cents est payable le 1^{er} même.

VI. — Tout travail fait les dimanches, le jour de la St-Jean-Baptiste, le jour de l'Ascension, la Fête du Travail, la Fête de la Confédération et la Toussaint, sera rémunéré à raison de salaire et demi.

VII. — Les hommes requis de travailler le dimanche et les jours de fête, recevront un minimum d'une heure de salaire suivant le taux en vigueur et ce pour chaque appel.

Les heures d'appels du dimanche et des jours de fêtes seront les mêmes que celles des jours de la semaine; cependant, aucune période d'attente n'est allouée.

VIII. — Les hommes désignés par les compagnies comme contremaîtres, recevront .05 cents de plus par heure que les débardeurs et auront droit à la même considération quand ils seront requis de travailler durant les heures de repas, les dimanches et les jours de fête. Ceci ne s'applique pas aux hommes employés à la semaine ou au mois.

Les vérificateurs (checkers) et les transbordeurs de tonneaux (coopers) recevront le même salaire que les débardeurs, bénéficieront des mêmes avantages et sont assujettis aux règlements de la convention.

(A suivre)

Les débardeurs côtiers

Il y eut, mercredi dernier, une très grande assemblée du local 1443 de l'Association Internationale des débardeurs côtiers du port de Montréal. A cette assemblée on initia, c'est presque incroyable, 110 nouveaux membres; ce qui porte le total des membres du local 1443 à 400.

Le vice-président général des unions internationales de l'Amérique du nord, M. James E. Tighe, était présent à cette assemblée et durant le cours de ces remarques, il dit aux débardeurs côtiers que le président général des unions internationales, M. Joseph P. Ryan, (des Etats-Unis), lui avait ordonné de demeurer à Montréal aussi longtemps que les débardeurs du port de notre ville auraient besoin de ses services. En plus, M. Tighe est le représentant officiel de M. Ryan auprès des débardeurs et des compagnies de navigation de notre port.

Au cours de l'assemblée des débardeurs côtiers, une motion fut adoptée qui se lit comme suit:

Il est solennellement proposé que le local 1443 de l'Union Internationale des débardeurs côtiers augmente son prix d'admission à \$5.00... cependant ce nouveau prix d'admission ne sera mis en vigueur qu'à partir du 22 courant inclusivement.

La mise en vigueur de ce nouveau prix d'admission a été retardée au 22 courant pour donner une dernière chance aux retardataires de s'enrôler dans l'union internationale des débardeurs côtiers, à l'ancien prix qui est de \$2.50.

Donc, à toutes les personnes qui ont travaillé comme débardeurs sur le port de Montréal et qui désirent faire partie de l'union ci-haut mentionnée, le local 1443 désirent les aviser qu'elles ont d'ici au 22 avril pour venir remplir les formalités nécessaires au No 406, rue Champ de Mars, édifice des débardeurs, au bureau de Roméo Brillion, secrétaire-trésorier du local 1443.

MM. Ladislav Lafortune et Joseph Vanel, président et vice-président respectivement du local 1443 de l'Union Internationale des manutentionnaires de grain sur le port de Montréal, étaient aussi présents à cette assemblée et leurs remarques furent très goûtées par les débardeurs côtiers.

(Communiqué)

NOTE de la RED. — Nous nous abstenons, par délicatesse pour des membres ou anciens de cette union, de publier une lettre et une liste de noms de débardeurs que le public n'est pas intéressé à savoir que la susdite union entend sévir contre ces débardeurs. C'est

VENDEURS DE PAIN

Une importante assemblée des vendeurs de pain aura lieu, ce soir, à 1231 rue De Montigny-est. Tous les membres sont intéressés à être présents car les questions et rapports devraient attirer la plus sérieusement leur attention.

Les officiers comptent que tous les membres voudront être présents.

DANS MAISONNEUVE

"Le Club Ouvrier Maisonneuve" donnera un Concert-boucané lundi prochain, le 19 avril, à la salle du Marché Maisonneuve, sous le distingué patronage de l'honorable William Tremblay, ministre du travail.

Le public en général est invité cordialement à venir se récréer à cette soirée intime et une invitation particulière est faite à tous les membres du Club.

Les billets sont en vente chez le Président, M. J. B. Bellemare, 3880 rue Ontario est, au prix modique de 25 sous, le vestiaire compris.

CONCERT-BOUCANE

L'Association indépendante des barbiers organise une fête sociale pour célébrer le deuxième anniversaire de sa fondation pour le 24 du courant. C'est M. A. Darcy, agent d'affaires, qui a été chargé de l'organisation de ce concert-boucané au l'office des quelques barbiers indépendants sans travail.

Cette fête aura lieu à la salle du Club ouvrier Papineau, 1378 rue Ste-Catherine est. L'organisation promet des surprises aux membres et amis qui voudront assister à ce concert-boucané.

On peut se procurer des billets s'adressant à 1700 rue Champlain, 950 rue Rachel est, 6601 rue St-Denis, 1210 rue Marie-Anne est, 2272 et 3341 rue Ste-Catherine est, 2369 et 1115 Notre-Dame ouest et 7452 rue Bordeaux.

AUGMENTATION

Les ouvriers des aciéries de Sydney et des compagnies subsidiaires viennent de recevoir une augmentation de salaires de 7 et demi pour cent. C'est la deuxième augmentation de salaires, pour ces ouvriers, depuis cinq mois. La première augmentation a été annoncée à la fin du mois de décembre dernier.

Les bûcherons

Dans un article publié dans "La Terre de Chez Nous", M. L. P. Côté déclare qu'en refusant d'accepter l'échelle de salaires que leurs employeurs leur ont soumise à la réunion du 23 mars dernier, les employeurs ont involontairement rendu service à leurs ouvriers.

Depuis deux ans, les bûcherons syndiqués réclamaient un salaire de \$52.00 par mois.

M. Côté ajoute: Considérant la hausse récente des bois de sciage jusqu'à \$10. le mille pieds et des papiers à \$50. la tonne pour le premier semestre de 1938 et de \$57. la tonne pour le deuxième, il est évident que les ouvriers forestiers ont droit à un salaire minimum le \$25.00 par jour avec pension ou de \$65.00 par mois clair.

Ceux qui travailleront à forfait, devront être payés \$2.25 la corde légale pour couper le bois en billes de six pieds et moins ou que \$1.75 le cent pieds cubes.

Pour la coupe à forfait, des billes au-dessus de six pieds, le taux ne devrait pas être moindre que \$1.75 le cent pieds cubes.

Le prix de la coupe au cent morceaux ne devrait jamais être moindre que 4 sous pièce.

Quant à la pension, elle devrait être évaluée au prix uniforme de \$0.60 par jour dans tous les districts forestiers de la province.

de la régie interne et le public n'a rien à y voir. Notre Page Ouvrière, on le comprendra, ne peut servir de bref de sommation et pour personne.

L'industrie de la pulpe et du papier dans la province

Le syndicalisme catholique rayonne aujourd'hui dans un bon nombre d'industries, mais il s'est développé rapidement, depuis quelques mois, dans l'industrie de la pulpe et du papier. En effet, on compte maintenant des syndicats catholiques dans les moulins de Crabtree Mills, de Hull, de Gairneau Mills, de River Bend, de Desbiens Mills, de Dolbeau, de Jonquière, de Kénogami, de St-Philippe de Clermont, et de Donnacona. Et ces syndicats sont d'importants syndicats. La totalité ou la presque totalité des ouvriers de tous ces moulins sont maintenant organisés, et les syndicats sont affiliés à la Fédération Catholique des Employés de Pulperies et Papeteries du Canada.

La Fédération prépare actuellement un projet de contrat collectif dont le but est d'améliorer les conditions de vie et de travail dans l'industrie de la pulpe et qui, en même temps, apporterait la solution à un problème de tout premier ordre pour cette industrie: le problème du travail du dimanche. On sait que dans nombre de moulins, le dimanche n'est pas respecté. Dans une province comme la province de Québec, pareil état de choses n'a pas sa raison d'être. Les Syndicats de l'industrie de la pulpe et du papier et la Fédération

veulent en arriver à faire accepter la semaine de 132 heures dans les moulins. On suspendrait ainsi la production le samedi midi, et les réparations nécessaires pourraient être faites avant minuit le samedi soir. Le travail ne reprendrait ensuite qu'à minuit le dimanche soir. Comme toutefois certaines machines doivent être mises en marche plusieurs heures avant de pouvoir produire, il sera facile de s'entendre sur ce point.

Nous ne doutons pas que les employeurs acceptent de discuter et le projet de contrat et le problème du travail du dimanche avec les représentants autorisés des syndicats lors l'heure sera venue. Nous recevons de bonnes nouvelles de la région du Saguenay, et il y a lieu de se féliciter tout particulièrement les officiers du mouvement syndical catholique et les amandiers de cette région pour l'excellent travail accompli en ces derniers temps. Il se peut que certaines compagnies, dans d'autres régions, se fassent tirer l'oreille pour traiter avec les syndicats, mais la loi relative à l'extension des conventions collectives de travail pourra s'appliquer sans leur concours, et elles comprennent pas qu'une convention collective peut rendre service aux employeurs comme aux employés. — Gérard Piché.

UNE DELEGATION

Une délégation composée du président et des officiers de l'Union nationale des ingénieurs opérateurs a rencontré hier des officiers du ministère du Travail afin de leur demander l'application immédiate de la législation édictée à leur sujet. Il appert que de nombreuses usines de Montréal enfreignent la loi. Les représentants du ministère du Travail ont promis leur entière collaboration.

Vendredi soir prochain, en la chambre 11, du Monument National, une assemblée sera tenue dans le but d'expliquer la loi aux membres. Une conférence sera aussi donnée sur le traitement des bouillottes.

FEU ART. BOUCHARD

Nous apprenons avec regret le décès de M. Arthur Bouchard, président du Syndicat des Employés de la Cité de Montréal, depuis sa fondation, décédé lundi, le 12 courant, après une courte maladie. Les funérailles auront lieu jeudi, le 15 courant, à l'église St-Etienne.

Le Syndicat, offre ses plus sincères condoléances à la famille éplorée.

POSEURS DE TUILE, MARBRE ET TERRAZZO

De tous les métiers de la construction à organiser, il restait encore celui des poseurs de tuile, marbre et terrazzo. Après quelques mois de propagande, ce syndicat se forma le 1^{er} avril et compte déjà dans ses rangs presque tous les gens de métier, mais il reste encore des retardataires. A tous ceux-là nous leur envoyons un dernier appel et le donnons encore la possibilité pour tout le mois d'avril de joindre les rangs pour le prix minime d'un dollar, comme prix d'entrée. Cette entrée tient lieu aussi de carte de compétence. Après le mois d'avril, le prix d'entrée sera de dix dollars; donc tous ceux qui veulent faire partie de cette union ont tout avantage de le faire au plus tôt.

La prochaine assemblée de ce syndicat aura lieu mercredi soir, à 8 heures dans le sous-sol du presbytère Italien, 6800, rue Henri-Julien. Tous, appartenant à cette union ou non sont cordialement invités. Plusieurs orateurs adresseront la parole et donneront aussi toutes les informations qu'on désirerait avoir. Bienvenue à tous. (Communiqué)

LES BARBIERS

Les membres de l'Association indépendante des maîtres et des employés sont tous invités à l'assemblée qui aura lieu, ce soir, à 1378 rue Ste-Catherine est. Il y aura initiation de 105 nouveaux membres. Une délégation sera nommée pour rencontrer l'hon. M. Wm. Tremblay, ministre du travail pour lui demander que les prix de coupé de cheveux restent ce qu'ils sont. Les officiers présenteront plusieurs rapports intéressants.

Travailleurs du port

Le 14 avril au soir, à 8 heures, il y aura une assemblée, pour les "checkers", spécialement ceux de la Canada Steamship Line, car nous avons un contrat d'atelier fermé et toutes les informations vous seront données. Les membres de l'Union des travailleurs du Port sont par la présente avisés que la prochaine assemblée régulière aura lieu le 19 avril remplaçant l'assemblée du 21 et qu'ensuite les assemblées régulières auront lieu le premier jeudi et le troisième jeudi du mois. Prière d'en prendre note.

Toutes les personnes qui désirent faire partie de l'Union des Travailleurs du Port veuillez bien s'adresser à 27 Notre-Dame est, — M. Bolsvert, sec.

CONVOCATIONS

CE SOIR
INTERNATIONAUX. — Union internationale des plombiers de poseurs d'appareils à eau chaude, local 14, à 415 rue Ste-Catherine-est. Union internationale des employés de tramways, division 790, à 1079 rue Berri. Union internationale des employés de tramways, division 790, à 1079 rue Berri. Union internationale des latteurs en fer et en bois, local 315 au Monument National. Conseil de district des charpentiers-menuisiers, au Monument National.

CATHOLIQUES. — Section des monteuses 1 et 7 du cuir à seme les, des machinistes des travailleurs en chaussures. Syndicat des électriciens. Distributeurs de pain, au no 1231 rue De Montigny est.

DIVERS. — Association des maîtres et employés barbiers indépendants, à 1378 rue Ste-Catherine-est.

MANUEL DE L'INVENTEUR
GRATIS
ALBERT FOURNIER
954 5^{TE} CATHÉDRINE EST MONTREAL

Le DOMAINE SPORTIF

Mme Mars semble avoir la main haute sur le Derby

Deux des pur-sang de l'établissement Milky Way sont chargés de la plus lourde charge dans le Derby du Texas, disputé samedi

FORT WORTH, 13.—A Reaping Reward et Case Ace de l'établissement Milky Way reviennent l'honneur de charger la plus lourde pesanture, 123 livres, dans la reprise de samedi du Derby du Texas, pour une bourse de \$15,000 ajoutés.

Ces fameux poulains sont au nombre des sept pur-sang inscrits par Mme Ethel V. Mars, pour cette épreuve sur un mille et un huitième et leur tenue comme deux ans est la raison pour laquelle on leur a demandé de concéder de la pesanture aux 22 autres partants dans la plus riche classique du printemps au Texas.

Case Ace qui a désappointé dans le handicap Blue Bonnets, samedi, n'a souffert aucun accident au cours de cette épreuve, et Bob McGarvey, son entraîneur, n'a pas encore décidé s'il n'envairait dans l'épreuve de samedi. McGarvey a préparé lentement le rejeton de Teddy, et il se pourrait qu'il n'exige pas de lui une épreuve aussi dure. En plus du Derby du Kentucky, Case Ace est éligible au Withers, et il se pourrait qu'il soit réservé pour cette épreuve importante à Belmont Park.

Le cas est différent pour Reaping Reward. Après un long repos à la suite de sa victoire dans la bourse du Kentucky Jockey Club, l'automne dernier, le rejeton de Siekle a été remis à l'entraînement à la ferme Milky Way, au Tennessee.

Depuis son arrivée à Arlington Downs il s'est entraîné de façon satisfaisante, et ses exercices ont été les meilleurs pour un éligible au Derby du Texas qui n'avait pas couru durant l'hiver. Il a reçu sa lourde charge à la suite de ses victoires dans la Futurity de la Nouvelle-Angleterre et la bourse du Kentucky Jockey Club.

Au cas où McGarvey déciderait de conserver Reaping Reward pour

la fameuse classique du Derby du Kentucky, il aura encore de formidables concurrents dans Nations Taste, Mars Shield, Military, Jawbreaker. Mars Shield a démontré samedi qu'elle pouvait tenir son bout contre n'importe quel cheval sur neuf furlongs, n'étant battu que par une faible marge par Robert L., et finissant en avant de Heel Fly de l'établissement Three D's.

Bien que battu, Heel Fly n'a rien perdu de son prestige auprès de son entraîneur John R. Pryce. Ce dernier avait donné des ordres à Haas de ne pas le forcer outre mesure dans cette épreuve, car c'était la première fois qu'il allait plus loin que six furlongs et demi dans une course. Il trébucha légèrement au départ et fut ensuite en avant, ce qui dut probablement dépenser beaucoup de ses forces.

La course approchant rapidement, les propriétaires et entraîneurs sont à la recherche de jockeys. George Woolf pilotera Heel Fly, pendant qu'Al Robertson sera sur un des chevaux de l'établissement Milky Way. George McCamey a été tellement satisfait du travail de Warren Cornay alors qu'il pilotait Robert L., lors de sa dernière course, qu'il a retenu ses services pour samedi.

LES DOUBLES

A HAVRE DE GRACE — Rehearsal et Sage Girl — \$128.90 pour \$2.00.
A ARLINGTON DOWNS — Dash Along et Capt. Logan — \$11.90.

Rés. de Havre de Grace

PREMIERE COURSE \$1,000 Novices de 3 ans. — 4 furlongs.
a-Rehearsal (Peters) . . . 11.30 5.50 3.10
Battie Jack (O'Malley) . . . 6.00 4.30
Legal Light (Leblanc) . . . 2.50
Temps 1.18 1-5. — Ont aussi couru:
a-Artress, Local Boy, Sandil, Balkan Maid, Legal Dance, Acute, Dark Flyer.

DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.
Sage Girl (Wagner) . . . 20.10 9.60 6.40
Vireo (McCombs) . . . 10.40 7.50
Masked Gai (Decamillas) . . . 4.00
Temps 1.13 2-5. — Ont aussi couru:
Sylvia G., Happy Hazel, Top Tax, Addis Ababa, Emvée, High Torque.

TROISIEME COURSE \$1,000 A réclamer. 3 ans. — 6 furlongs.
Care For (Wagner) . . . 62.50 19.80 9.00
Linas Son (Kurtzinger) . . . 14.20 8.80
Mattapony (Leblanc) . . . 4.60
Ont aussi couru: Frisco Kid, Jelly Roll et Alexandrine.

QUATRIEME COURSE \$1,000 Handicap. "The Mayfield", 3 ans. — 1 mille 70 verges.
Over the Top (Dee'las) . . . 13.70 4.60 3.70
Tedious (Knapp) . . . 3.20 2.40
Blam (Saunders) . . . 3.20
Ont aussi couru: Francesco et Abaddon.

CINQUIEME COURSE \$1,000 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Brown Twig (Peters) . . . 5.20 4.10 2.70
Silent Shot (Eccard) . . . 9.00 5.20
Army and Navy (Dee'las) . . . 3.20
Ont aussi couru: Scatter Brain, Lemont.

SIXIEME COURSE \$1,000 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Pretty Basy (Sarno) . . . 10.10 5.80 4.90
Top High (Saunders) . . . 4.50 3.90
Justa Play (Wagner) . . . 7.40
Ont aussi couru: o-Fred Alva, Pencader, o-Jonahbela, Infiler, Zembla, Tempo, Relativity, Minna.

SEPTIEME COURSE \$1,000 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 1-8 mille.
Hebeater (Eccard) . . . 8.30 4.50 2.60
Midshipman (Saunders) . . . 5.80 3.20
Chief Yeoman (Leblanc) . . . 2.20
Ont aussi couru: Pomposity, Italian Harz, Wickliffe Boy et Wardell Ormont.

Résultats Arlington D'wns

PREMIERE COURSE \$700 A réclamer. 4 ans et plus. — 6 1/2 furlongs.
Hip Boots (Hauer) . . . 6.90 3.50 3.10
Idle Worker (Cornay) . . . 3.20 3.20
Chicaro Boy (Beck) . . . 7.50
Temps 1.20 2-5. — Ont aussi couru:
Moving Clouds, Hushful Lover, Jolyon, Play May, Bright Knot, Charming Sir, Apropos.

DEUXIEME COURSE \$700 A réclamer. 3 ans. — 6 furlongs.
Dash Along (Cornay) . . . 3.40 3.20 2.50
Tombador (Johnson) . . . 9.80 5.20
o-Thistle Grace (Thron) . . . 3.00
Ont aussi couru: Canavia, Ambrosion, Story Rhythm, Noir Light, Fiodur, o-Pleasing Color, Houstonian, Move After.

TROISIEME COURSE \$700 A réclamer. 1 ans et plus. — 6 1/2 furlongs.
Capt. Logan (Adams) . . . 16.90 9.60 5.90
Bonnie Pan (Hauer) . . . 6.80 4.60
Grey Broom (Cornay) . . . 5.60
Ont aussi couru: Mottled, Back Fence, Buzzer Out, Dixie Fox, Captain Red, Emery, Crowned Head.

QUATRIEME COURSE \$700 A réclamer. 2 ans. — 1 furlong.
Bangala (Robert) . . . 12.70 5.10 4.10
Transwyn (Chinn) . . . 3.10 2.60
Krazy D. (Vedger) . . . 0.90
Ont aussi couru: o-Earle P., Taht Mouth, o-Nemran, Kerry Lile, Crack Mortgage, Livanna, o-Magic Baby, Epithet, et Turi Sting.

CINQUIEME COURSE \$700 Conditions. 3 ans et plus. — 6 furlongs.
Play Psi (Hauer) . . . 30.20 10.70 4.50
Shavona (Vedger) . . . 3.70 2.50
Miss Greenock (Glanfield) . . . 2.90
Ont aussi couru: Waroche, Combabe, Royal Countess, Monon Lad, Cherry Culo.

SIXIEME COURSE \$1,000 Handicap. 3 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Corum (Gill) . . . 11.00 5.90 4.70
Woodlander (Cornay) . . . 5.90 3.80
Cotton Club (Neal) . . . 4.70
Ont aussi couru: Hell Image, Ashen, Fair Siekle et Parcelius.

SEPTIEME COURSE \$800 A réclamer. 3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Runamuck (Adams) . . . 16.10 8.30 5.70
Speed Limit (Neal) . . . 8.50 5.40
Anklets (Robertson) . . . 6.90
Ont aussi couru: Busby, Grandpas Boy, Sleepy Joe, Tornade, Handcane Hat.

HUITIEME COURSE \$700 A réclamer. 3 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Handy Baggart (Neal) . . . 36.80 12.30 6.00
Indian Boy (Adams) . . . 4.50 3.70
Chatterly (Rife) . . . 5.60
Ont aussi couru: Unlawful, Whiskerita, Great Chance, Donnacona Kid, Revonah, o-Bourbon Rose, Yancey, o-Fast Steak.

NEUVIEME COURSE \$700 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs. (Sub.)
Margaret Nadi . . . 97/Maguire . . . 102
Transen . . . 108/Grasswack . . . 111
Thoughtful . . . 116/Tricky Miss . . . 104
Flying Justice . . . 111/The Jurist . . . 109
Over Rose . . . 108/Ancelet . . . 118
Bunting On . . . 116/Howard G. . . 108

Temps au galop. Piste rapide.

EN ETUDIANT LE TABLEAU

[CHART]

BILL DONOGHUE—Toujours bien placé et retenu en arrière du premier durant toute la course, a amélioré très rapidement sa position par la suite, a forcé continuellement le pas par la suite et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, bien que n'ayant pu rejoindre le vainqueur et avoir été battu par une tête. Inscrit à \$3,500.

LITTLE ARGO—Toujours bien placé et retenu à portée des premiers au début de la course, a amélioré très rapidement sa position après avoir atteint la dernière courbe et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, bien que n'ayant pu rejoindre les deux premiers et avoir été battu par un peu plus qu'une longueur. Inscrit à \$3,500.

SHARPSHOOTER—Toujours bien placé et retenu à portée des premiers au début de la course, a amélioré rapidement sa position par la suite et a fait preuve de beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin, bien que n'ayant pu rejoindre le vainqueur et avoir été battu par une tête. Course à conditions spéciales.

SPEED TO SPARE—Très rapide au départ et envoyé en avant dès le début, prit un bon avantage par la suite, mais ne put parvenir à s'éloigner du peloton, et bien qu'ayant fait preuve de beaucoup de vitesse durant la course, a faibli vers la fin et ne fut pas de taille pour le vainqueur. Handicap.

UNCLE LESTER—Lent à se mettre au travail et loin en arrière des premiers au début de la course, a amélioré rapidement sa position après avoir atteint la dernière courbe et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, se rapprochant très rapidement du vainqueur en passant sous le fil. Inscrit à \$2,500.

IRONBOUND—Lent à se mettre au travail et loin en arrière des premiers au début de la course, a amélioré très rapidement sa position après avoir atteint la dernière courbe et a fait preuve de beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin, bien que n'ayant pu rejoindre le vainqueur et avoir été battu par une longueur. Inscrit à \$2,000.

CHILNORE—Lent à se mettre au travail et loin en arrière des premiers au début de la course, a amélioré rapidement sa position par la suite et a fait preuve de beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin, se rapprochant très rapidement du vainqueur en passant sous le fil. Inscrit à \$1,250.

Autre tentative de Mlle Eva Morrison

BOSTON, 13.—Eva Morrison, na gaise de Boston, a commencé son entraînement à l'extérieur en vue de sa troisième tentative pour être la première femme à traverser la Manche de l'Angleterre à la France.

Gertrude Ederle fut la première femme à traverser la Manche de la France à l'Angleterre. Elle mis pied sur la terre anglaise, le 6 août 1926.

Durant tout l'hiver, Eva a pratiqué quotidiennement à la piscine étant en 13ème en ce pays après qu'elle eut émigré de la Nouvelle-Ecosse.

alors qu'elle se lève et elle fait diverses sortes d'entraînement prescrites par son entraîneur pour fortifier les muscles.

Elle marche aller et retour à son travail à la Boston City Hospital et elle se couche de bonne heure tous les soirs.

Lors de sa première tentative en 1935, la mauvaise température la força d'arrêter à une distance de deux milles de la rive française, après qu'elle eut nagé 52 milles contre des marées et des courants contraires.

"Mais cette année, ce sera différent," dit-elle, "quoiqu'elle soit un peu superstitieuse, cette année étant en 13ème en ce pays après qu'elle eut émigré de la Nouvelle-Ecosse."

HÔTEL IROQUOIS

PLATEAU 5271 LIMITEE MONTREAL

Pour information: GASTON GARIEPY, Sec. Gérant

Chambre avec bain	Chambre double \$1.00 et plus	Chambre à la semaine
\$2.00 et plus	Eau courante Téléphone	\$2.50 et plus

SUGGESTIONS POUR DEJEUNER

Prix en vigueur de 7 heures a.m. à la fermeture

Menu spécial POUR DEJEUNER	Spécial à 35¢
Gruau avec lait — pain rôti avec marmalade, thé ou café	Jus de tomates — céréales avec crème — œufs rôtis ou bouillis — pain rôti, thé ou café.
15¢	

Spécial à 25¢	Spécial à 50¢
Jus de tomates — céréales ou gruau — pain rôti et marmalade, thé ou café.	Jus d'oranges à "Shredded Wheat" avec crème — Steak "Club House" — pain rôti thé ou café.

REPAS COMPLET 30¢ ET PLUS

Entrées de Havre de Grace

(Premier départ à 3 h. 30)

PARI DOUBLE: 1ère et 2ème courses.

PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer. 2 ans. — 4 1/2 furlongs.
Brown Moth . . . 105/Witch Hazel . . . 107
Primewick . . . 103/Bestest . . . 104
Alero . . . 102/Matuta . . . 99
a-Loyal Boy . . . 108/Bunny Baby . . . 110
Madame Walter . . . 101/Radio Charm . . . 116
a-National . . . 106/Miss Sis . . . 102
a-Entrée A. G. Vanderbilt.

DEUXIEME COURSE \$1,000 Novices de 3 ans. — 6 furlongs.
Gemschick . . . 112/Lep . . . 118
Temerick . . . 118/High Velocity . . . 113
Jack Pine . . . 118/Melodiana . . . 115
Skeels . . . 118/Chiriqui . . . 118
Lyonelville . . . 118/a-Pomph . . . 113
Prince Alone . . . 118/Broadtail . . . 118
a-Entrée Mme R. A. Vander et W. H. C.

TROISIEME COURSE \$1,000 A réclamer. 4 ans et plus. — 6 furlongs.
Wass Rader . . . 100/Unsky Prince . . . 106
Grand Duke . . . 105/White Oakdale . . . 104
a-Sir Quail . . . 110/Delate . . . 104
a-Sonch Bun . . . 108/Lowes Crump . . . 103
Turner Knight . . . 106
a-Milne A. G. Vanderbilt.
a-Entrée Mme E. Denemark et E. D. Shaffer.

QUATRIEME COURSE \$1,000 "The Calver", 3 ans. — 6 furlongs.
Morning . . . 106/Sun Power . . . 111
War Admiral . . . 129/a-Grand . . . 112
a-Savage . . . 114/Congress . . . 111
a-Arlame . . . 117/America First . . . 111
a-Entrée A. G. Vanderbilt.

CINQUIEME COURSE \$1,200 Handicap "The Groffwood", 3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Tempestuous . . . 110/Kenty . . . 96
New Deal . . . 112/a-Floradora . . . 112
Master Lad . . . 104/River . . . 102
a-Genie Palestine . . . 109/Boottiss . . . 105
a-Entrée Mme E. Denemark et E. D. Shaffer.

SIXIEME COURSE \$1,000 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Faz . . . 112/Jim John . . . 110
Black Mischief . . . 112/Pas . . . 112
Count Tetrarch . . . 107/Caesars Ghoul . . . 112
Pretty Lass . . . 105/Credulius . . . 107
Boosel . . . 110/More Pep . . . 112
Flagstone . . . 113/Jay Wind . . . 102

SEPTIEME COURSE \$1,000 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 1-8 mille.
Precious King . . . 110/Sun Abol . . . 105
Secret Vote . . . 105/Tragedian . . . 110
Myatic Flyer . . . 110/Post Brigade . . . 110
Running Water . . . 105/Dearin . . . 115
Queen Elizabeth . . . 100/Popo . . . 105
Temps clair. Piste rapide.

Entrées Arlington Downs

(Premier départ à 3 h. 15)

PARI DOUBLE: 2ème et 3ème courses.

PREMIERE COURSE \$700 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.
Mannie . . . 111/Take Down . . . 114
Dorothy Hicks . . . 106/Cheers . . . 116
Pitkin . . . 116/Royal Command . . . 115
Dark Beecker . . . 111/The Darb . . . 116
Every Effort . . . 111/Tempting Witch . . . 104
Golden Crystal . . . 106/John Bane . . . 111

DEUXIEME COURSE \$700 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.
Lo . . . 106/Eva R. . . 106
Caleb . . . 120/Barney Keen . . . 116
Royal Link . . . 111/Carbony Goldy . . . 106
Coltman . . . 114/Allegory . . . 109
John Doe . . . 114/Denna Marza . . . 109
Mouma . . . 109/Phelus . . . 114

TROISIEME COURSE \$700 A réclamer. 1 ans et plus. — 6 furlongs.
As Always . . . 111/Blow Along . . . 111
San Lu . . . 112/Inscription . . . 101
Free Spirit . . . 111/Payette Prince . . . 105
Sun Monk . . . 106/Lenas . . . 118
Granbury . . . 106/Leahing Bel . . . 106
Amusement . . . 105/Phorway . . . 111

QUATRIEME COURSE \$700 A réclamer. 2 ans. — 4 1/2 furlongs.
Prirack . . . 107/Lanthe . . . 104
Virginia Scout . . . 102/Mr. Grief . . . 108
Cheek Signal . . . 110/Tollie Nice . . . 110
Mad Kerry . . . 110/Bloves . . . 104
Unrivalled . . . 112/Carefully . . . 102
Doubie Brush . . . 110/Searing Witch . . . 108

CINQUIEME COURSE \$800 Conditions. 3 ans et plus. — 6 furlongs.
Lady Pitt . . . 109/Mistrel Show . . . 104
Boston Mary . . . 110/Pansy First . . . 99
Sir Gwayne . . . 112/Blue Train . . . 115
Zuni . . . 112/Brown Cone . . . 112

SIXIEME COURSE \$700 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 1-8 mille.
Kapena . . . 111/Almad . . . 111
Sweet Guinea . . . 101/Laro Reya . . . 111
Dizzy B . . . 106/William V. . . 105
1 See . . . 101/Later On . . . 108

SEPTIEME COURSE \$700 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 1-8 mille.
Flat Rock . . . 107/Fachina . . . 102
Knave . . . 107/Carus Clarus . . . 102
Synod . . . 102/Manly . . . 112
Golden Knight . . . 102/Barrette . . . 102
Rockrim . . . 102/Sigral Light . . . 107
Poet Prince . . . 102/Bitrita . . . 100

HUITIEME COURSE \$700 A réclamer. 3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Reckless . . . 98/Baby Joe . . . 105
Clasping . . . 103/Phaljoy . . . 102
Rey Oro . . . 102/Surprise Box . . . 113
Frank C . . . 105/Dravile Lane . . . 110
Santa Martha . . . 102

Over The Top gagne la bourse Mayfield au Maryland

Carefor cause une surprise en remportant une épreuve à réclamer. — Corum gagne le handicap Grave Field à Arlington Downs

HAVRE DE GRACE, 13. — Over The Top, appartenant à l'établissement Glen Riddle, a causé une certaine surprise en remportant la bourse Mayfield, qui était le numéro principal de la matinée à la piste, ici, aujourd'hui, ouverte aux chevaux de trois ans, sur une distance d'un mille et soixante-dix verges, alors qu'il l'a emporté sur le favori Tedious, pendant que Siam finissait troisième.

Quelque peu négligé des parieurs, le rejeton de Man O'War, qui avait été inactif depuis le mois d'octobre dernier, a rapporté un peu moins que six pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Il y avait aussi une épreuve à réclamer ouverte aux chevaux de trois ans sur une distance de six furlongs, et Carefor, appartenant à W.-F. Hitt a causé une très grosse surprise en l'emportant sur Linas Son, pendant que Mattapony finissait troisième.

Complètement négligé des parieurs, le rejeton d'EdCrump a rapporté \$62.50 pour la mise habituelle.

Wagner et Peters ont été les vedettes de la matinée à Havre de Grace avec deux victoires chacun. Wagner comptant avec Sage Girl et Carefor, pendant que Peters comptait avec Rehearsal et Brown Twig.

AU TEXAS

Le numéro principal de la matinée à la piste d'Arlington Downs était le Handicap Grave Field et Corum, appartenant à Jack-M. Brooks, a remporté la victoire battant Woodlander, pendant que Cotton Club finissait troisième. Deuxième choix, le rejeton de Crack

Delamarre est favori, bien qu'il concèdera du poids à son adversaire, demain soir

Malgré qu'il doive concéder plus de vingt livres de poids demain soir à l'Arna Mont-Royal, à son adversaire, Harry Madison, l'hercule luttant canadien-français, Victor Delamarre sera encore le favori des parieurs. Il ne manque pas d'amateurs qui veulent risquer leur argent à 2 pour 1, que Delamarre aura raison de l'habile et violent athlète qu'est Harry Madison, grâce à sa force peu commune. On concède aussi au fameux homme fort un avantage sur ses adversaires précisément parce que ces derniers craignent et ont horreur de ses prises. La prise de tête de Delamarre est un supplice au dire de ceux qui en sont victimes. Il serait malaisé de prétendre toutefois que pour le match de demain, Delamarre aura devant lui un antagoniste qui en a peur. Tout au contraire, Harry Madison déclare à qui veut l'entendre qu'il n'a pas peur de Delamarre et que dès qu'ils seront en présence il déclanchera contre l'homme fort canadien-français une attaque telle que Delamarre en sera déconcerté.

— Il y a un moyen de battre Delamarre dit Madison, c'est de faire de la lutte avec lui et de la lutte rapide. Il est terriblement fort et il serait fou de faire un tournoi de force avec lui. Il faut lutter contre Delamarre et je lutterai demain si rapidement et avec tant de trucs que mon rival ne

ARENA MONT-ROYAL LUTTE

JEUDI SOIR A 8 H. 30
Finale: Victor Delamarre
vs Harry Madison
• 4 AUTRES COMBATS 4 •

Réservations 75c, Dames 50c.
Admission générale 50c, Dames 35c.
TELEPHONE HARBOUR 4676

Brigade a rapporté exactement six pour un à ceux qui avaient eu confiance en ses récents efforts. On offrait aussi à la piste du Texas la bourse Corners, ouverte aux chevaux de trois ans et plus, sur une distance de six furlongs, et Play Pal, appartenant à l'établissement radio, a causé une surprise en s'assurant la victoire, battant le favori, Slavonia, pendant que Miss Greenock finissait troisième.

Négligé des parieurs, le rejeton de Torchilla a rapporté plus que quatorze pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Hip Boots, appartenant à J. Massey, Jr., a remporté sa deuxième victoire consécutive de la réunion en remportant la première épreuve au programme, battant Idle Worker, pendant que Chicaro Boy finissait troisième.

Bien supporté des parieurs, le rejeton d'Hydromel a rapporté un peu plus que deux pour un à ceux qui avaient eu confiance en ses récents efforts.

Delamarre est favori, bien qu'il concèdera du poids à son adversaire, demain soir

Malgré qu'il doive concéder plus de vingt livres de poids demain soir à l'Arna Mont-Royal, à son adversaire, Harry Madison, l'hercule luttant canadien-français, Victor Delamarre sera encore le favori des parieurs. Il ne manque pas d'amateurs qui veulent risquer leur argent à 2 pour 1, que Delamarre aura raison de l'habile et violent athlète qu'est Harry Madison, grâce à sa force peu commune. On concède aussi au fameux homme fort un avantage sur ses adversaires précisément parce que ces derniers craignent et ont horreur de ses prises. La prise de tête de Delamarre est un supplice au dire de ceux qui en sont victimes. Il serait malaisé de prétendre toutefois que pour le match de demain, Delamarre aura devant lui un antagoniste qui en a peur. Tout au contraire, Harry Madison déclare à qui veut l'entendre qu'il n'a pas peur de Delamarre et que dès qu'ils seront en présence il déclanchera contre l'homme fort canadien-français une attaque telle que Delamarre en sera déconcerté.

Les Lions et Bears ouvriront la série

TORONTO, 13. — Les Lions de Wembley et les Bears d'Hershey, champions amateurs du hockey d'Angleterre et des Etats-Unis, sont arrivés ici aujourd'hui pour les séries de championnat international. Les Lions rencontreront les Bears dans la première joute de cette série, samedi soir. Les autres joutes dépendront des résultats des championnats des coupes Allan et Memorial qui se poursuivent actuellement.

Patinant pour la première fois depuis leur départ de Londres, les Lions, une équipe entièrement canadienne, ont tenu un bref exercice à leur arrivée de New-York. Les Bears ont suivi les chandails rouges sur la glace. Le joueur de défense d'Ottawa, Lou Bates, agissant comme gérant des Lions a déclaré qu'il ne savait pas encore quel serait son alignement contre les Bears. Le major Herbert Cook, président du club Wembley, a accompagné le club ici.

Des 13 joueurs que le gérant Herb Mitchell a amené d'Hershey, 12 sont nés en Canada. Mitchell n'était pas non plus décidé au sujet de son équipe, les deux gérants ayant décidé d'attendre à la dernière journée pour faire leur choix.

— George Hesik, brillant joueur de ballon au panier, à l'Université Marquette, reçoit actuellement plusieurs offres pour jouer au basket-ball organisé. C'est un lanceur.

L'enquête sur l'incendie à la maison Merck

L'enquête sur l'incendie qui a détruit, dimanche le 4 avril dernier, les établissements Merck, 412 rue Saint-Sulpice, et menacé en même temps la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, a commencé hier après-midi devant Me Emile Massicotte, commissaire des Incendies. Le premier témoin a été le sergent de police Blean, du poste No 1, qui sonna l'alarme. Il entendit plusieurs explosions.

Le second témoin a été le pompier Paul Germain, de la caserne No 20, qui a exprimé l'opinion que les flammes avaient pris origine dans la cave. Enfin le dernier témoin, M. Arthur Robertson, assistant-gérant général des établissements Merck, a exprimé plusieurs théories sur l'origine de l'incendie. D'une part des voleurs ont pu mettre le feu comme ce fut déjà le cas dans le passé; d'autre part, l'incendie a pu être causé par un court-circuit survenu à la suite de l'effondrement des planchers. D'habitude tout est en ordre dans la cave, mais dans les voûtes, il y a plusieurs matières inflammables.

A la suite de ce témoignage, Me Emile Massicotte a ajourné l'enquête "sine die"; elle ne sera reprise qu'une fois les recherches complétées.

C'est le sergent-détective Davidson qui dirige les recherches.

LE CAS DES EMPLOYES DU C.N.R. EST REGLE

OTTAWA, 13. — Le département du Travail a annoncé ce jour que le comité d'arbitrage chargé de faire enquête au sujet de la restauration des salaires des employés du chemin de fer Canadien National a recommandé la remise de 10 pour 100 à près de 10,000 employés, membres de la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer.

Le rapport du comité est unanime et est signé par le juge F.-L. Smiley, président; MM. Howard-S. Ross, c.r.; de Montréal, représentant des employés et W. Sanford Evans, de Winnipeg, représentant des chemins de fer canadiens nationaux.

Il y a une note particulière dans le rapport signé par M. Howard-S. Ross, recommandant que pour tous les employés recevant \$55 ou moins par mois, aucune déduction de leur traitement ne soit faite, sous quelque forme que ce soit, à cause de l'augmentation dans le coût de la vie.

C'est la même recommandation que celle faite par le comité de conciliation de 1933 présidé par l'hon. juge Louis Cousineau.

En somme, c'est le même jugement ou règlement qui a été adopté par les employés du Canadien National et du Canadien Pacifique.

Lancement d'un nouveau navire porte-avions

LONDRES, 13. — Le nouveau et superbe navire porte-avions que la Grande-Bretagne vient de construire au prix de trois millions de livres sterling a été lancé officiellement à Birkenhead par Sir Samuel Hoare, premier lord de l'Amirauté.

Lorsque le puissant navire sortit de la cale-sèche il fut salué de 19 coups de canon tandis que tous les autres navires faisaient entendre leurs sirènes.

Lady Maud Hoare, femme du premier lord de l'Amirauté se prit par quatre fois avant de pouvoir briser la traditionnelle bouteille de champagne sur le navire sortant des chantiers.

Le navire de 22,000 tonnes pourra transporter 70 appareils de l'air et filera une allure de 30 nœuds.



(Note. — Nous attirons l'attention des lecteurs du turf au fait que nos pronostics sont basés sur la vitesse, le principe élémentaire du "handicapping". Au cas des tracés lents, boueux, lourds et détrempés, la plus grande prudence s'impose.)

NEW DEAL est inscrit à la cinquième course, à Havre de Grace. Ce vétérinaire de six ans, appartenant à l'établissement Araho a affiché une belle tenue depuis son arrivée ici, et lors de sa dernière course, a fourni un bel effort, alors qu'il a fini deuxième à Calumet Dick. Il revient, aujourd'hui, sur seulement un mille et soixante-dix verges et n'aurait qu'à afficher la même tenue pour se classer au moins parmi les trois premiers, s'il ne parvient pas à remporter la victoire.

HAVRE DE GRACE

Première course — Bestest, Radio Charm, Loyal Boy.
Deuxième course — Melodiana, Locomotive, Jack Pine.
Troisième course — White Cockade, Sir Quest, Purple Knight.
Quatrième course — Airflame, War Admiral, Cligendaal.
Cinquième course — New Deal, Tempestuous, Genie Palatine.
Sixième course — Credulous, More Pep, Count Tetrarch.
Septième course — Tragedian, Running Water, Sun Abbot.

ARLINGTON DOWNS

Première course — Dark Seeker, The Darb, Golden Crystal.
Deuxième course — Lo, Phrixus, Barney Keen.
Troisième course — Inscription, Leading Bet, Grandbury.
Quatrième course — Carefully, Soaring Witch, Virginia Scout.
Cinquième course — Blue Train, Boston Mary, Minstrel Show.
Sixième course — Laro Keys, Later On, Dizzy B.
Septième course — Carus Clarus, Knave, Golden Knight.
Huitième course — Surprise Gift, Baby Joe, Drastic Lane.
Neuvième course — Howard G., Tricky Miss, Grasswrack.

Dutch Veldie aura une belle opportunité de reprendre son titre, au Maisonneuve, demain

Le fameux Australien, Dutch Veldie, aura une chance inespérée, demain soir, au marché Maisonneuve, de reconquérir son titre de champion du monde, lorsqu'il s'attaquera à Sam Chuck, qui a accepté non sans protester de risquer sa ceinture et son championnat mondial dans un si court délai.

Sam Chuck qui ne détient ce titre que depuis quelques semaines, ne trouve pas juste que la Commission Athlétique ait sanctionné si hâtivement un tel match à finir sur la pression de Veldie qui se serait servi pour raison que son rival ne méritait pas la confiance du public à la suite du combat qu'il remporta en se servant de ruses jugées déloyales. C'est avec la rage au cœur qu'il entend faire payer chèrement de telles manœuvres de son adversaire qui n'aura plus le courage de le rencontrer à nouveau après ce combat.

Le puissant nègre poids-moyen, Curley Buster Jones, rencontrera en semi-finale le rude Georges Desparois. Cet engagement sera sensationnel.

Willie Thériault, de St-Jean, viendra affronter dans le numéro spécial le luttteur masqué "Red Devil". Ces deux gladiateurs de classe des poids mi-moyens, se livreront une lutte terrible pour sortir victorieux.

Paul Descoteaux, une grande vedette de l'est, rencontrera dans le deuxième engagement de la soirée le champion des provinces maritimes, Fred Bourgeois.

La première rencontre sera disputée entre Young Marquette et Alfredo Sandoval.

Ces combats de lutte qui seront disputés demain soir, au marché Maisonneuve, sont tous des mieux balancés et fourniront aux amateurs une soirée des plus enlevées. Pour ne pas être déçus, réservez vos billets en appelant ou en vous rendant à la

Le club sera plus formidable que l'an dernier. Les joueurs signés à date sont Alfie et Tony Malfara, les Manocchio, Flam Paci, Nick Raspa, Larry Vitello, Frank Iannuzzi, Fred Ala et Pete Tibl. Le club est en pourparlers avec le fameux joueur de football Johnny Ferraro.

Le département de lanceurs sera le même que l'an dernier, dans Tony Di Manio, qui gagna seize joutes et n'en perdit que deux l'an dernier et Ernie Guadagno.

rement de telles manœuvres de son adversaire qui n'aura plus le courage de le rencontrer à nouveau après ce combat.

Le puissant nègre poids-moyen, Curley Buster Jones, rencontrera en semi-finale le rude Georges Desparois. Cet engagement sera sensationnel.

Willie Thériault, de St-Jean, viendra affronter dans le numéro spécial le luttteur masqué "Red Devil". Ces deux gladiateurs de classe des poids mi-moyens, se livreront une lutte terrible pour sortir victorieux.

Paul Descoteaux, une grande vedette de l'est, rencontrera dans le deuxième engagement de la soirée le champion des provinces maritimes, Fred Bourgeois.

La première rencontre sera disputée entre Young Marquette et Alfredo Sandoval.

Ces combats de lutte qui seront disputés demain soir, au marché Maisonneuve, sont tous des mieux balancés et fourniront aux amateurs une soirée des plus enlevées. Pour ne pas être déçus, réservez vos billets en appelant ou en vous rendant à la

• TAVERNE •
BEAUVILLIERS
ANGLE WOLF ET ONTARIO EST
Tél: Taverne FRontenac 0250
Direction . . DOLLARD 6176
ADMISSION - - 25, 35c, 50c

753, rue Bonsecours Tél. LANcaster 8818
HOTEL ST-DENIS
Chambres modernes à prix modérés
Salle à manger ouverte de 7 h. 30 a.m. à 8 h. 30 p.m.
Cuisine Canadienne: Repas 25c
Jos.-H. Bergeron, dir.-gérant — Taverne: MARquette 0007

Marty Barry donne la victoire aux Red Wings, hier

Le fameux centre des champions compte l'unique point de la joute et place les Red Wings sur un pied d'égalité avec les Rangers

DETROIT, 13. — (Spécial à "L'Illustration Nouvelle"). — Les Red Wings de Detroit ont fait un nouvel effort, hier soir, et ont remporté la victoire par le score de 1 à 0, sur les Rangers et porter la série à une cinquième joute, alors que le sensationnel joueur de centre des champions du monde de l'an dernier, a compté l'unique point de la joute, un peu plus que sept minutes avant la fin de la joute.

Ebbie Goodfellow et Normie Smith étaient absents, et Syd Howe a été envoyé sur la défense, pendant qu'Earl Robertson affichait une belle tenue dans les buts.

Marty Barry a été aidé par Johnny Sorrell et Syd Howe pour compter le point victorieux. Ce fut pratiquement un effort individuel de la part de Barry. Il reçut la rondelle de Howe et Sorrell dans son territoire, traversa la glace, ouvrit la défense composée de Coulter et Heller pour fonce sur Kerr. Arrivé devant le gardien de buts des Rangers, il fit une feinte et laissa partir un rapide lancer qui se logea dans le fond du filet.

Le délire s'empara des 14,000 spectateurs et il fallut nettoyer la glace avant de pouvoir continuer la partie. Après ce point, les Red Wings se replièrent sur la défense, pendant que Lester Patrick envoyait cinq avants sur la glace pour tenter de compter. Quelques secondes avant la fin de la joute, Frank Boucher donna un difficile lancer à Robertson, mais celui-ci parvint à déblayer son territoire.

Les arbitres se sont montrés excessivement tolérants, et une seule punition, à Ching Johnson, fut imposée durant la joute.

TOURNOI DE LUTTE AMATEUR, CE SOIR

Le programme du tournoi de lutte amateur qui aura lieu ce soir au Y.M.H.A., a été complété par le matchmaker Bert Freeman et Harry Yaphé. Une foule nombreuse est anticipée. Les amateurs peuvent être assurés de voir de l'action, car il y aura sept combats de catégories variant de 119 livres aux poids-lourds. Le programme commencera à 8.15 p.m.

Jack Schwartz, champion levure de poids du Y.M.H.A., et détenteur de plusieurs championnats de la ville et de la province, et quelques autres haltérophiles donneront des exhibitions de leur savoir faire.

Voici la liste des combats:

Classe 115 livres: Harry Wolfman, Y.M.H.A., vs C. Massé, C.P.R.

Classe 123 livres: Eddie Altros, Y.M.H.A., vs H. Houle, C.P.R.

Classe 135 livres: Al Foreman, Y.M.H.A., vs R. Côté, C.P.R.

Classe 145 livres: M. Cassover, Y.M.H.A., vs A. Boissonneault, C.P.R.

Classe 155 livres: H. Goldstein, Y.M.H.A., vs A. Léger, Central Y.M.C.A.

Classe 158 livres: Lou Krause, Y.M.H.A., vs Bert Avenden, Central Y.M.C.A.

Classe 175 livres: L. Faucher, C.P.R., vs J. Charles, Central Y.M.C.A.

Classe 200 livres: Abe Venetsky, Y.M.H.A., vs E. Ferguson, Central Y.M.C.A.

Les officiels du programme seront annoncés aujourd'hui. Pour informations s'adresser au bureau du Y. M. H. A., Tél. PL. 8422.

BAER FAVORI

LONDRES, 13. — Max Baer, qui est favori par 3 à 1 pour vaincre le champion poids-lourd anglais, Tommy Farr, dans leur match de 12 rondes ici, jeudi soir, a impressionné les critiques anglais par son retour en condition.

Le poids-lourd de la Californie, qui a perdu le championnat mondial des poids-lourds il y a deux ans à James-J. Braddock, est actuellement très brillant à l'entraînement. Il espère entrer dans l'arène à 212 livres. Farr, dont le championnat anglais ne sera pas en jeu, pèsera probablement 200 livres.

Dans le baseball

DURHAM, 13. — Melo Almada, champ droit des Red Sox de Boston, dut être transporté hors du terrain, aujourd'hui, après avoir été frappé par une balle lancée par la recrue Lloyd Moore, des Reds de Cincinnati. On croit que sa blessure est grave.

Parties d'exhibition:

A Knoxville, Tenn.: New-York (A) 365 090 210-14 11 0 Knoxville (SA) 611 160 260-5 10 2 Batteries: Murphy, Wicker et Dickey; Hudson, Garcia, Graham et Warren, Bandy.

A Macon, Ga.:

Newark (IL) 200 001 660-3 11 0 Macon (SA) 600 002 600-2 7 3 Batteries: Naktens, Fallon et Hershberger; Cobb, Pursey, Intelkofer et Williams, Peele, Melcovich.

A Asheville, N.C.:

St-Louis 216 003 204-12 14 1 Asheville 160 001 620-4 7 9 Batteries: J. Dean, Welland et Ogradowski, Owen, Belcher, Farmer, Davis et Narcon, Sanders.

Chicago Cubs 9, St-Louis Browns 8 N-York Giants 5, Cleveland 1, Boston Bees 8, Washington 3, Chicago White Sox 12, Pittsburgh 5 Brooklyn 11, Portsmouth 9, Philadelphie Athletics 9, Penn A. C. 6.

—Le Syracuse a acheté deux vétérans étoiles du Minneapolis dans Ray Karp, lanceur, et Buzz Arlett, voltigeur.

Des combats sensationnels au programme de lutte du marché Saint-Jacques, ce soir

Toute une série de combats sensationnels sont à l'affiche au marché Saint-Jacques, ce soir. Trois nouvelles vedettes venant de l'étranger en viendront aux prises contre nos meilleurs gladiateurs locaux.

Jos. Levasseur, de Québec, sera opposé à notre populaire vedette locale, Armand Courville, de St-Henri. Ces deux antagonistes qui possèdent un style des plus agressifs, se rencontreront dans la rencontre principale de 2 dans 3 limitée à 50 minutes. Ils se sont engagés à se rencontrer qu'à la condition que le perdant verse \$10 de sa bourse pour être remis au public. Ce combat ne se terminera pas sans fournir aux amateurs des passes inédites et sensationnelles.

La deuxième finale, sera fournie par notre populaire athlète canadien, Marcel Oulmet, qui devra affronter la nouvelle menace noire, le puissant et habile poids-moyen, Curley Buster Jones qui est arrivé dans la métropole, hier matin. Cet engagement de 2 dans 3 limité à 60 minutes, permettra à ces deux gladiateurs de prouver au public lequel d'eux sera qualifié pour remplir un autre important engagement.

Le fameux lutteur acrobate poids mi-moyen, Bill O'Brien a accepté la rude tâche qui consiste à

faire face au lutteur masqué, "Red Devil" (Diable Rouge), dans le numéro spécial.

Deux autres combats non moins importants complètent ce programme. Ils mettent aux prises: Anthime Harbont contre Pit Lemieux, de Saint-Henri et Vic. Vincent avec Kid Lévesque, un élève du professeur Emile Maupas. Les billets réservés peuvent être obtenus en appelant à la.

DEVONSHIRE PARK CHANGE DE MAINS

WINDSOR, Ontario, 13. — La piste de Devonshire, ici, a été vendue à Simon Meretsky, a-t-on annoncé aujourd'hui. Si l'acheteur et George Yates, avocat des vendeurs, n'ont voulu révéler le prix qui a été remporté aux environs de \$32,000, Meretsky a déclaré qu'il déclarait que Devonshire soit converti en parc municipal et nommé en l'honneur de son père, Aaron Meretsky, qui fut commissaire des parcs durant plusieurs années.



Jean Sablon était à la recherche du meilleur restaurant en ville et, rien d'étonnant, nous le retrouvons ici au fameux restaurant français CAFE MARTIN, dont M. Léo Dandurand, sportsman et promoteur bien connu, est le propriétaire et le gérant. Le CAFE MARTIN est situé au No 1521, rue de la Montagne et c'est l'endroit favori de tous ceux qui veulent bien manger.

Quatre bons combats à l'affiche ce soir au Forum

Cy Williams et George Clark feront les frais de la rencontre principale du programme qui marquera l'ouverture régulière de la saison

De la lutte, des exploits musculaires, de l'action soutenue seront offerts, ce soir, au Forum, alors que quatre rencontres bien balancées formeront le programme préparé par le matchmaker Jack Ganson, pour la réouverture officielle de la saison de lutte de 1937.

Partout on parle de la rencontre entre Cy Williams, la "Terreur de Talahassee" et George Clark de Dundee, le "Hercule écossais", qui es la rencontre principale au programme. Bien que William soit légèrement favori pour remporter la victoire sur Clark, Georges n'a pas encore été couché et ses supporters doutent que le lutteur des marais de la Floride parvienne à accomplir cet exploit.

S'il faut en juger par la vente des billets au Forum, cette rencontre passionnée les fervents de la lutte, et une autre bonne raison qui les attire est la semi-finale qui mettra aux prises l'ancien instructeur d'Harvard, Frank Judson et le solide lutteur de la Côte du Pacifique, Marvin Westenberg. Bien que Marvin soit plus gros, plus jeune et plus fort que Frank, ce dernier est reconnu comme un des lutteurs les plus scientifiques de l'univers et on s'attend à ce que cette rencontre fournisse un combat essentiellement scientifique.

On suivra avec intérêt le travail de Westenberg car il a prédit qu'il remporterait une victoire rapide sur Judson, et a promis de revenir près de l'arène "pour prendre soin de ce jambon de Williams". Judson refuse toujours de faire des déclarations avant une rencontre et le seul commentaire qu'il ait voulu faire a été "je ferai mon possible".

Allemand vs juif
Ganson, toujours audacieux, a mis le champion lutteur nazi aux prises contre le meilleur lutteur juif dans une rencontre spéciale qui suscite un intérêt considérable.

Le docteur Freddie Meyers, un puissant lutteur juif, rencontrera Dick Stahl, de Konensberg, Allemagne, dans une rencontre qui soulèvera des disputes raciales alors qu'on verra des différends politiques réglés à la façon dont ils devraient l'être, dans l'arène sportive. Cette rencontre est aussi limitée à une chute.

La première rencontre sera aussi un combat enlevant, car Len Macaluso a promis d'être remonté au sommet d'ici à quelques semaines. Cette promesse de la part de Len subira une dure épreuve ce soir, alors qu'il devra rencontrer Rube Wright, le lutteur de 233 livres d'El Paso, Texas. Rube luttait l'an dernier, mais devint mécontent parce qu'il ne parvenait

Les avocats de Braddock prétendent que le Garden ne peut le poursuivre

NEW-YORK, 13. — L'avocat du champion poids-lourd, James J. Braddock demandera demain au juge Guy Fake de la Cour Fédérale de renvoyer la cause du Madison Square Garden, pour une injonction contre le match Braddock-Louis à Chicago.

Le Garden demanda à Braddock le 29 mars d'expliquer pourquoi "il ne devrait pas être empêché de rencontrer Joe Louis ou tout autre avant de remplir son contrat avec le Garden, qui consiste à rencontrer Max Schmeling à New-York le 3 juin.

Les avocats de Braddock, pour répondre à l'ordre de la cour, présenteront quelques 74 pages d'affidavits. Les procureurs du champion demandent que ce dernier soit libéré de son obligation de rencontrer Max Schmeling et la permission de rencontrer Louis, pour les raisons suivantes:

1. — "Le boycottage de la bataille Schmeling-Braddock", contre lequel le défendant n'a pas de contrôle, "a détruit le contrat de Schmeling ou a diminué sa valeur. Alors c'est inéquitable et injuste de forcer Braddock à rencontrer Schmeling."

2. — L'effet d'une injonction contre le match avec Louis "serait d'enlever à Braddock l'opportunité de gagner sa subsistance, sans un gain correspondant pour les plaignants."

3. — Le contrat sur lequel le Garden base sa poursuite "ne fut pas exécuté selon les formalités de la loi à New-York; et est nul."

4. — Le bref de poursuite du Garden est illégal, "parce qu'il ne considère pas Joe Louis, dont les droits seraient matériellement affectés par une injonction."

5. — "Le plaignant a plein recours devant la loi s'il désire intenter une action après le combat contre Louis."

Le Garden a tout d'abord prétendu qu'il ne pouvait continuer les plans pour la rencontre Braddock-Schmeling pendant que le champion menaçait de ne pas remplir son contrat et de rencontrer Louis. Le Garden estimait aussi que le match Schmeling-Braddock rapporterait plus de \$450,000 ce qui donnerait une recette de plus de \$150,000 au Garden.

Joe Gould, gérant de Braddock, nie que le match Schmeling-Braddock rapporterait \$450,000.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

FINALE — COUPE ALLAN
Sudbury vs North Battleford, à Calgary (4e partie d'une série de 5; Sudbury mène par 2 à 1).
FINALE — COUPE MEMORIAL
Copper Cliff vs Winnipeg, à Toronto (3e partie d'une série de 5; chaque club a une victoire).

BANQUET DU M.M.B.C.

Samedi, aura lieu le premier banquet annuel de la ligue de quilles Montréal Motor Boat Club. Ce banquet organisé en l'honneur des membres masculins et féminins, de la ligue de quilles M.M.B.C., clôturera les activités sportives et sociales de la ligue et aura lieu au chalet du golf Municipal, rue Sherbrooke est, à Maisonneuve et commencera dès neuf heures.

Parmi les invités qui assisteront à ce banquet, mentionnons le président-honoraire de la ligue, l'hon. Wm Tremblay, M. Sarto Fournier, m.p.p., le Dr P. Latour, commodore du club, M. L. Charest, président et autres.

Après le banquet, il y aura distribution des prix, coupe et trophées gagnés par les membres au cours de la saison et présentation du nouvel emblème du championnat de L'Académie de Quilles Orléans à l'équipe du M.M.B.C. et danse jusqu'à la fin.

Pour informations, appelez Marcel Couture, FRontenac 1834.

DI MAGGIO SUBIRA UN EXAMEN

KNOXVILLE, Tenn., 13. — Joe McCarthy, gérant des Yankees de New-York, a annoncé aujourd'hui que Joe DiMaggio, brillant voltigeur, retournerait immédiatement à New-York pour un examen qui déterminera si oui ou non il devra se faire opérer pour les amygdales.

Perry veut compléter sa série de succès

Frederick-J. Perry, qui rencontrera Ellsworth Vines au Forum mardi, le 20 avril, dans une autre partie de leur lutte pour le championnat professionnel de tennis mondial, n'a besoin que du titre maintenant détenu par Vines pour compléter son étonnante série de succès depuis qu'il devint le roi incontesté du monde amateur en 1933. L'homme qui succéda à Bill Tilden comme le plus remarquable athlète au monde et qui ramena la Grande Bretagne au rang des gagnants de la coupe Davis après un laps de 25 ans, a capturé tous les titres à l'exception de la couronne professionnelle.

Le travail brillant de Perry dans les rencontres de la coupe Davis a beaucoup plus contribué à le rendre fameux que sa longue série de victoires internationales. Perry gagna huit victoires consécutives dans quatre rencontres de la Coupe Davis contre les meilleurs joueurs de la dernière décennie. Le jeune anglais ne faiblit jamais quoi que les yeux du monde entier étaient fixés sur lui à chaque mouvement, et il conserva son brillant sang-froid durant toute la durée des tournois de telle façon que sa renommée le précéda dans tous les centres de tennis au monde avant même qu'il s'y rendit lui-même.

Durant les années qu'il fut suprême, il n'y eut qu'un mot pour ses adversaires et pour les spectateurs "Battre Perry"! mais sa stratégie sans égale a prouvé qu'il était le champion des champions, repoussant tous les assauts sans jamais ralentir son allure. Il est maintenant le favori de toutes les foules qui vont le voir jouer. Voir Perry à l'action a été l'un des plus beaux spectacles jamais présentés, et les spectateurs aiment à voir Perry dans ses retours sensationnels quand il paraît avoir perdu des parties faciles par des premières fautes.

Quand Perry y met tout son

Les Bisons de Buffalo remportent une belle victoire sur les Royaux, hier

ORLANDO, Floride, 13. — (Spécial à "L'illustration Nouvelle") — Les Royaux ont débuté une série de trois parties d'exhibition contre les Bisons de Buffalo, aujourd'hui, au Tinker Field. Les lanceurs des Royaux se sont vus bombardés pour un total de 19 coups sûrs, et lorsque la neuvième manche prit fin, le pointage était de 11 à 2, en faveur des Bisons de Buffalo.

Smythe n'a pas trouvé la température favorable pour son efficacité et fut touché rudement dans les six premières manches. Le gérant Maranville a alors décidé d'envoyer de nouveau Mylykangas dans la boîte, pour le remplacer. Dans les six manches que Smythe a officié, les Bisons ont frappé 12 coups sûrs et ont enregistré huit points. Son successeur fut reçu de la même manière. Pendant les trois manches que Mylykangas a été sur le monticule, les Bisons ont frappé sept coups sûrs.

Myers s'est assuré trois coups sûrs au cours de la partie, tandis que Carnegie a produit quatre points avec ses deux simples et son double, en quatre apparitions au marbre. Muleavy, McCormick, Crouse et Tyler ont obtenu chacun deux coups sûrs.

Ken Ash est solide
Ken Ash, l'un des plus redoutables lanceurs contre les Royaux, s'est de nouveau signalé, en tenant les hommes de Rabbit Maranville à quatre coups sûrs en six manches, et si ce n'eût été l'erreur de McCormick, les Royaux auraient compté un seul point contre lui. Lawless, un nouveau venu avec les Bisons, a été aussi effectif que Ash, allouant un seul coup en trois manches.

Les Royaux ont compté leurs points à la deuxième, lorsque Dugas et Kies ont obtenu des simples, après que Sankey eut été retiré au premier et que Cobb eut pris son premier but sur balles. Sur le simple de Kies, Cobb compta, tandis que Dugas croisa le marbre lorsque Bell fut retiré au premier.

Myers avec un triple et deux simples a mené à l'attaque pour les vainqueurs, bien qu'il se soit retiré à la sixième manche pour faire place à un jeune du nom de Dueker.

Match de championnat au Stadium, vendredi

La finale du programme hebdomadaire du promoteur Julien mettra aux prises le champion provincial des mi-moyens junior Maurice Gosselin, le "bad man" de Québec contre le populaire athlète local, Arthur Proulx. En effet Arthur Proulx s'est assuré le droit de rencontrer le champion de la province en éliminant Roméo Masse vendredi dernier, en s'assurant la seule chute dans le temps réglementaire de 90 minutes. Ces deux lutteurs se rencontreront donc dans un 2 dans 3 à finir, cette rencontre est sanctionnée par la Commission Athlétique de Montréal.

La prise nouvelle qu'a perfectionné Arthur Proulx lui vaudra-t-elle le championnat des mi-moyens juniors? Voilà une question qui circule dans toutes les bouches, depuis que les amateurs ont été témoins des victoires remportées par Proulx avec cette nouvelle prise, qui consiste à se saisir d'un bras de son adversaire, l'appuyer sur son épaule et par une flexion des genoux exposer l'adversaire à subir une dislocation s'il ne se rend pas. Cette prise que Proulx est seul à prendre effectivement lui a valu plusieurs victoires et dernièrement il remporta une victoire sur le champion par cette prise qui est si redoutée de ses adversaires.

La semi-finale sera disputée entre Armand Courville, brillant lutteur de la partie ouest de notre ville

meilleur, il n'y a rien pour l'arrêter. Le service rapide de Ellsworth Vines, est-il capable de l'arrêter? C'est là le grand sujet des controverses.

Les Bisons s'attendent de recevoir un nouveau premier but, mais McCormick qui occupa cette position aujourd'hui, s'est signalé, tant au champ qu'au bâton.

BUFFALO										
	AB	P	CS	R	A	E				
Meyers, 3b.	4	3	3	1	2	0				
Dueker, 3b.	2	0	0	1	1	0				
Muleavy, a.c.	2	1	2	1	2	0				
Geary, a.c.	2	2	2	1	1	0				
J. Tyler, c.	5	0	2	3	0	0				
a-Boland, c.g.	2	1	2	1	0	0				
Pepper, c.g.	3	1	1	3	0	0				
Carnegie, c.g.	5	1	3	1	0	0				
McCormick, lb.	5	0	2	12	1	2				
Moriarty, 2b.	1	0	0	0	1	0				
Olsen, 2b.	3	0	0	0	1	0				
Crouse, r.	5	1	2	2	0	0				
Ash, l.	3	1	0	1	0	0				
Lawless, l.	1	0	0	0	1	0				
Totaux	43	11	19	27	12	2				

MONTREAL										
	AB	P	CS	R	A	E				
Bell, 2b.	4	0	1	3	5	0				
Bennings, 3b.	3	0	0	1	0	0				
Jeffries, 3b.	3	0	0	0	1	0				
Dunlap, c.g.	3	0	1	1	0	0				
Harris, c.g.	4	0	0	1	0	0				
Sankey, a.c.	4	0	0	1	3	0				
Cobb, lb.	4	1	1	12	1	0				
Dugas, c.d.	3	1	1	0	0	0				
Chandler, r.	2	0	0	0	1	0				
Kies, f.	2	0	1	2	1	0				
Smythe, l.	1	0	0	0	3	0				
Mylykangas, l.	0	0	0	1	1	0				
Totaux	31	2	5	24	16	0				

a-Frappa pour Ash à la Te.

Score par manches: 200 303 027 11

Buffalo, 13. 020 000 000 2

SOMMAIRE. — Points produits par Carnegie 5, Meyers 2, J. Tyler, Pepper, McCormick 2, Dugas, Kies. Deux buts: Crouse, Geary, Carnegie, Boland. Trois buts: Meyers, McCormick. But volé: Carnegie. Sacrifices: J. Tyler. Doubles: Olsen, A-Boland, McCormick; Smythe; Sankey; Cobb; Olsen; Geary; McCormick. Lancers sur les buts: Buffalo 10, Montréal 8. Buts sur balles: de Smythe 2, Ash 1, Mylykangas 1, Lawless 2. Retirés au bâton: par Ash 2, Smythe 2, Mylykangas 1, Lawless 1. Coups sûrs: sur balles de Smythe, 12 en 6 manches; Ash 4 en 6; Mylykangas 7 en 3; Lawless 1 en 3. Frappé par le lanceur: par Ash (Smythe), Lancer gagnant: Ash. Lancer perdant: Smythe. Arbitres: Jorda et Duke. Durée de la joute: 2 heures.

et Georges Gagné, un lutteur de la vieille capitale. Gagné n'est pas inconnu pour les amateurs de lutte et il a su par ses précédentes victoires se créer une foule d'admirateurs.

Henri Dufresne, (Coca Cola) et Maurice Fortin, de Québec se feront la lutte dans le 30 minutes spécial. Maurice Fortin est un autre lutteur de Québec qui compte parmi les meilleurs de la vieille capitale.

Les deux autres préliminaires mettront aux prises: 30 minutes, Jack Riley contre Bob Girard, champion du monde des mi-lourds juniors, dans 30 minutes.

John Carochia, ex-champion provincial contre John Marchand, un parfait "bad-man" dans le combat de 20 minutes.

FORUM

WILBANK 6131

CHAMPIONNAT DE

LUTTE

CE SOIR A 8 H. 30

GEORGE CLARK

"l'hercule Ecossais"

vs

CY WILLIAMS

"la terreur de Talahassee"

2 chutes dans 3, limitée à 1 h. 30

Promoteur: JACK GANSON

PRIX POPULAIRES

50¢ à \$1.50

MONTREAL, MERCREDI,
14 AVRIL 1937

Vol. VII — N° 204 — 24 pages
Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

DÉTROIT A GAGNÉ HIER SOIR



JUDY JOHNSON, âgée de 27 ans, est maintenant une rivale pour Mary Hirsch, ayant elle aussi obtenu un permis comme entraîneur sur les pistes de courses et on la voit ici près d'un de ses chevaux, Stickemup, recevant des conseils de son père, à Belmont Park, avant l'ouverture de la saison de courses de l'état de New-York.



JOE DI MAGGIO, le sensationnel voltigeur des champions du monde, les Yankees de New-York, que l'on voit ici en compagnie de son gérant, JOE MCCARTHY, devra subir une opération pour les amygdales avant l'ouverture de la saison actuelle. Le médecin du club prétend que cette opération lui aidera considérablement au cours de la saison.



Mme EMIL DENEMARK vient de perdre son entraîneur, Bert Michell, qui a été suspendu par la Commission des courses de la Floride. Michell nie sa culpabilité, mais a aujourd'hui envoyé sa démission, déclarant que dans les circonstances et en attendant qu'il soit exonéré, il était de l'intérêt de Mme Denemark qu'il se retire.



MARTY BARRY, le meilleur compte des Red Wings au cours de la saison, a été le héros de la joute d'hier, alors qu'il a compté l'unique point de la partie d'hier pour permettre à son club de remonter pour la deuxième fois sur un pied d'égalité avec les Rangers et porter ainsi la série à cinq parties.



FRANK JUDSON, qui a toujours été fort populaire dans l'arène locale, rencontrera ce soir Marvin Westenberg dans la semi-finale du programme qui marquera la reprise des séances de lutte au Forum. Westenberg est le lutteur qui se créa une réputation ici en étant disqualifié pour sa brutalité contre Cy Williams, qui est en finale, ce soir.